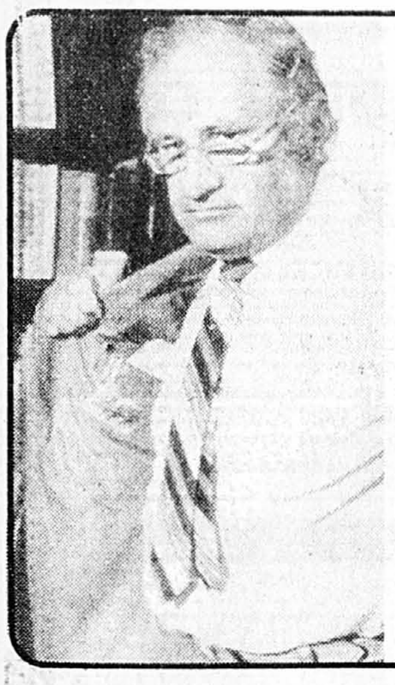

POLITIQUE LAITIÈRE

$0.08 de plus pour une livre de beurre

Le programme laitier énoncé hier par le gouvernement fédéral pour l'année 1980-81 se traduit, pour le consommateur, par une augmentation immédiate de huit cents la livre de beurre et de cinq cents la livre de lait écrémé en poudre, tandis que le prix des produits transformés (fromage, yogourt et crème glacée) devrait augmenter parallèlement au cours des prochaines semaines. Le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan a souligné que cette hausse s'avérait nécessaire pour compenser l'augmentation des frais des producteurs, particulièrement dans le domaine des fertilisants et des aliments du bétail.

page A 2

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

MONTRÉAL, JEUDI **31** JUILLET 1980, 96e ANNÉE, no 179, **44** PAGES, **4** CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

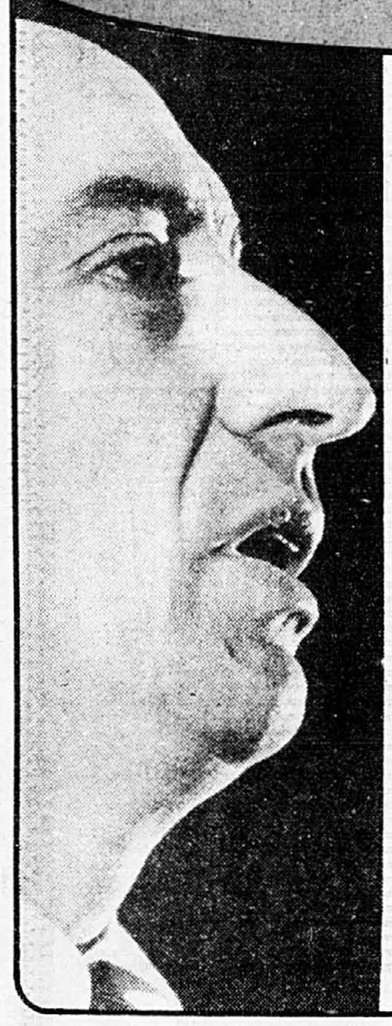

HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE

ATTENDEZ AU 1er OCTOBRE, demande Lalonde aux compagnies

Le ministre de l'Energie, Marc Lalonde, a insisté auprès des compagnies pétrolières pour qu'elles respectent le délai traditionnel de 60 jours avant de majorer leurs prix. Ainsi, à part une hausse immédiate d'un demi-cent le gallon due à la suppression d'une subvention fédérale, l'essence n'augmentera pas avant le 1er octobre.

page A 4

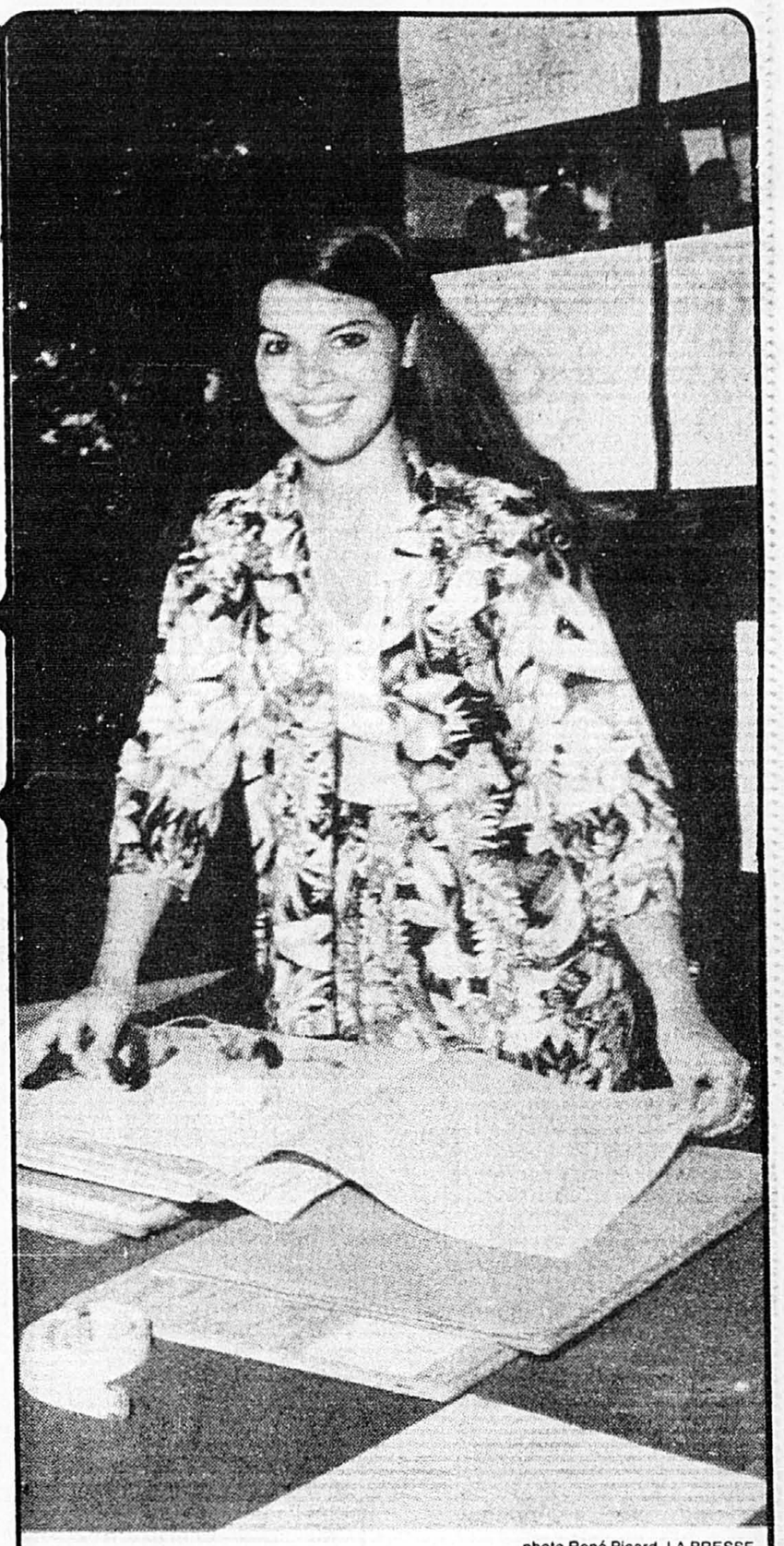

photo René Picard, LA PRESSE

LES NATURALISTES AUX FLORALIES

Thérèse sait tout sur le café au pissenlit

page A 4

ÉDITO

ESPOIRS ET DÉCEPTIONS DE COPENHAGUE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

L'ÉCONOMIE

30,000 EMPLOIS EN JEU DANS LE TEXTILE

page B 1

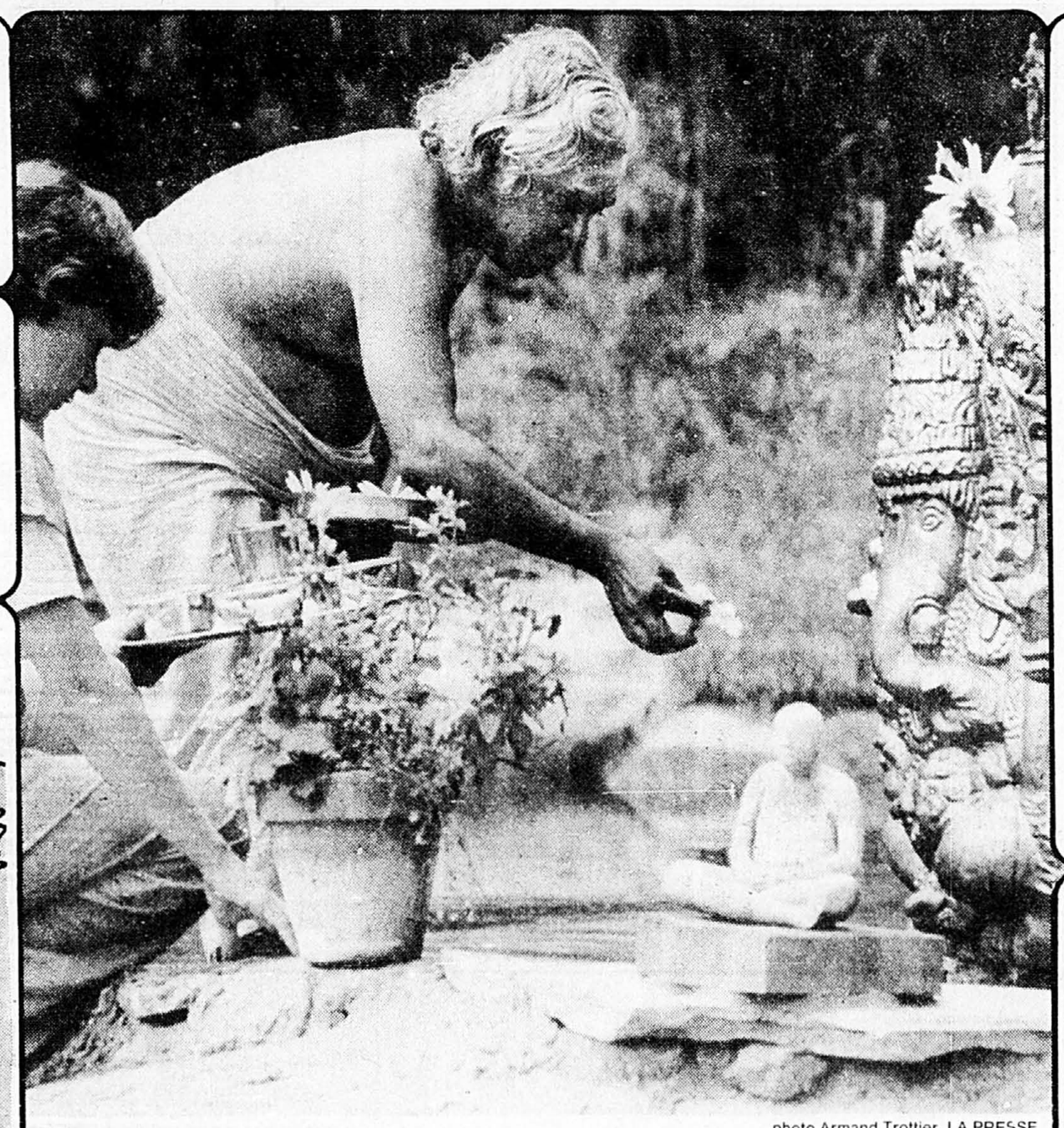

photo Armand Trottier, LA PRESSE

Swami Vishnu Devananda veut changer le monde

Swami Vishnu Devananda s'est installé dans les Laurentides pour nourrir les âmes, Karl Witzke l'a fait pour nourrir les corps. À en juger par les résultats, l'alimentation spirituelle semble de loin la plus profitable.

page D 1

Bernazard et Fryman guident les Expos

Un simple de Tony Bernazard, à la neuvième manche, a procuré une victoire de 2-1, hier, aux Expos contre les Reds de Cincinnati. Le coup décisif de Bernazard a été précédé au début de la dernière manche par l'intervention fort efficace du vétéran Woodie Fryman qui a sorti les Expos d'une très mauvaise situation alors que les Reds avaient deux coureurs sur les sentiers avec aucun retrait. Fryman, qui a signé un nouveau contrat hier, a souligné l'événement de belle façon.

page B 6

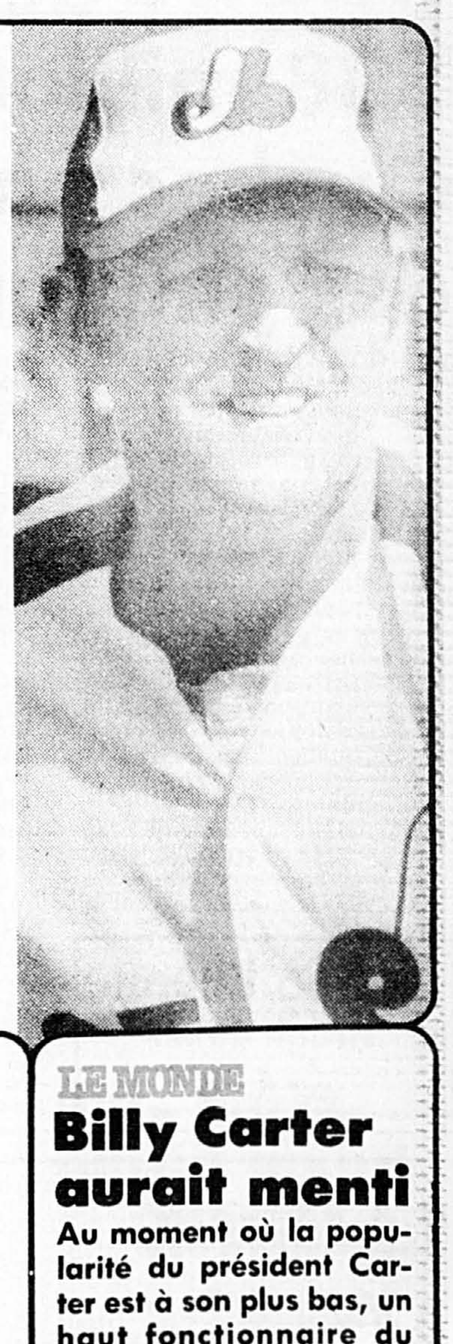

SOMMAIRE

Annonces classées: D 4 à D 9
Arts et spectacles
—Informations: A 9 à A 14
—Horaires: A 14
Bandes dessinées: D 3
Carrières et professions: B 7
Décès, naissances, etc.: D 11
Économie: B 1 à B 5
Éditorial: A 6
FEUILLETON
—L'alternative du diable: D 4
Horoscope: D 3
La mode du jour: D 2
Le monde: B 6, B 7
Les échecs: D 3
Météo: A 2
Mots croisés: D 3
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 14
Télévision: A 14
Sports: C 1 à C 7
Vivre aujourd'hui: D 1, D 2
—La loi et vous: D 2

LE MONDE

Billy Carter aurait menti

Au moment où la popularité du président Carter est à son plus bas, un haut fonctionnaire du secrétariat à la Justice révèle que Billy Carter lui a menti au sujet de l'argent que lui a versé la Libye. Lors du dernier sondage Harris, seulement 22 p. cent des Américains se sont dits satisfaits du président.

page B 6

NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA

Schenley VODKA DE LUXE $11.65 1.14ℓ

NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA

POUR UNE FAMILLE DE QUATRE EN MOYENNE

Les produits laitiers coûteront 22 cents de plus par semaine

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier des augmentations de huit cents la livre de beurre (17 cents le kg) et de cinq cents la livre de lait écrémé en poudre (12 cents le kg) dans le cadre de son programme laitier, qui entre en vigueur aujourd'hui pour l'année 1980-81.

CLAUDE PAPINEAU
de la Presse Canadienne

A la consommation, outre le beurre et le lait écrémé en poudre, le prix des produits laitiers transformés (fromage, yogourt et crème glacée) devrait augmenter parallèlement au cours des prochaines semaines.

La politique fédérale ne touche que la production laitière industrielle (de transformation) et n'affecte ainsi aucunement le prix du lait et de la crème de consommation, qui est réglementé au niveau provincial.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a expliqué que la hausse du prix des produits laitiers s'avère nécessaire pour compenser l'augmentation des coûts des producteurs, qui, a-t-il dit, ont notamment eu à subir cette année un accroissement de 32 pour cent du prix des fertilisants et de 18 pour cent du prix de l'alimentation du bétail.

La hausse du prix du lait industriel de $14.68 à $15.26 les cent livres ($33.31 à $34.61 l'hectolitre) se traduira par une augmentation de 3.9 pour cent du revenu des producteurs, a indiqué le ministre, rappelant que la dernière augmentation a été annoncée le 1er avril dernier.

Un producteur fournissant quelque 300,000 livres de lait industriel verra son revenu annuel s'accroître de quelque $4,770, a dit le ministre.

Selon M. Whelan, cette hausse des prix des produits laitiers se répercutera à la consommation par une augmentation hebdomadaire moyenne de quelque 22 cents du panier de provisions pour une famille de quatre personnes.

Le gouvernement fédéral a maintenu le niveau des besoins canadiens à 100 millions de cent livres (44.1 millions d'hectolitres) pour l'année qui vient, tout en autorisant une augmentation de trois à cinq millions de cent livres (1.32 à 2.20 millions d'hectolitres) des quotas à l'exportation.

Le ministre a toutefois déclaré que l'estimation des besoins canadiens pourrait être révisée à la hausse au cours de l'année.

Promotion

Etant donné que le programme publicitaire entrepris en 1975-76 et financé conjointement par le gouvernement fédéral et les producteurs a donné des résultats; on n'affectera cette année que $2.1 millions de fonds publics à ce titre, au regard de $4.5 millions l'an dernier, a dit le ministre, ajoutant que les producteurs devraient s'attendre à l'avenir à assumer seuls les coûts de promotion laitière, la demande s'étant maintenant stabilisée.

Le gouvernement fédéral engagera cette année quelque $297.1 millions dans son programme laitier, soit à peu près la même somme que l'an dernier, a dit le ministre.

On attribuera $1.5 million à la recherche sur les produits laitiers et au développement des marchés, dans le cadre d'un programme qui prévoit l'allocation de $2 millions annuellement au cours des quatre prochaines années pour la recherche.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) consacrera pour sa part $10 millions à l'achat de lait écrémé en poudre dans le cadre des programmes d'aide alimentaire.

Par ailleurs, le ministre Whelan a tenu à exprimer l'inquiétude du gouvernement fédéral à l'égard des prix payés pour les quotas de production de lait industriel dans certaines régions du pays, demandant nommément à l'Ontario et au Québec (cette dernière province produisant quelque 50 pour cent du lait industriel au Canada) de réexaminer leur politique à cet égard.

Le programme laitier prévoit, par ailleurs, que la subvention à la production demeure à $2.66 les cent livres ($6.03 l'hectolitre), mais couvre dorénavant aussi bien le programme d'exportation que le marché extérieur.

Baisse du prix du pétrole aux USA

■ NEW YORK (AFP) — Pour la première fois depuis le milieu des années 1960, plusieurs compagnies pétrolières américaines ont annoncé une baisse du prix de leur pétrole brut.

Ces baisses ont été pratiquées sur le pétrole produit aux États-Unis, qui n'est plus soumis au contrôle. La diminution la plus importante: $4 le baril décidée par Standard Oil Co. (Ohio) sur quelque 250,000 barils-jour de pétrole de l'Alaska. Le prix composé du pétrole d'Alaska que Sohio vend aux États-Unis sera donc entre $34 et $35 le baril (36 ou $37) auparavant).

Ottawa dépensera $38 millions au Québec pour créer des emplois

■ OTTAWA (PC) — Le Québec recevra la part du lion $38 millions, des $103 millions que le gouvernement fédéral affectera aux Projets de développement communautaire, nouvelle initiative visant à créer des emplois.

C'est grâce à une méthode de calcul des subventions, fondée sur la population active et le nombre de prestataires d'assurance-chômage, qui accorde des crédits supplémentaires aux circonscriptions où le taux de chômage dépasse 8 pour cent, que le Québec aura droit à la plus grosse portion du budget de ce programme.

Cependant, chacune des 282 circonscriptions fédérales recevra une somme minimale de $100,000. Le gouvernement a également prévu des montants additionnels dans les comtés où l'on retrouve un excédent significatif de main-d'oeuvre autochtone.

Les $7 millions affectés à la création d'emplois pour les autochtones, dans le cadre des Projets de développement communautaire, s'ajoutent aux $33 millions déjà alloués à l'emploi autochtone dans le cadre du Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE). Une somme de $10 millions a également été dirigée vers la formation de travailleurs pour les nouveaux débouchés dans les régions où auront lieu de grands projets de mise en valeur des ressources.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, dans un communiqué émis ce matin, prévoit que 19,400 personnes participeront aux Projets de développement communautaire cet automne et cet hiver. La durée de ces projets ne pourra dépasser 52 semaines et leur budget n'excédera pas $240,000.

La Quotidienne
Tirage d'hier
6-4-8

C'EST SI FACILE DE RÉNOVER AVEC NOTRE NOUVELLE CARTE COMPTABLE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Rénovaprix

RÉNOVEZ AVEC RÉNOVAPRIX

Bardeau 210 lb
$6.49 le paquet

Fascia Aluminium
6" x 10' le pan. $4.25
8" x 10' le pan. $4.25

Soffit Aluminium
$8.95 le panneau
(16" x 12' - 6")

Persienne ABS
blanche et noire
25% D'ESCOMPTE

Enduit
$8.95
Base de goudron - le 4 gallons (16 litres)

Revêtements Coloulox de masonite
(couvre 72 pi. car.) $49.95 pqt

Aluminium de Reynolds
(couvre 97 pi. car. ou 9 m²) $79.95 pqt

Vinyle de Duchesne
(couvre 97 pi. car. ou 9m²) $69.95 pqt

Fenêtres SOLARIS
25% D'ESCOMPTE

Porte patio
6-0 x 6-9"
recouverte de vinyle
$399

1 mcx
Porte de garage
9' x 7'
Stanley prix:
$149.95

CARTES COMPTABLES Rénovaprix CHARGEX VISA master charge

Note à la clientèle: Dû au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

Ouvert sur semaine de 8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m.
Nous pouvons assurer la livraison à un tarif raisonnable

SAINT-EUSTACHE 226, 25e AVENUE TÉL.: 472-3000
VILLE MERCIER 460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE TÉL.: 698-1770 CHÂTEAUGUAY
TERREBONNE 1639, boul. MOODY TÉL.: 471-1122
SAINT-JEAN 845, rue ST-JACQUES TÉL.: 347-2353
VALLEYFIELD 288, boul. MGR-LANGLOIS TÉL.: 371-6833
LEGARDEUR 430, boul. LACOMBE TÉL.: 581-2740
ROCK FOREST 4280, boul. BOURQUE TÉL.: 566-0772

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 15 Maximum: 27
Ensoleillé, passages nuageux.

DEMAIN
Quelques averses.

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	25	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Outaouais	—	27	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Laurentides	—	25	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Cantons de l'Est	—	25	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Mauricie	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement
Québec	—	25	Ensol., pass. nuageux	Quelques averses
Lac-Saint-Jean	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement
Rimouski	—	22	Ciel variable	Peu de changement
Gaspésie	—	22	Ciel variable	Peu de changement
Baie-Comeau	—	20	Nuageux, averses	Ciel variable
Sept-Iles	—	20	Nuageux, averses	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	10	21
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	22
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	9	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14	28
Ontario	Ensoleillé	Toronto	17	26
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	19	27
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	16	18
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	20	25
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	15	27

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	22	31	Chicago	17	28	Nlle-Orléans	24	35
Washington	24	—	San Francisco	14	26	Miami	24	33
Boston	19	31						

vers les capitales

Amsterdam	—	18	Londres	—	20	Stockholm	—	26
Athènes	—	30	Le Caire	—	—	Sydney	—	12
Berlin	—	22	Lisbonne	—	24	Tokyo	—	22
Bruxelles	—	19	Madrid	—	27	Tunis	—	31
Casablanca	—	23	Moscou	—	27	Vienne	—	21
Genève	—	20	Paris	—	20	Varsovie	—	25
Hong Kong	—	29	Rome	—	27			

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	27	30	Nassau	23	32
Mexico	11	24	Barbade	26	31	Rio de Janeiro	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSEES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h a 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h a 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	285-7202
National, Tele-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrieres et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classees	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h a 18h30 (samedi: 9h a 16h)
285-6911

la presse

Les louanges de Marchand avaient évité des sanctions à un pilote

■ HALIFAX (d'après CP) — Un pilote québécois soupçonné d'avoir enfreint cinq règlements fédéraux avant d'effectuer un atterrissage d'urgence avec 24 personnes à bord, en 1975, avait été félicité par le ministre des Transports d'alors, Jean Marchand, «pour avoir écrit une nouvelle page de l'histoire de l'aviation canadienne».

Le ministère avait décidé de ne pas le discipliner à cause des louanges que lui avait décernées M. Marchand.

Une copie du message de M. Marchand au pilote, et une lettre d'un responsable du ministère s'interrogeant sur la façon de traiter cette affaire, font partie du mémoire soumis hier à la commission d'enquête Dubin sur la sécurité aérienne par M. Ed Jensen, président du comité sur la sécurité aérienne du Groupe des opérations aériennes.

M. Jensen précise que le pilote en question s'était perdu en juillet 1975, lors d'un vol entre Randall Lake et Roberval. Ayant épuisé son carburant, il avait été obligé d'atterrir à Mistassini Post.

Après avoir pris connaissance de l'incident, M. Marchand avait adressé au pilote le télégramme suivant: «Veuillez accepter mes félicitations et l'expression de mon admiration pour les qualités éminentes dont vous avez fait preuve en tant qu'homme et en tant qu'aviateur, dans des circonstances extrêmement périlleuses. Que votre exemple serve d'inspiration à vos compatriotes, et particluièrement à la jeunesse du pays. Je vous serre la main.»

Les infractions qu'aurait commises le pilote durant cette aventure étaient, entre autres, d'avoir traversé sans autorisation un espace aérien contrôlé, de n'avoir pas fourni toutes les informations nécessaires sur son vol, et d'avoir permis à une personne non autorisée d'agir en qualité de copilote lors du vol.

Un autre exemple d'infraction, celui-là encore plus sérieux, semble-t-il, a été fourni par M. Dave Slayter, un inspecteur du ministère: il a affirmé avoir appris qu'un pilote de ligne était à ce point ivre que son équipage avait dû le dissimuler dans le poste de pilotage jusqu'à ce que les passagers aient quitté l'appareil. M. Slayter, qui a dit tenir cette information d'un autre pilote qui avait volé avec cette personne, a précisé que cet incident se serait répété à plusieurs reprises.

Le procès de Fabien ajourné au 8 septembre

■ (d'après CP) — Le procès pour fraude fiscale de l'ex-juge André Fabien a été ajourné hier à l'automne, la poursuite ayant encore à analyser une masse de factures, de chèques et de pièces comptables.

Après dix journées d'audience, le juge D'Arcy Asselin, de la Cour des sessions, a fixé au 8 septembre la date de la reprise de l'exposé du procureur Yves Ouellette.

M. Fabien, ancien juge en chef de la Cour des sessions de Montréal qui démissionna de son poste en 1977, est accusé d'avoir omis de déclarer $121,857.11 sur ses états de revenu provinciaux entre janvier 1969 et décembre 1976, ce qui lui aurait permis d'éviter de payer $32,341.63 en impôts. Il a protesté de son innocence.

L'avocat de la défense, Me Marcel Cinq-Mars, s'était opposé à la demande d'ajournement soumise par M. Ouellette, affirmant que «justice remise était justice non acquise».

Écrasement d'un chasseur américain près de Bagotville

■ JONQUIERE (PC) — Un chasseur-bombardier américain de type F-111 s'est écrasé vers 13 heures dans la forêt, à environ 130 km au nord de Bagotville, alors qu'il effectuait une mission de routine au-dessus du Québec. Les deux pilotes sont sains et saufs. Ils ont réussi à sauter en parachute avant l'écrasement. Ils ont été secourus par les militaires de la base des forces armées canadiennes à Bagotville.

Une commission d'enquête du ministère fédéral des Transports et des forces armées canadiennes tentera de déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

Le chasseur faisait partie de l'escadrille 509 des «Bomber Whales» de l'armée de l'air américaine. L'appareil avait quitté la base de Pease, au New-Hampshire, vers une destination qui n'a pas été précisée.

En vertu de l'entente Norad, les avions américains sont autorisés à survoler le territoire canadien.

Les rues de Montréal

VIAU, rue (1922)

Après avoir porté les noms de **37e avenue** et **Première avenue**, cette voie est ainsi nommée en l'honneur de Charles-Théodore Viau (1843-1898), bienfaiteur de la paroisse Saint-Clément et fondateur (1867) de la Biscuiterie Viau Limitée. Vers 1890, Viau fit subdiviser trois terres, et l'ensemble reçut le nom de Viauville, nom qui persiste encore de nos jours.

Axe nord-sud, dans l'est de Montréal.

•••

VERDUN, avenue de (?)

Voie qui conduit à Verdun. Ce nom de Verdun fut donné par Zacharie Dupuis, premier concessionnaire du territoire (1670), qui était né à Saverdun, France. Axe est-ouest à Verdun.

•••

UPPER LACHINE, chemin (?)

Ce très ancien chemin partait de Saint-Henri, traversait Notre-Dame-de-Grâce au haut et en bordure de la falaise au nord de l'ancienne rivière Saint-Pierre, et rejoignait le chemin Lower Lachine au nord du canal Lachine en bordure des rapides de Lachine, à l'entrée du lac Saint-Louis, à Lachine. Le chemin Lower Lachine (aujourd'hui boulevard LaSalle) longeait la rive nord du Saint-Laurent. Certaines parties de cette voie ont déjà porté les noms de **rue Saint-Jacques** et **avenue Western**. Axe est-ouest, près de la rue Saint-Jacques et cour Turcot.

•••

TRIANON, rue (1964)

Nom de deux châteaux bâtis dans le parc de Versailles, en France. Axe nord-sud du centre commercial Place Versailles.

ENTRAÎNEMENT INSUFFISANT

Postes: l'enquêteur idéal serait un ex-policier ou soldat

■ OTTAWA (PC) — Les agents de sécurité et les enquêteurs des Postes devraient recevoir une éducation professionnelle plus poussée que les cours de trois semaines qu'on leur fait suivre quand on les emploie, a déclaré l'ancien directeur de la sécurité postale.

M. Eugène Traynor a déclaré hier à l'enquête du gouvernement sur la sécurité postale que les cours actuels de trois semaines étaient insuffisants, qu'ils n'avaient guère de valeur.

Ces cours ont commencé après le départ, en 1975, de M. Traynor, ancien agent de la GRC qui prenait charge de la sécurité postale en 1971. Ils consistent en causerie sur les techniques d'enquêtes et les codes criminel et civil par des policiers, des avocats et des juges.

Quand il détenait ses fonctions aux Postes, il trouvait insuffisante la formation des inspecteurs.

L'enquêteur idéal, selon M. Traynor, serait un ancien policier ou soldat ayant quelque formation universitaire et qui aurait fait un stage d'un an au tri du courrier.

Plusieurs témoins ont dit à la commission d'enquête, que préside le juge René Morin, qui fera rapport au ministre, M. André Ouellet, que trop d'agents de sécurité, enquêteurs et inspecteurs étaient d'anciens postiers et surveillants sans expérience du travail de police.

Toutefois, un certain nombre d'entre eux ont suivi des cours du soir de leur propre initiative et se sont renseignés sur les techniques d'enquête.

On a longuement discuté du cas d'un trieur du bureau de poste principal d'Ottawa que l'on soupçonnait de vol. On l'aurait détenu durant huit heures et on aurait fait fouiller son appartement par la police à la recherche de preuve. Les perquisitions n'ayant rien donné, on a ensuite décidé de convaincre un camarade de travail de l'employé, du nom d'Allan Steele, d'espionner celui-ci et de renseigner ses supérieurs.

L'homme a utilisé un ruban magnétique de la GRC pour enregistrer une conversation avec Steele mais il a déclaré à la commission qu'il n'avait pu obtenir du suspect aucun aveu de culpabilité.

Le Ramada évacué

Quelque 400 personnes ont été évacuées, hier, d'un hôtel situé près de l'aéroport de Dorval, à la suite d'un incendie déclenché par un téléviseur en flammes. Un porte-parole des pompiers a cependant indiqué que le sinistre, qui a endommagé l'une des 202 chambres du Ramada Inn, a été circonscrit en près de 15 minutes. Il n'y a eu aucun blessé. Les clients de l'hôtel ont pu regagner leur chambre, au bout de deux heures.

Québec prépare tranquillement un règlement anti-racolage

■ Les autorités policières de la ville de Québec pressent les élus municipaux d'adopter un règlement anti-racolage semblable à celui de la ville de Montréal, mais les dirigeants politiques de la Vieille capitale ne croient pas que la situation soit assez dramatique pour agir immédiatement de la sorte.

Au cours des dernières semaines, il semble que le nombre de prostituées opérant à Québec ait légèrement augmenté. Selon le sergent-détective Guillemette, de la section moralité et drogue de la police de Québec, on a ainsi pu observer une trentaine de «nouvelles» prostituées provenant de Montréal. Ces prostituées (qui ont dit venir travailler à Québec parce que la situation serait devenue trop difficle à Montréal) seraient, ou bien d'anciennes québécoises revenant au bercail ou bien des Montréalaises.

Selon M. Guillemette, ces prostituées opèrent principalement dans les restaurants, les bars et les mails commerciaux du quartier Saint-Roch et de la haute-ville de Québec.

Interrogé par LA PRESSE, M. Guillemette a affirmé que les services de police avaient fait venir de Montréal des copies de son règlement anti-racolage et que ces copies avaient été transmises aux aviseurs légaux de la Cour municipale et de la ville de Québec.

Toutefois, dans les milieux politiques, il ne semble pas que l'on croit urgent d'agir de la même façon qu'à Montréal. Ainsi, le gérant municipal adjoint, M. Jacques Almeras, a déclaré à LA PRESSE qu'il ne voyait pas la nécessité d'agir rapidement compte tenu du fait qu'«il n'y a pas de fléau dans la situation actuelle».

«Il n'y a pas de nécessité d'intervention draconnienne, a-t-il poursuivi, si on se situe dans le contexte d'une société où les gens vivent avec une certaine tolérance».

«Pour l'instant, a-t-il conclu, on se contente de se préparer de façon très générale pour agir si jamais la situation l'exigeait, ce qui n'est pas le cas présentement».

Belmoral: les deux dernières victimes ont été retrouvées

■ VAL D'OR (UPC) — Après plus de deux mois de recherches, les deux dernières victimes de la tragédie survenue le 20 mai à la mine Belmoral, près de Val d'Or, ont été retrouvées hier.

Les corps de Gilles Légaré, 32 ans et Guy Daigle, 28 ans, ont été localisés dans le courant de la nuit entre les niveaux de 30 et 65 mètres, et transportés à la morgue de Val d'Or pour autopsie; à l'instar des six autres victimes, ils ont probablement péri presque instantanément par asphyxie.

Il s'agit du pire accident minier à survenir au Québec depuis qu'un incendie souterrain tua 12 mineurs à Malartic, en 1947.

La découverte des deux dernières victimes ouvre la voie à la réouverture de la mine d'or, fermée depuis la tragédie.

En attendant, les inspecteurs de l'Association minière du Québec poursuivent leur enquête sur les causes de l'effondrement, tandis que le juge René Beaudry, du Tribunal québecois du travail, se prépare à instituer une enquête publique sur l'accident.

L'affaire Hoffa: un mystère après cinq ans

■ DETROIT (UPI) — C'était hier le cinquième anniversaire de l'enlèvement de l'ex-chef des Teamsters Jimmy Hoffa, et aucun progrès ne semble avoir été effectué depuis pour éclaircir le mystère de cette disparition.

En dépit de milliers d'indices et de l'une des enquêtes les plus approfondies qu'ait jamais effectuées le FBI, les autorités avouent qu'elles n'ont aucune idée des auteurs de ce crime, ou de ce qu'il est advenu de la victime.

Cette affaire remplit huit classeurs du bureau de Détroit du FBI, c'est-à-dire 250 volumes d'interviews, de «tuyaux» divers, de dépositions, de coupures de presse, etc., mais les autorités affirment qu'elles n'ont aucunement l'intention d'abandonner, et qu'elles ne fermeront ce dossier que lorsque toutes les possibilités, même les plus ténues, auront été examinées en détail.

Dans l'espoir de résoudre ce mystère, le ministère de la Justice a tenté d'utiliser les activités criminelles dont étaient soupçonnés certains associés de Hoffa comme leviers pour leur arracher la vérité. Cinq personnages impliqués dans cette affaire ont été incarcérés, deux autres sont morts, mais les enquêteurs ignorent toujours ce qui est arrivé à Hoffa après qu'il eut été vu pour la dernière fois, dans un restaurant de la banlieue de Détroit.

Le FBI espère encore que quelqu'un finira par parler: «La solution émanera de quelqu'un qui a été mêlé à cette affaire, peut-être de loin, mais qui sait ce qui s'est produit, et qui décidera de nous le dire», affirme un porte-parole du FBI.

Le mystère affecte encore beaucoup la famille de Hoffa, dont le fils, l'avocat syndical James P. Hoffa, a toutefois bon espoir que la stratégie du FBI finira par porter ses fruits; il avoue néanmoins que l'anniversaire de la disparition de son père devient chaque année plus éprouvant pour sa famille et pour lui-même: «J'ai toujours cette tragédie présente à l'esprit, dit-il, et pas un jour ne se passe sans que je pense à mon père et à la terrible épreuve qu'il a dû traverser.»

Le parc Belmont poursuivi

■ Une action en dommages pour un montant de $415,505 contre la Cie Parc Belmont Ltée a été inscrite au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal, par Me Jacques Paquet, avocat de Véronique Boissonnet et de ses tuteurs, en l'occurence ses parents, Roger et Christiane Boissonnet, de Lachenaie.

Véronique Boissonnet, 11 ans, a été victime d'un accident survenu au parc Belmont, le 21 août 1979, alors qu'elle avait pris place dans le manège «les parachutes» en compagnie d'un petit copain. Le siège, couvert d'un petit dôme, qu'elle partageait avec son ami, a d'abord fléchi, balayé le sol, avant de se décrocher complètement et d'entraîner ses occupants dans sa chute.

Hospitalisée d'urgence, Véronique Boissonnet a été dans le coma pendant 17 jours. Par la suite, elle a dû subir plusieurs interventions chirurgicales aux jambes, aux hanches et à la tête.

L'épave cachait un véritable trésor

■ BERWICK (AFP) — Un véritable trésor a été retrouvé dans l'épave d'un gallion espagnol du 18ème siècle récemment découvert par 5 à 6 mètres de fond au large des côtes de la Louisiane.

Quelque vingt kilos d'or en lingots, 15 kilos d'argent ainsi qu'une série d'objets aztèques — notamment des peignes en écaille de tortue et des céramiques — plusieurs tonnes de cuivre, des canons, des jarres et une ancre ont été remontés à la surface et présentés hier à la presse. Le vaisseau pourrait encore receler bien d'autres richesses, ont affirmé les autorités de Louisiane.

C'est un pêcheur qui avait découvert l'épave, après avoir remonté des lingots dans ses filets. 75 pour cent du trésor lui revient qu'il partagera avec les plongeurs qu'il avait recrutés. 25 pour cent iront à l'Etat. A lui seul, l'or est estimé à $350,000.

Floralies: la nature révèle ses secrets au pavillon des CJN

La botanique, cette étude du règne végétal ou de l'ensemble des végétaux qui croissent sur notre planète, peut paraître une science aride, ennuyeuse, trop spécialisée, pour bon nombre de gens. Il suffit pourtant d'une seule visite au pavillon des Cercles de jeunes naturalistes aux Floralies internationales de Montréal, pour changer d'avis et découvrir que cette initiative des jeunes naturalistes révèle aux jeunes, de 7 à 77 ans, les secrets, les richesses du monde végétal.

PAUL POULIOT

Si une tournée de ce pavillon, commandité par la compagnie Esso, nous permet de se bien renseigner sur la morphologie de la plante, sur sa physiologie, de connaître la signification et l'importance de l'écologie, des écosystèmes, c'est aussi une occasion unique d'apprendre comment monter un herbier. Les 12 moniteurs, tous des étudiants et étudiantes, expliquent les montages de plantes médicinales, comestibles et vénéneuses. Ils présentent aussi un diaporama portant sur la flore et les écosystèmes, en plus de prononcer des causeries sur l'environnement, la pollution, les plantes en voie de disparition et autres sujets.

Flore et gastronomie

Voir les plantes, les connaître, comprendre comment elles vivent, c'est déjà beaucoup, mais cette découverte se complète tout naturellement par le plaisir de les récolter et... de les manger. Eh oui, vous pouvez, grâce aux renseignements puisés au pavillon des Cercles de jeunes naturalistes, savoir comment préparer de bons petits plats avec des plantes sauvages comestibles. Ainsi, par exemple, que diriez-vous d'une entrée verte aux coeurs de quenouille vinaigrette, d'épis de quenouille beurre et sel ou encore de boutons de pissenlits marinés. Et que dire des petites gourmandises comme les biscuits aux fleurs de quenouille, les crêpes aux fleurs de sureau blanc ou encore du gâteau au sirop de roses sauvages. Enfin, pour apaiser la soif, rien de tel que la limonade de vinaigrier, le thé de thuya ou le café de pissenlit.

La santé par les plantes

Puisque les jeunes naturalistes ont pignon sur rue aux Floralies dans l'ancien pavillon des Amérindiens de l'Expo '67, il est donc normal de retrouver en ces lieux un rappel de l'emploi que les aborigènes faisaient, avec succès, des plantes pour soulager plusieurs malaises.

Saviez-vous, par exemple, que l'herbe à dinde est excellente pour calmer les brûlements d'estomac, pour normaliser une peau grasse, corriger une faiblesse musculaire, contre les maux de tête et pour aider à la cicatrisation des plaies et coupures. La diarrhée se combat avec l'agremoine, l'épervière et le framboisier, tandis que l'on traite la constipation avec le liseron des haies. Les estivants et vacanciers, qui subissent les piqûres d'insectes ou souffrent d'une dermatite causée par l'herbe à la puce, sont soulagés grâce au plantain majeur.

Une équipe dynamique

Il ne faut pas se surprendre si le pavillon des jeunes naturalistes est très populaire auprès du public de tout âge. L'équipe de moniteurs, tous des étudiants ou étudiantes, dirigée par Thérèse Lanciault, étudiante en biologie à l'université McGill met tout en oeuvre pour que chaque visiteur tire un maximum de profit des instants passés à l'intérieur ou aux abords du pavillon. Ces jeunes font vivre efficacement le thème de la flore québécoise.

Les Cercles de jeunes naturalistes, dont le premier président a été le célèbre Frère Marie-Victorin, célébreront l'an prochain un demi-siècle d'existence. Il serait trop long de décrire ici les immenses et innombrables services rendus à la jeunesse et aux sciences naturelles par ce prestigieux mouvement. Aujourd'hui, environ 2,000 jeunes amis de la nature font partie de plus de 135 cercles actifs. Ils apprennent à découvrir, interpréter et protéger la nature. On développe chez eux l'esprit d'observation, l'initiative, la personnalité et le goût du beau.

SAUF POUR UNE HAUSSE IMMÉDIATE D'UN DEMI-CENT

Lalonde enjoint les géants du pétrole de différer la hausse jusqu'en octobre

Le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, a insisté auprès des sociétés pétrolières pour qu'elles respectent le délai traditionnel de 60 jours avant de faire absorber par les consommateurs la hausse imminente du prix du pétrole albertain.

MARIO FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Alors l'essence n'augmenterait pas avant le 1er octobre, à l'exception d'une hausse immédiate d'un demi-cent le gallon due à la suppression de la subvention fédérale sur le transport du brut par pipe-line.

Le message de M. Lalonde aux compagnies ne fait appel qu'à leur «collaboration». Si elles ne la lui accordent pas de bon gré, elles se verront alors privées des paiements de compensation fédéraux sur le pétrole importé.

Cette menace n'est pas incluse dans la missive, mais le bureau du ministre ne laisse planer aucun doute quant à son application éventuelle. Les compagnies reçoivent $3.7 milliards par an à ce seul chapitre.

«C'est pour cette raison qu'elles vont respecter nos directives et attendre jusqu'au premier octobre pour augmenter leurs prix à la pompe», d'affirmer hier un bras droit de M. Lalonde. L'augmentation annoncée aujourd'hui par l'Alberta du prix du brut à la tête du puits prendra donc deux mois pour atteindre les consommateurs.

Le gouvernement central s'est déjà dit favorable à une hausse de $2 le baril, soit environ 7 cents le galion d'essence et de mazout. Mais, en dépassant ce nouveau prix de $16.75 le baril (moins de la moitié du prix mondial), l'Alberta risque une «confrontation explosive» avec Ottawa, déclaraient hier des porte-parole du ministère de l'Énergie.

Les premiers ministres Trudeau et Lougheed n'ont pas réussi à s'entendre sur la fixation d'un nouveau prix du pétrole la semaine dernière, de sorte que le gouvernement d'Edmonton a décidé de fixer la hausse unilatéralement, laquelle prendra effet à l'expiration de l'entente actuelle, soit ce soir à minuit.

Cette entente prévoyait un délai de 60 jours avant que toute augmentation du brut au puits ne se répercute à la pompe. Signée en 1977, elle devient caduque ce soir, à l'expiration de l'entente globale. D'où le fait qu'Ottawa exerce maintenant des pressions directes sur les compagnies, et que le ministre fera connaître les nouvelles lignes directrices du cabinet Trudeau dès demain matin.

Plus un cent?

À cela, on rétorquait hier au bureau du premier ministre albertain Peter Lougheed que c'est aux provinces de décider en l'absence d'un accord général. Contre-attaque du fédéral: rien empêchera alors certaines provinces, comme la Nouvelle-Écosse, de porter le délai de 60 à 90 jours plutôt que de l'abolir complètement!

Ce qui est sûr, c'est que l'essence augmentera incessamment d'au moins un demi-cent le gallon, à la suite de la décision d'Ottawa de cesser de subventionner le transport du brut canadien des Prairies à Montréal. Le gouvernement croit économiser $50 millions de cette façon, et calcule qu'il n'en coûtera qu'un demi-cent de plus le gallon aux consommateurs de l'Est canadien.

Certains raffineurs ont déjà passé, dès que l'annonce en ait été faite hier, la hausse à leurs détaillants, de sorte que les consommateurs ne tarderont pas à en voir la couleur. Même que certaines sociétés en profitent pour augmenter en douce le prix de l'essence, chargeant un supplément de 0.2 cent le litre alors que la perte de la subvention d'Ottawa ne leur enlève que 0.123 cent de revenu. Soit un cent le gallon plutôt qu'un demi-cent.

Pas de pénurie

Cette mini hausse, couplée à l'incertitude existant malgré les menaces d'Ottawa (arrêt des subventions de compensation et imposition d'une taxe à l'exportation du gaz naturel) risque de provoquer une psychose de pénurie auprès des consommateurs, si ce n'est déjà fait.

Voilà pourquoi le gouvernement fédéral annonçait hier qu'il consacrera $4 millions à une campagne de publicité affirmant qu'il n'y a pas de crise de l'énergie au Canada. Cette campagne, qui s'étendra jusqu'en avril prochain, veut démontrer que l'avenir énergétique canadien peut être contrôlé et qu'il l'est effectivement.

Vingt messages différents seront diffusés dans les journaux, à la radio et à la télévision. Des sujets comme la conservation et les sources alternatives d'énergie en font partie.

MacGuigan d'accord pour hausser l'aide au tiers monde

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, s'est dit d'accord avec la recommandation d'un comité parlementaire d'augmenter l'aide financière du Canada aux pays en voie de développement.

Dans une récente interview, M. MacGuigan a rappelé que les gouvernements, libéraux comme conservateurs, favorisaient tous une augmentation graduelle de l'aide étrangère à .7 pour cent du produit national brut.

Mais, a-t-il ajouté, cette aide est passée à moins de .45 pour cent, après avoir atteint le sommet de .56 pour cent en 1976.

L'aide est bloquée à environ $1.2 milliard depuis 1978, à cause des restrictions budgétaires du gouvernement.

Le comité parlementaire a recommandé que le gouvernement «prenne des mesures immédiates» pour se diriger vers l'objectif de .7 pour cent.

Vêtement et chaussure

M. MacGuigan a en outre déclaré qu'il favorisait un marché canadien plus ouvert aux importations des pays en voie de développement. Cela signifie en particulier l'abandon des tarifs douaniers dans le domaine des textiles et de la chaussure.

«Nous ne pouvons pas indéfiniment continuer à nous protéger dans des domaines choisis, comme la chaussure et le vêtement, de la concurrence étrangère. Je crois qu'il nous faut, à long terme, ou faire face à la concurrence ou nous retirer de ce genre de production.»

L'aide étrangère a été l'une des questions importantes abordées au récent sommet de Venise, auquel ont participé MM. Trudeau et MacGuigan. M. Trudeau voudrait qu'il en soit encore question au sommet de l'an prochain, qui aura lieu à Ottawa.

Des critiques qu'il a faites, à certaines reprises, des États-Unis, M. MacGuigan a dit: «Je crois que nous sommes suffisamment amis avec les Américains pour nous permettre, de temps en temps, de dire des choses qui doivent être dites».

AUBAINE INCROYABLE

1/2 PRIX

UNE PREMIÈRE!

Le 29 juillet, Furniture Wholesalers ouvre ses portes sur un fantastique solde de canapés et fauteuils modernes, offerts à ½ prix pendant une période limitée. Vous pouvez commander ces mêmes échantillons, robustes et élégants, dans les mêmes tissus mais dans un vaste choix de teintes. PAS D'ATTRAPPE! Ces prix comprennent la livraison et le montage (Montréal et banlieues). Léger supplément pour les livraisons longue distance.

*Veuillez allouer 6 semaines pour la livraison.

Valeur cour. $899 SOLDE $449 canapé et fauteuil

Mobilier modulaire deux pièces Valeur cour. $998 SOLDE $495

Valeur cour. $1298 SOLDE $649 Canapé, fauteuil et causeuse

(causeuse non illustrée)

25% de rabais et plus sur les mobiliers de salle à manger, de chambre à coucher et autres

- White
- Simmons
- Link-Taylor
- Burlington
- Century
- Thomasville
- Barrymore
- Hibriten
- American of Martinsville
- Henredon
- Stanley
- Dixie
- Empire
- Bassett
- Hickory

CHARGEX VISA master charge

FURNITURE WHOLESALERS Ltd Ltée

UN MONDE DE BEAUTÉ

6820, St-Urbain (Nord de Beaubien)

Ouvert: Lun. au merc. 9h à 6h. Jeu. au vend. 9h à 9h. Sam. 9h à 2h.

274-8255

Lévesque inaugure la délégation du Québec à Boston

■ BOSTON (PC, UPI) — Le premier ministre René Lévesque, accompagné du délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud, a inauguré hier les bureaux de la délégation du Québec en Nouvelle-Angleterre, à Boston.

Cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre des célébrations du 350e anniversaire de la ville, à l'occasion desquelles la journée d'hier avait été consacrée au Québec.

M. Lévesque a profité de sa visite pour discuter avec le gouverneur du Massachusetts, M. Edward King, de la vente éventuelle d'électricité par le Québec aux États de la Nouvelle-Angleterre. Le premier ministre a déclaré à ce propos qu'il y avait encore plusieurs problèmes à résoudre, entre autres la question de savoir comment concilier les besoins énergétiques de la Nouvelle-Angleterre avec l'état des ressources énergétiques du Québec.

M. King a soutenu pour sa part que les bases d'un accord étaient bien en évidence, puisque le Québec possédait un surplus d'électricité et que le Massachusetts cherchait à réduire sa dépendance envers le pétrole importé.

La réforme constitutionnelle ne souffrira pas de l'échec des négociations sur le pétrole — Chrétien

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, estime que l'échec des négociations sur le prix du pétrole canadien entre le gouvernement fédéral et l'Alberta ne nuira pas au processus de renouvellement de la constitution.

C'est du moins ce qu'il a soutenu hier à sa sortie d'une rencontre de plus de deux heures avec les membres du comité du caucus québécois des députés libéraux fédéraux sur la constitution.

M. Chrétien réagissait alors à la déclaration de la veille du chef de l'Opposition, M. Joe Clark. Celui-ci soutenait que «l'entêtement» du premier ministre, M. Pierre Trudeau, dans ses négociations avec son homologue albertain, M. Peter Lougheed, sur le prix du pétrole, risquait de «compromettre» les discussions constitutionnelles en cours.

A la suite de l'échec, vendredi dernier, de ses pourparlers avec M. Trudeau, le premier ministre Lougheed affirmait que les négociations constitutionnelles en subiraient inévitablement le contre-coup. En début de semaine, le procureur général de la Saskatchewan et coprésident du comité permanent des ministres responsables de la constitution, M. Roy Romanow, abondait dans le même sens et concluait qu'il s'avérerait dorénavant plus difficile d'en arriver à une entente sur le renouvellement de la constitution.

Tout en soulignant qu'il s'agissait d'une «question administrative» et qu'il ne fallait pas lier la constitution et le prix du pétrole, le ministre Chrétien a tout de même fait remarquer hier «que cela aurait certainement été plus facile avec un accord sur le prix du pétrole». Toutefois, il a noté qu'il ne possédait aucune information lui permettant de croire que la reprise des discussions constitutionnelles, le 26 août, serait compromise par le différend Ottawa-Edmonton sur le prix du pétrole.

Plus tard dans la journée, le comité du caucus québécois des députés libéraux fédéraux rencontrait le constitutionnaliste et ancien membre de la Commission Pépin-Robarts, Me Gérald Beaudoin, afin de discuter avec lui du renouveau de la constitution.

Abitibi-Price: la grève est terminée

■ TORONTO (PC) — La grève des 6,000 papetiers de la société Abitibi-Price dans trois provinces a pris fin.

Un porte-parole du Syndicat canadien des travailleurs des papeteries a déclaré hier que 19 sections locales ont approuvé, en trois jours de scrutin, la convention négociée. Il a refusé d'en dévoiler le contenu, mais M. Saunders Bedford, président de la section locale de Thorold, en Ontario, a dit que le contrat prévoit une masse monétaire supplémentaire équivalant à $3.75 l'heure sur deux ans.

Les résultats officiels feront l'objet d'une conférence de presse aujourd'hui à Montréal.

La grève, qui aura duré près de quatre semaines, a presque complètement paralysé les usines d'Abitibi-Price en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve et a épuisé les stocks de papier journal au Canada et aux États-Unis.

Un conciliateur ontarien, M. J.D. Speranzini, a réussi à rapprocher les parties la semaine dernière après l'échec de deux rondes de pourparlers.

Vote de grève secret: les postiers divisés

■ OTTAWA (PC) — Le congrès du Syndicat des postiers du Canada s'est retrouvé divisé hier sur une propositioon demandant le vote secret dans les cas d'appel à la grève et d'adoption de conventions collectives.

Les 283 délégués représentant, par régions, les 23,000 postiers du pays n'ont pas réussi à dégager un vote clair sur cette question et un nouveau scrutin est prévu d'ici à la fin des assises.

Après un premier vote qui indiquait une légère majorité en faveur du vote secret, le président de la section locale de Montréal, M. Marcel Perreault, a déclaré qu'il n'avait jamais rien vu de semblable en 20 ans dans ce syndicat et a ajouté: «La section de Montréal ne va pas se faire bâillonner par personne.»

La proposition interdirait aux journalistes d'assister aux votes de ratification et empêcherait les leaders syndicaux de révéler aux journalistes ou à d'autres sections locales du syndicat les résultats d'un vote donné. Seuls les résultats globaux, une fois compilés à l'échelle nationale, seraient rendus publics.

Les proposeurs de ce programme ont fait valoir que les médias n'ont tout simplement pas d'affaire à assister aux assemblées syndicales. Mais surtout, ils n'aiment pas que les petites sections locales de même que les sections situées dans l'Ouest du pays — les fuseaux horaires jouant — soient influencées par les scrutins qui se déroulent dans l'Est. Mieux vaut ne pas leur faire connaître les résultats.

Un leader syndical de l'Ontario a dit que durant le vote sur la dernière convention collective en mai, les résultats des scrutins tenus à Halifax, Montréal et autres sections importantes avaient paru dans les journaux avant que de petites sections locales ontariennes n'aient pu ne serait-ce que prendre connaissance des propositions de règlement faisant l'objet du vote.

Le comité des affaires constitutionnelles du syndicat, pour sa part, a souhaité le rejet de la proposition, précisant que plusieurs sections locales, au nom de l'honnêteté et de la démocratie, aiment bien faire connaître immédiatement à leurs membres les résultats du vote local et invitent les journalistes à assister aux assemblées ou à écouter les résultats de manière à ce que tout paraisse irréprochable.

Kmart
Tant qu'il y en aura
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

COUPONS
DÉCOUPEZ CES COUPONS ET ÉPARGNEZ!
LES 1 ET 2 AOÛT SEULEMENT

Découpez ce coupon Kmart et épargnez $1.00
LP
Sur l'achat de bas pour homme «Happy foot»
Avec coupon $1.75
Sans coupon $2.75
Coupon valide ven. et sam. les 1 et 2 août seulement

Découpez ce coupon Kmart et épargnez $3.00
LP
Sur l'achat d'une chaise pliante en bois
Avec coupon $10.29
Sans coupon $13.29
Coupon valide ven. et sam. les 1 et 2 août seulement

Découpez ce coupon Kmart et épargnez $1.00
LP
Sur l'achat de bas-culotte Kmart «support» pour dame
Avec coupon $1.74
Sans coupon $2.74
Coupon valide ven. et sam. les 1 et 2 août seulement

Découpez ce coupon Kmart et épargnez 48¢
LP
Sur l'achat de jarres à conserve Mason
Avec coupon $2.99
Sans coupon $3.47
Coupon valide ven. et sam. les 1 et 2 août seulement

Découpez ce coupon Kmart et épargnez $1.40
LP
Sur l'achat d'album à photos (10 feuilles — 20 pages)
Avec coupon $1.97
Sans coupon $3.37
Coupon valide ven. et sam. les 1 et 2 août seulement

EN VENTE À VOTRE MAGASIN Kmart LOCAL

ATLANTIQUE
♫ Y'a pas d'autre nom ♫

GARANTIT * ÉCHANGE * REMBOURSE *

Télécouleur portatif 14" RCA — Garantie 4 ans

$399.95

Télécouleur portatif 18" RCA — Garantie 4 ans

$484.95

Télécouleur meuble 26" RCA — Garantie 4 ans

$699.95

SANYO
- Le récepteur AM/FM stéréo SANYO modèle 2016 d'une puissance de 16 watts RMS par canal.
- La table tournante semi-automatique SANYO modèle TP1005 avec cartouche magnétique incluse.
- 2 haut-parleurs HENDRIX MK 20 à deux voies de 20 watts.

Prix suggéré par les manufacturiers: $619.80
Prix Atlantique $499 pour l'ensemble — Garantie 5 ans

Technics
- Récepteur AM/FM stéréo TECHNICS modèle SA 101, 18 watts RMS par canal, .04% de distorsion harmonique totale.
- Table tournante Technics SLH-301, entraînement par courrcie, semi-automatique, incluant la cartouche.
- Haut-parleurs Janis DB 830, 30 watts, 2 voies.

Prix suggéré par les manufacturiers: $789.94
Prix Atlantique $599 pour l'ensemble complet — Garantie 5 ans

Récepteur AM/FM stéréo YAMAHA modèle CR440, 30 watts RMS par canal, .02% de distortion harmonique totale.
YAMAHA
- Table tournante manuelle TECHNICS SLB-1, entraînement par courroie.
- Haut-parleurs CERWIN-VEGA, modèle U-10, 40 watts RMS, 2 voies

PRIX ATLANTIQUE $899 Pour l'ensemble complet — Garantie 5 ans

*Pour nos politiques, consultez nos représentants — Les modèles en vente peuvent légèrement différer des illustrations.

MAGASIN-ENTREPÔT 6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN
253-8880 Sortie Lacordaire (Entre Lacordaire et Langelier)

70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montecach
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHÂTEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103, Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LÉVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
MONTRÉAL Centre d'achat Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau du métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
** QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROCK FOREST Plaza Forest
ROSEMERE Galerie des Mille-Iles
ST-BRUNO Promenades ST-BRUNO
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galerie St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
** ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65, rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES O. 4542 boul. Royal
** VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio) Place Vertu
** Ouverture prochaine

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TELEC
RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •
MARANTZ • LUXMAN • CERWIN-VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Espoirs et déceptions de Copenhague

On est trop loin de Copenhague pour connaître les véritables résultats de la conférence mondiale des Nations unies sur les femmes qui vient de prendre fin. Chaque jour, les agences de presse nous transmettaient quelques bribes d'information, parfois susceptibles de piquer notre curiosité. Mais globalement, de ce que l'on peut en savoir, il ne semble pas que la conférence ait pu atteindre tous les buts qu'elle s'était fixés et que l'ensemble de la population mondiale pouvait espérer.

En 1975, lorsque l'on inaugura, à Mexico, cette décennie de la femme, les participants avaient regagné leur pays avec la conviction que leur programme pouvait améliorer la situation de la femme dans divers domaines majeurs. Cinq ans plus tard, dans cette conférence de mi-temps, on apprend que le contraire s'est produit: la situation générale des femmes dans le monde aurait empiré ces dernières années. Ce n'est pas un délégué d'un pays du Tiers-monde qui l'affirme mais bien M. Lloyd Axworthy, ministre canadien responsable du statut de la femme...

Quelques exemples, donnés par des délégués à la conférence, illustrent cette affirmation surprenante: le taux d'analphabétisme aurait augmenté dans certains pays, les progrès dans les degrés d'instruction n'ont pas entraîné l'accès aux emplois appropriés, l'avènement de l'industrialisation a retiré des emplois aux femmes, plusieurs d'entre elles souffrent de plus en plus du chômage, etc. Bref, cinq ans après l'heure des grands espoirs, les femmes, dans le monde, se trouvent dans une situation pire que celle qu'elles connaissaient auparavant.

La question qu'il faut se poser: une conférence comme celle de Copenhague peut-elle aider à transformer cette situation ou faudra-t-il trouver des solutions ailleurs?

À Copenhague, dès le début, une forte politisation des débats a divisé les délégués. Il y avait, comme d'habitude, le clivage entre pays industrialisés et ceux du Tiers-monde. Mais aussi, maintenant, il faut toujours compter avec le conflit israélo-arabe.

D'ici, on est nécessairement déçu de voir que les affrontements politiques deviennent plus importants que les questions de premier ordre qui devraient engendrer la solidarité des participants. La politique risque de fausser les débats parce qu'elle défend des intérêts limités plutôt que totalement humains. La politisation de la vie quotidienne, dans un pays comme le nôtre, crée des situations d'inimitié et d'agressivité. Il ne faut pas se surprendre que la même cause suscite les mêmes effets ailleurs. Il semble évident que le congrès de Copenhague a sérieusement été handicapé par l'engagement de délégués obligés à défendre la politique des hommes de leur pays.

Pourtant, à certains moments, dans les ateliers ou lors de rencontres diverses, les participants trouvaient le loisir de discuter de la condition féminine telle que vécue dans leur pays. Et ils pouvaient, alors, tenter, au moins dans un échange, de trouver des solutions aux maux dont souffrent les femmes dans la société.

Mais des délégués ont dû avouer que l'échange devient très difficile quand les situations sont totalement différentes. Ceux des pays de l'Est considèrent qu'ils n'ont aucun problème: chez eux, tous les camarades sont obligatoirement égaux...

Les représentants des pays scandinaves ou d'Europe de l'Ouest peuvent partager des points de vue avec des Américains ou des Canadiens. Mais leurs attentes dépassent totalement celles des pays d'Afrique ou d'Amérique latine, cela va de soi. Les besoins divisent alors les femmes: l'essentiel des unes est le riche superflu des autres.

Comment faire comprendre à une femme de Tanzanie qu'il est normal, ailleurs, d'accorder un congé de maternité à un époux? Comment sensibiliser une Suédoise au problème des femmes qui n'ont pas de toit pour élever leurs enfants? Comment unir des gens qui ne ressentent presque rien de commun?

Plus que leurs régimes politiques, les sociétés elles-mêmes séparent les femmes dans l'évolution de leur condition.

Selon une participante à la conférence, «tous s'entendent pour dénoncer la futilité du débat et du langage féministe dans les sociétés de consommation...» C'est déjà beaucoup, comme compréhension du problème. Mme Jehan Sadate déclarait, de son côté: «Ce n'est pas la femme qui est en cause mais une société...» Le débat peut s'avérer utile si on peut le situer à un niveau proprement humain.

La situation de la femme apparaît donc liée à la société où elle vit. Une conférence comme celle de Copenhague sert surtout à montrer les grandes différences qui séparent les humains appartenant aux diverses sociétés de la terre. Il ne faut pas s'attendre à un regroupement des forces pour améliorer une situation déficiente comme toutes les situations humaines. Mais on peut y trouver un dénominateur commun: la nécessité d'approfondissement des droits humains dans le respect d'une identité personnelle, bien incarnée, ensouchée dans une société.

C'est ainsi que la condition féminine concerne tout le monde.

JEAN-GUY DUBUC

tuellement. sort en silence.

FUTURE CONSTITUTION

La Ligue des droits réclame davantage pour les détenus

La Ligue des droits et libertés travail, à l'avorte-

Droits réservés

Les économistes sont-ils dépassés?

Le professeur et ancien diplomate John Kenneth Galbraith a fait avec l'économique ce que d'autres font avec l'histoire, c'est-à-dire des adaptations populaires qui en sacrifient la rigueur. M. Galbraith déclarait mardi, par exemple, que l'essor économique qui a suivi la guerre de 1939-45 ne s'est pas poursuivi dans les années 1970 parce que les idées des politiciens et des économistes ont été dépassées par les événements. C'est une déclaration-spectacle plus susceptible de réjouir que de faire réfléchir un auditoire populaire, puisqu'elle fait des politiciens et économistes les boucs émissaires des problèmes économiques actuels.

D'abord, on ne peut mettre les politiciens et les économistes dans la même catégorie puisque les politiciens se servent des économistes quand cela fait leur affaire mais ne tiennent pas compte de leurs avis dans le cas contraire. Ensuite, comme dans tous les métiers et professions, il y a un grand nombre de médiocres et un petit nombre d'excellents économistes. Mais ils ne sont pas plus responsables de la récession et de l'inflation que les médecins le sont des épidémies et les avocats des vagues de crimes.

Tout ce qui est social est la responsabilité de tous. Et rien n'est plus social que l'économie. Tous les citoyens sont donc responsables à des degrés divers de l'inflation par exemple. La hausse des prix vient de la hausse des salaires et des profits. Les fabricants diront que la hausse de prix de leurs produits est causée par la hausse de leurs coûts de production. Mais ces coûts de production augmentent par la hausse des salaires et des profits. Les syndicats diront que les hausses de salaires sont justifiées par l'augmentation du coût de la vie. Mais ce coût de la vie augmente parce que les salaires et les profits augmentent dans toutes les entreprises à des rythmes variés. Et le cercle vicieux continue indéfiniment. Qui, en effet, veut y mettre fin le premier?

Ce ne sont sûrement pas les gouvernements puisque leurs revenus s'accroissent par l'inflation et que leurs dettes se dévaluent dans la même proportion. La lutte des gouvernements contre l'inflation, c'est de la foutaise. Ils auraient d'ailleurs tort de faire cette lutte puisque leurs électeurs ne le leur pardonneraient pas. Pour lutter contre l'inflation les gouvernements devraient réduire leurs dépenses. Or ce sont les citoyens qui exigent de plus en plus d'allocations et de subventions de toutes sortes. Ce ne sont pas les économistes qui suggèrent cela.

L'inflation augmente même en pleine récession. Pourquoi? Parce que les citoyens le veulent ainsi. Pour les produits alimentaires, par exemple, il y a des «plans conjoints» qui fixent les prix et les haussent régulièrement tout en contingentant la production pour ne pas faire baisser les prix. Les manufacturiers font de même et réduisent leur production pour ne pas être obligés de réduire leurs prix. Les syndiqués ne réduisent pas leurs salaires parce que les affaires diminuent et que leur entreprise doit licencier des employés. Ce ne sont pas les économistes qui suggèrent tous ces accrocs aux lois fondamentales du marché.

Bref, ce ne sont pas les économistes qui sont dépassés par les événements, ce sont les citoyens qui trichent chacun dans son secteur. Qu'est-ce que M. Galbraith propose contre l'inflation? Un contrôle des prix et des salaires. C'est d'une naïveté aussi grande que la taille de ce célèbre professeur. Car si chacun a intérêt à tricher, qui va faire observer les contrôles? Dans tous les pays où les contrôles ont duré assez longtemps, ils ont produit au mieux des pénuries et du marché noir.

IVAN GUAY

Jusqu'où vont les droits du lecteur en «Tribune libre»?

Le Conseil de presse s'est récemment prononcé sur une plainte qu'un citoyen d'Ottawa, M. André Lafrance, avait portée contre le journal LE DROIT. Ce lecteur reprochait aux autorités du journal d'écarter ses lettres ouvertes de façon arbitraire et discriminatoire, ainsi que celles d'autres «lecteurs indésirables» dont «le tort le plus grand est d'avoir des idées que ne partage pas la direction du journal». Tout en reconnaissant que M. Lafrance était justifié de se poser certaines interrogations, le Conseil n'en conclut pas moins que «la politique suivie par LE DROIT en matière de publication des lettres des lecteurs... est conforme à sa responsabilité d'informateur public et qu'elle remplit les exigences du droit du public à l'information». Nous publions ci-après la partie du jugement susceptible d'intéresser nos lecteurs, en particulier ceux qui ont la bonne habitude de nous écrire en page voisine.

«Fidèle à ses déclarations répétées, le Conseil estime, d'une part, que nul ne peut prétendre avoir accès de plein droit à la tribune réservée aux lecteurs d'un journal; la politique de publication des lettres des lecteurs relevant de la prérogative et de la responsabilité de l'éditeur. Cependant, malgré la latitude dont jouit ce dernier, ses jugements d'appréciation en matière de publication de lettres ouvertes doivent demeurer conformes à sa responsabilité d'informateur public soucieux de renseigner adéquatement et honnêtement ses lecteurs et, dans une société qui se veut ouverte et progressiste, faire preuve de la largeur de vues nécessaire à la presse dont la fonction d'informer comporte aussi le devoir de favoriser l'expression des libertés individuelles et collectives.

«Si, en effet, un journal réserve une rubrique à ses lecteurs, pratique que le Conseil encourage puisqu'en favorisant l'expression d'autant de points de vue que possible cela rehausse la qualité d'un journal, ce dernier devrait faire en sorte que l'accès du lecteur soit réel et effectif.

«Or, le Conseil est d'avis, d'une part, que la politique suivie par LE DROIT en matière de publication des lettres des lecteurs dont ce journal fait régulièrement état dans sa page éditoriale est conforme à sa responsabilité d'informateur public et qu'elle remplit les exigences du droit du public à l'information.

«Le Conseil ne saurait non plus, d'autre part, à l'examen du dossier que vous lui avez confié, conclure, autrement qu'en versant dans le procès d'intention, que la politique suivie par LE DROIT en ce qui concerne le traitement des lettres des lecteurs illustre une tendance de ce journal à supprimer les points de vue qui s'opposent aux convictions de l'éditeur ou à utiliser à sa façon ces lettres pour manipuler l'opinion publique.

«D'une part, comme le démontre le dossier de soutien que vous lui avez soumis, les autorités du journal LE DROIT vous ont donné à vous ainsi qu'à vos collègues de fréquentes occasions d'exprimer vos points de vue dans les pages de ce journal. À titre d'exemple, s'il est vrai, comme vous l'avez évoqué, que votre lettre du 11 septembre n'a pas été publiée dans les pages du DROIT, le Conseil a par ailleurs pu se rendre compte que votre lettre du lendemain (12 septembre) sur le même sujet et qui, à son sens, en résumait la substance, a été publiée dans l'édition du 22 septembre.

«Quant aux coupures apportées à votre lettre du 30 novembre 1978 publiée dans l'édition du 6 décembre suivant, le Conseil est d'avis qu'elles n'ont pas eu pour effet d'en trahir la substance et que par le traitement qu'il en a fait le journal s'est acquitté de sa responsabilité d'informateur public conformément aux règles de l'éthique professionnelle.

«Il en est de même pour les titres dont les journaux décident de coiffer les lettres des lecteurs. Ceux-ci relèvent de l'autorité rédactionnelle de l'éditeur qui doit cependant veiller à ce qu'ils reflètent fidèlement l'esprit et le contenu des lettres qu'ils accompagnent. (...)

PLQ et débat constitutionnel

La position des libéraux provinciaux face à la présente négociation constitutionnelle n'est pas de tout repos. D'un côté, ils peuvent difficilement se croiser les bras après avoir fait triompher l'option fédéraliste lors du référendum du 20 mai dernier. D'autre part, n'étant pas au pouvoir et n'ayant pas à parler conséquemment au nom de la province, ils n'ont sûrement pas à brûler prématurément toutes leurs cartouches sur la place publique. En d'autres termes, tout leur commande de s'engager prudemment.

C'est ce que vient de faire M. Claude Ryan au nom de son groupe. Commentant les dernières rencontres des ministres responsables du dossier constitutionnel, en effet, il a évité d'entrer dans trop de détails précis et de distribuer unilatéralement les blâmes. Il n'entend pas lui-même se lier prématurément à des positions trop rigides, attendu qu'il pourrait être demain premier ministre de sa province et avoir à laisser tomber du lest pour en arriver à des compromis honorables.

Cette prudence, toutefois, ne devra pas être poussée trop loin. Certes, on connaît déjà assez bien la pensée du Parti libéral du Québec, puisqu'elle a été consignée dans le Livre beige, mais il y a actuellement sur la table des propositions qui ne l'étaient pas à l'époque, propositions soumises tant par Ottawa que par les provinces. Les libéraux devront nous dire où ils se situent, par exemple, en ce qui concerne l'enchâssement des droits de la personne, y compris des droits linguistiques, dans la future constitution, ou encore en ce qui concerne la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services.

Ils auront l'occasion de le faire lors de la commission parlementaire qui doit se tenir à Québec au cours du mois d'août. Ils ne devront pas se contenter de critiquer le Parti québécois, de qualifier ses documents de «brouillons» à refaire, de l'accuser de mauvaise foi, etc. On a le droit de s'attendre d'eux à ce qu'ils évoquent des éléments de solution, des pistes à explorer, des avenues de compromis, etc.

Tout cela peut se faire sans paralyser l'action d'un futur gouvernement libéral. On admet généralement qu'un parti dans l'opposition peut critiquer le gouvernement sans être obligé, à chaque fois, de préciser ses propres couleurs. Mais l'avenir constitutionnel d'un pays est trop important pour qu'on l'aborde selon les règles traditionnelles du jeu politique. Les libéraux ne peuvent éviter de participer positivement à la discussion.

L'opposition conservatrice à Ottawa de même que l'opposition néo-démocrate ont d'ailleurs compris, pour leur part, qu'elles ne pouvaient demeurer à l'écart de ce grand débat. Elles sont présentement à élaborer leur propre politique d'ensemble sur le sujet. Il est sain que la chose se fasse aussi bien dans les capitales provinciales que dans la capitale fédérale.

Ceci dit, il serait surprenant, bien sûr, que les libéraux provinciaux puissent en arriver à se mettre d'accord avec le PQ sur de nombreux points en litige, même si les ministériels aiment répéter qu'ils ne font que reprendre les réclamations traditionnelles du Québec. Justement, en effet, le PLQ a basé son Livre beige sur une nouvelle approche du problème, une approche moins étroitement provincialiste que celle à laquelle on était habitué. De toute façon, c'est d'abord d'un brassage d'idées dont on a besoin pour que la population soit mieux éclairée, et il serait probablement imprudent de lier rigoureusement les négociateurs québécois par des résolutions trop précises et une unanimité plus artificielle que réelle.

VINCENT PRINCE

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 31 JUILLET 1980

Sauvez-vous les amoureux, les soldats s'en viennent...

Quand l'Armée canadienne envahit le Mont-Royal...

Du vécu. Je vais la raconter mon histoire, pour me défouler, comme diraient les psychologues...

J'aime Montréal en général et le Mont-Royal en particulier. Secrètement, je l'appelle «ma» montagne. Je la connais bien. Je la fréquente systématiquement, plusieurs fois par semaine, depuis des années. A chaque fois, c'est un rendez-vous que j'anticipe goulûment.

Suppôt de la course à pied depuis des lunes, ma connaissance du Mont-Royal est donc toute physique, concrète. C'est un contact qui amalgame à la fois le muscle, l'oeil, l'ouïe, l'odorat, et la rêverie tout aussi bien. Je vous le disais que je la connaissais bien ma montagne! Je l'ai connue craquant de froid en janvier, balayée de vents à frigorifier un Esquimau, tordue de frissons sous zéro; je l'ai connue suante, presque tropicale, en juillet, toute illuminée de bleu; accueillante à souhait pour les adorateurs du soleil qui ne peuvent se payer les Laurentides. Je vous le dis: elle est généreuse et démocratique. Pas besoin de montrer patte blanche pour y flâner. Un ministre et un clochard y sont les bienvenus. La nuit, elle peut fournir un lit d'herbe aux adolescents que la maladie d'amour agite, remplacement tellement plus sympathique que l'inaccessible Hilton ou Holiday Inn. Ah!... qui dira le feu de ces étreintes écologiques! (...)

Maintenant, lecteur ou lectrice, laisse-moi te dire que «ma» montagne (et la tienne aussi, si tu le veux) a été profanée le vendredi 18 juillet 1980, en plein après-midi. On pourrait même parler de viol, mais je sais que cela ne s'applique pas aux montagnes. Profanée, disais-je... par qui? par quoi? Par des apprentis soldats de l'armée de mon pays. Voilà pour le qui. Par quoi? Des jeeps, des walkies-talkies, différents appareils de communication ayant tous la propriété agaçante d'être bruyants et nasillards à satiété. Ils allaient et venaient en bandes de quinze à vingt, vociféraient en anglais un charabia tonitruant, montant et vociférant l'allée centrale qui conduit au lac des Castors. Personnellement, j'ai été bousculé violemment par un jeune militaire au regard pègreux, tout droit sorti d'un roman de série noire. Le havre de paix qu'est le Mont-Royal cédait la place à un simili-champ de bataille où se déployaient les aspirants marchands de la mort. Au centre de tout ce capharnaüm meurtrier, la montagne ne se prêtait plus à aucune considération poétique.

Trêve de lyrisme! La montagne devenait la proie de jeunes loups que le «si la vie t'intéresse» démange. Signe des temps, la jeunesse d'ici, avec un taux de chômage touchant les 20% et plus pour ce qui la concerne, n'a guère la liberté de choix de son plan de carrière! Mais pour ceux et celles qui s'entraînaient, tout guillerets, pour le marathon international de Montréal, les marcheurs, les familles en pique-nique, la raison du pourquoi de leur présence kaki n'effleurait pas leurs esprits: unanimement, ils désapprouvaient ce spectacle perturbateur qui dépassait la centaine de participants! De partout des cris surgissaient: «Va jouer à la guerre ailleurs qu'ici!» «Bâtard deverrat,décrissed'icitt!»

Je sais que le maire Drapeau n'a pas entendu ces condamnations de simples citoyens, trop occupé qu'il est à composer en catimini sa réponse «internationale» au rapport Malouf, ou encore à inventorier un autre moyen de fuir les questions pourtant légitimes des journalistes. Il en est de même pour le ministre québecois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, absorbé sans doute à scruter les causes de l'incurie de cette industrie... Je lui signale que les centaines d'Américains présents à ce spectacle se demandaient, à haute voix, s'il y avait un lien quelconque entre ces mouvements de troupes et la situation post-référendaire. Je lui laisse la réponse, ou plutôt je lui suggère qu'il en fasse une question privilégiée dans l'actuel guet-apens constitutionnel dans lequel s'enlise la direction du PQ. Quant à moi, je laisse la réponse à un panneau indicateur qui parsème le Mont-Royal: «TENIR LES CHIENS EN LAISSE»...

Serge PROVOST
Prof. de philo au Cégep
de Saint-Jérôme
Montréal

Cessera-t-on un jour de dénigrer la mère au foyer?

Quand cessera-t-on d'insinuer qu'il est dévalorisant et avilissant d'être une femme au foyer qui s'occupe du bien-être de tout son petit monde et en même temps de son propre bien-être? Eh oui!, son propre bien-être!»

On ne cesse de nous rabattre les oreilles de part et d'autre que dans les manuels scolaires on traite les femmes en êtres inférieurs. Dans la lettre ouverte de Lison Prud'homme, de Pierrefonds, que vous avez publiée, on peut lire: «Dans leurs livres d'écoles, les filles, en même temps qu'elles apprennent à lire et à compter, reçoivent un message dévalorisant par rapport aux garçons: pendant qu'on présente les garçons comme des êtres débrouillards, ambitieux et pleins d'initiative, prenant leur plaisir et leur développement dans les sports, l'aventure et l'étude, les filles, elles, ne trouvent leur plaisir que dans l'accomplissement des tâches ménagères et le soin des plus jeunes, quand ce n'est pas d'une poupée.» Elle dit plus loin: «En plus, elles ne sont que très rarement les personnages principaux d'une histoire.»

Trop c'est trop, j'en ai assez! Laissez-moi vous dire à vous et à tous ceux qui pensent comme vous que vous êtes dans l'erreur. Nous avez-vous consultées, nous les mères-ménagères comme vous dites, pour savoir où nous nous situons dans l'échelle sociale? Peut-être que ce n'est pas pour vous le travail au foyer, mais ne vous est-il jamais venu à l'idée qu'il y en a d'autres que cela intéresse. Nous respectons votre choix de travailler à l'extérieur si ça fait votre bonheur, alors respectez-nous s'il vous plaît. Contrairement à ce que vous insinuez, il n'est nullement dévalorisant de rendre les autres heureux en étant femme au foyer, ce qui ne fait pas pour autant de nous des esclaves et martyrs.

La mère est la personne qui a le plus beau rôle à jouer dans la société. Elle est l'essence même de la famille, la plus belle entreprise qui existe et que l'on semble vouloir détruire par tous les moyen. N'est-ce pas elle qui prépare, éduque et forme les adultes de demain qui deviennent souvent de grands personnages, hommes ou femmes? N'est-ce pas elle qui encourage un mari déprimé qui rentre de son travail le soir en ayant subi toutes les frustrations d'une dure journée? Quel enfant n'est pas heureux à son retour de l'école de retrouver une maman souriante qui lui a préparé une collation et qui sait écouter le récit de ses mille et une aventures? N'est-elle pas la conseillère vers qui tout le monde se tourne lorsque les problèmes surgissent?

Bien sûr, elle fait du ménage, mais si elle ne le faisait pas, qui aimerait rentrer dans une maison sale, la vaisselle d'une semaine traînant un peu partout, des lits qui n'auraient pas été changés, etc. Qui aimerait aussi manger des «TV Dinners» toute sa vie? Qui dans une famille n'est pas heureux de s'afficher avec des vêtements, confectionnés amoureusement, petit à petit, parfois entre deux brassées de linge? Quelle femme n'est pas fière de sortir lorsqu'elle porte aussi les vêtements qu'elle a eu le temps de fabriquer elle-même?

N'est-ce pas là l'image d'une personne «débrouillarde, ambitieuse et pleine d'initiative»?

Même si elle n'a pas tous les diplômes, la mère n'est-elle pas psychologue, médecin, infirmière, puéricultrice, secrétaire, patron (tout en laissant croire subtilement au mari que les décisions viennent de lui), comptable, administratrice, couturière, ménagère, plombière, bricoleuse, peintre, décoratrice, cuisinière, menuisière, directrice des activités, jardinière d'enfants, en même temps qu'elle est l'heureuse épouse de l'homme qu'elle a choisi entre tous. N'est-ce pas là le «personnage principal d'une histoire»? Qui peut se vanter d'être le patron d'une telle entreprise? Je trouve que ce n'est pas si mal comme modèle à suggérer aux petites filles.

En plus, de par sa situation, la femme à la maison a toutes les possibilités de suivre l'actualité de près et d'avoir d'autres sujets de conversation que le «travail de maison» (...)

Ayant moi-même travaillé à l'extérieur tout en étant mariée, je puis vous assurer que je n'envie pas celles qui le font présentement. Après notre journée, mon mari et moi devions, comme les autres couples dans la même situation, voir à l'ordre de la maison, ce qui fait qu'il ne restait que peu de temps pour les loisirs. C'est ça le bonheur d'après vous? Je crois que nous ne situons pas les valeurs au même endroit.

Ginette B. BEAUSÉJOUR
Joliette

P.S.: Si chacun faisait ce qu'il a à faire sans toujours chercher à changer la vie des autres, peut-être y aurait-il moins de conflits?

Autre réplique au Dr André Fortas

Le docteur André Fortas, Français d'origine martiniquaise, devenu Canadien à part entière, bien connu dans les divers milieux canadiens et québécois où il s'est maintes fois mérité l'attention publique, encore mal guéri des horions reçus lors de la campagne référendaire tant du camp du Oui que de celui du Non, vient à nouveau de faire la bougeotte en lançant un nouveau cocorico assez sonore dans les colonnes de LA PRESSE.

Son article intitulé: «L'immigration canadienne face au drame Haïtien» mérite quelques redressements.

Voulant, de bonne foi sans doute, placer son mot dans le drame des «boat-people» haïtiens, il a proposé, en ce qui concerne les illégaux haïtiens au Canada, un modus operandi qui n'est pas à dédaigner. Au sujet des frictions perpétuelles provoquées par l'arrivée à l'aéroport Mirabel des voyageurs haïtiens, il a suggéré un accord de «clearance» au départ de Port-au-Prince avec le gouvernement haïtien». Pareille solution serait valable à condition, bien entendu, que les deux paliers de gouvernement en cause y souscrivent.

Mais, là où nous divorçons totalement avec le docteur Fortas, c'est lorsque son angélisme le porte à croire que les «boat-people» haïtiens ne sont que des réfugiés économiques.

«Il est, bien sûr, de bonne guerre, opine le docteur Fortas, pour les opposants au régime Duvalier de leur coller l'étiquette de réfugiés politiques. Dans la stratégie ainsi adoptée, cela a pour but de créer la bisbille entre Ottawa, Washington et Port-au-Prince. Il serait surprenant que ces manoeuvres politiques parviennent à aider ces malheureux. Qui sont-ils? D'abord et presque exclusivement des pauvres gens, pour la plupart des illettrés, dont les liens avec la politique sont plutôt distants. On ne les a guère consultés depuis l'indépendance d'Haïti et il est douteux que cela change. Dès lors, leur coller une étiquette de réfugiés politiques est un peu farfelu. Ils ont quitté un pays enseveli sous des problèmes économiques et sociaux énormes, et à qui il faudra plus qu'un changement de régime, comme on nous le dit candidement, pour que ça s'améliore. Ces données sont bien connues de Washington et d'Ottawa, et on voit mal ces deux capitales gâcher leurs relations avec un gouvernement ami, en entrant dans ce jeu.»

Ces assertions du docteur Fortas diffèrent totalement du point de vue d'un haut magistrat américain qui vient de prouver, dans un jugement désormais célébré, que les «boat-people» haïtiens le sont devenus par suite des circonstances politiques prévalant dans leur pays. En s'entêtant à vouloir prouver le contraire, le docteur Fortas remplirait-il le rôle ingrat de l'avocat du diable? Ce serait fort dommage s'il renonçait à tout son entregent parmi les Haïtiens de son camp pour s'embrigader parmi ceux-là qui, par manque total de discernement, maladresse ou insigne mauvaise foi, veulent faire accroire que les «boat-people» haïtiens sont uniquement des réfugiés économiques.

«De plus, poursuit le docteur Fortas, il est étonnant de voir des opposants à un régime politique inciter des pays étrangers à les aider à renverser ce gouvernement, légalisant ainsi l'intervention étrangère.»

Pour affirmer pareille chose, il faut supposer que le Docteur Fortas a des intelligences ou bien avec ces opposants qu'il dénonce ou bien avec les gouvernements dont il prend la défense. Au cas contraire, le cher disciple d'Hippocrate ferait mieux de potasser sa médecine s'il ne connaît pas encore les dessous des cartes en fait de relations internationales.

Le docteur Fortas qui, au bout de sa plume, s'élève contre les interventions étrangères, — ce en quoi il nous rejoint, — déclare, avec un aplomb qui désarçonne: «Si l'on veut résoudre le problème fondamental (d'Haïti), il est évident que *l'heure est venue pour les puissances occidentales* de s'asseoir avec les Nations unies et de mettre sur pied un *véritable plan Marshall pour Haïti, car l'étendue des problèmes de ce pays est telle que seule une aide internationale massive et coordonnée pourrait lui donner une chance. Cela suppose quasiment une tutelle temporaire de l'Etat haïtien comme ce fut d'ailleurs pratiquement le cas pour certains pays d'Europe à la fin de la guerre.*»

Voilà donc le mot lâché par le docteur Fortas! Il souhaite une TUTELLE temporaire de l'Etat Haïtien. Ce à quoi nous lui répondons par un catégorique: «NON MERCI!»

Mais tout n'est pas à rejeter dans l'intervention du Docteur Fortas; elle n'aurait pas été mal reçue s'il s'était limité à la solution suivante qui le regarde aussi en tant que citoyen canadien.

En ce qui concerne le cas des immigrants illégaux déjà au pays, il n'est pas certain qu'une nouvelle opération «Mon Pays» solutionne le problème. Comme c'est à craindre, on risquerait de se retrouver encore devant le même problème d'ici à quelques années. On peut concevoir que le gouvernement canadien, prenant acte de la présence de ces illégaux, décrète une amnistie générale. Tous ces gens seraient alors identifiés, obtiendraient un permis de travail avec tous les avantages dont jouissent les autres travailleurs. La seule différence, ils n'obtiendraient pas la qualité d'immigrants, et, au cas où, après trois ans ils voudraient postuler cette qualité, ils devraient aller s'enregistrer en dehors du pays et démontrer que depuis leur acceptation ils ont eu une conduite exemplaire en ce qui concerne le respect des lois du pays.

Voilà donc une excellente proposition qui ferait avancer le dossier.

Jacques A. DÉSINOR
Greenfield Park

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Des cliniques pour «meurtres sur demande»

Mlles Micheline Allard,
Suzanne Laferrière,
Catherine Isabel

C'est suite à votre lettre adressée au ministre Lazure et qui a paru dans LA PRESSE du jeudi 10 juillet, que je vous écris.

Vous vous plaignez du fait que certaines régions du Québec ne sont pas encore dotées de ces cliniques qui offriraient tous les services nécessaires à l'avortement libre et gratuit. Avant d'exiger la mise sur pied de toutes ces cliniques pour meurtres sur demande, laissez-moi vous parler d'une autre forme d'injustice que celle dont souffrent encore ces quelques femmes qui doivent aller à New York.

Au début de l'empire romain, la loi du Pater Familias donnait au père romain le droit de vie ou de mort sur son enfant. Heureusement, l'empereur Hadrien fit abolir cette loi et rares sont ceux qui exigeraient que ce droit soit rendu au père. Mais maintenant on demande que le droit de tuer son enfant soit à nouveau donné, mais cette fois-ci à la mère.

Et c'est là que devrait se situer avant tout le débat sur l'avortement: tuons-nous, OUI ou NON, un être humain et, si oui, quelles raisons avons-nous pour justifier le meurtre d'un innocent?

Chacun de nous a été un zygote de quelques jours, un embryon de quelques semaines, un foetus de quelques mois, un bébé de quelques livres, un enfant, un adolescent, etc. Ce ne sont là que différents stades de notre vie et y aurait-il eu un stade où je n'étais pas moi?

Que ferions-nous si nous apprenions qu'une mère de notre quartier a l'intention de faire tuer son bébé de deux mois car celui-ci lui prend trop de temps, lui coûte de l'argent, l'empêche quelquefois de sortir et que, peut-être, son moral sera affecté si elle le garde plus longtemps? Qu'arriverait-il si nous apprenions que le bébé est mort d'un empoisonnement au sel? Cette mère serait accusée de meurtre, mais comment condamner cette femme alors que nous justifions POUR LES MÊMES RAISONS qu'une femme tue son enfant quelques mois plus tôt? (...)

Aiderons-nous la mère ou tuerons-nous l'enfant?... Aujourd'hui c'est «épeurant» d'avoir l'âge d'un foetus, demain ce sera peut-être l'âge d'un vieillard ou l'état d'un malade...

C'est un cri pour la vie que je vous lance et le droit à la vie précède tous les autres droits de l'homme.

Solange VIAU
Montréal

Pour des élections à date fixe

Il y aura des élections présidentielles en novembre aux Etats-Unis. Tout le monde sait cela bien en entendu. Si j'en parle, c'est que chez nous, au Québec, il y aura quatre ans dans quelques mois que le gouvernement a été élu; il devrait donc y avoir appel au peuple à l'automne. Mais, à cause du système électoral en vigueur chez nous, le premier ministre est seul maître de la situation; élections il y aura s'il le veut bien. C'est différent aux Etats-Unis car, même si le président actuellement en fonction croit que le climat ne lui est pas favorable, les citoyens des U.S.A. devront aller exercer leur droit de vote.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous. Les élections tant au fédéral qu'au provincial devraient avoir lieu à date fixe comme aux Etats-Unis.

Guy MORGAN
Sorel

AVIATION 80

La domination d'Air Canada a diminué

— 3 —

■ Les compagnies d'aviation régionales se sont transformées considérablement vers la fin des années 60 et au cours des premiers mois de 1970. Un rôle mieux défini dans un contexte de développement associé au progrès en général du Canada ont permis aux administrateurs de faire preuve de certaines audaces.

GAÉTAN LAVOIE
collaboration spéciale

On constate qu'Air Canada s'est emparé de la plus grande part du gâteau quant aux revenus encaissés par les transporteurs de premier et de deuxième niveau. Cependant, Air Canada a vu peu à peu sa part du marché s'amoindrir sur une période de huit ans. Même s'il ne s'agit pas d'une baisse alarmante, il convient ici de souligner que chacun des régionaux a fait des efforts importants pour passer d'une part modeste de 1% à celle de 3%. La force d'Air Canada est demeurée toutefois écrasante et étouffante pour la plupart des petites compagnies même si sa par de marché de 1970, de 67% qu'elle était s'est rétrécie à 61% en 1978.

Dans l'ensemble, les recettes globales ont triplé en huit ans. Nordair et Québecair ont donné le ton dans l'est du pays et contribué ainsi à changer quelque peu les règles du jeu. Toutes les régionales se sont lancées sur les vols nolisés au début de la décennie. Elles ont toutes enregistré des succès importants quant au nombre de passagers transportés et aux revenus enregistrés. Cependant, les coûts d'exploitation ont augmenté d'autant, gelant ainsi les capitaux nécessaires à la modernisation des équipements de toutes sortes.

C'est ainsi que, vers la fin de la décennie, Québecair et Nordair ont dû reculer considérablement sur le marché des vols nolisés de longue distance afin de faire face à l'avenir. Air Canada en a profité de même que CP Air. Les prochaines années laissent croire que le nombre de voyageurs n'augmentera pas de façon substantielle chez les régionales. Le nombre d'employés pourrait avoir tendance à diminuer ou encore à se stabiliser au niveau actuel. Les prochaines années pourraient être celles de la consolidation alors qu'on achève de refaire les flottes des années 1980.

P.W.A. a mené le bal et donné le ton à toutes les compagnies régionales

Pacific Western Airlines a mené le bal parmi les transporteurs de sa catégorie quant au nombre de passagers transportés pour tous les services. P.W.A. a plus que doublé en huit ans le nombre de passagers qu'elle a accueillis. Pour l'ensemble des passagers ayant voyagé en 1970 avec les sept compagnies dont il est question au Canada, P.W.A. avait arraché une tranche de 8%. Elle a vu sa part du gâteau passer à 13% en 1978.

D'autre part, à ce chapitre, Québecair et E.P.A. ont connu une croissance relativement semblable en triplant leurs gains. Il en fut à peu près ainsi pour Nordair, même si celui-ci a transporté moins de monde. Chez Transair, la croissance a doublé, mais sa part du marché relative par rapport aux autres, est demeurée stable.

Air Canada a obtenu une part du marché de 70% en 1970 mais s'est vu pressé par les régionales qui lui ont enlevé un certain marché local au cours de la dernière décennie.

Air Canada a vu sa part du public réduite de 14% en huit ans. En 1970, Air Canada indique 7.3 millions de voyageurs tandis que 1978 montre 11.2 millions. Il s'agit tout de même d'un accroissement de plus de 52%.

Les vols nolisés ont donné un deuxième souffle aux régionales

Les vols nolisés ont volé la vedette au cours de la dernière décennie. Une certaine accessibilité du transport aérien à l'échelle du monde occidentel a eu ses effets au Canada de la même manière que ce phénomène a contribué à changer la face du transport aérien aux États-Unis et en Europe.

Les compagnies régionales ont saisi l'occasion et c'est ainsi que Nordair et Québecair ont foncé avec une énergie qui n'avait d'égale que la course aux aubaines sur le marché des avions longs-courriers usagés. Dans le contexte d'une planification à court terme et sous l'attrait des honneurs reliés aux grandes vocations internationales et surtout dans une perspective de développement et de profits, les régionales ont montré les dents sur le marché des vols nolisés.

Québecair a obtenu la meilleure performance dans ce secteur en décrochant 24% de la part du gâteau. Elle l'a emporté sur Air Canada et CP Air. Nordair et Pacific Western ont, elles aussi, donné un sérieux coup de barre pour s'offrir en 1978 des tranches de 18% et 17%. E.P.A. est surtout restée dans les provinces de l'Atlantique.

La grande envolée des régionales sur le marché des vols nolisés a cependant tourné en queue de poisson vers la fin de la décennie. Successivement assommées par les crises du pétrole et une agressivité nouvelles des grandes compagnies d'aviation telles Air Canada et, surtout, face à la réalité financière qu'impose le rajeunissement des flottes, les régionales ont cessé récemment leurs vols internationaux.

La prudence et les mises à pied sont devenues à la mode et remplacent ainsi la fougue qui a donné un deuxième souffle aux régionales ces dix dernières années. Les fusions sont amorcées avec l'affaire Transair/P.W.A. dans la deuxième moitié de la décennie tandis que les régionales de l'Est ne cessent de flirter dans le charivari des intérêts politiques et économiques. Tout indique que l'explosion provoquée dans le transport aérien au Canada par les régionales va se transformer en implosion.

DEMAIN: les marchandises.

Recettes globales pour les années 1978 et 1970.

	1970	% part de marché	1978	% part de marché
Air Canada	$478,259,053	67%	$1,322,586,697	61%
CP Air	149,582,784	21%	465,829,117	21%
Nordair	12,717,883	2%	67,406,770	3%
Québécair	8,867,423	1%	73,810,645	4%
Eastern Provincial	12,733,069	2%	52,029,145	2%
Transair	11,482,727	2%	43,388,773	2%
Pacific Western	40,605,712	5%	142,239,508	7%
Total	714,248,651	100%	2,167,290,655	100%

Nombre de passagers transportés pour les compagnies de premier et de deuxième niveau pour tous les services. (...%) part du marché pour chacune des entreprises dans leur catégorie au Canada.

	1970		1978		
Air Canada	7,398,224	70%	11,254,995	56%	−14%
CP Air	1,453,235	14%	2,878,581	15%	+ 1%
Nordair	143,860	1%	618,472	3%	+ 2%
Québécair	223,864	2%	971,946	5%	+ 3%
E.P.A.	256,694	2%	939,982	5%	+ 3%
Transair	261,206	3%	595,706	3%	—
P.W.A.	866,454	8%	2,703,239	13%	+ 5%
Total	10,603,357		20,062,921		

Comparaisons entre transporteurs pour les années 1970 et 1978

	Air Canada	CP Air	Nordair	Québécair	E.P.A.	Transair	P.W.A.
Recettes totales	(1)	(2)	(4)	(7)	(5)	(6)	(3)
1970	$478,259,053	149,582,784	12,717,883	8,867,423	12,733,069	11,482,727	40,605,712
	(1)	(2)	(5)	(4)	(6)	(7)	(3)
1978	1,322,586,697	465,829,117	67,406,770	73,810,645	52,029,145	43,388,773	142,329,508
Nombre d'employés	(1)	(2)	(7)	(5)	(4)	(6)	(3)
1970	17,688	5,173	291	414	527	390	1,238
	(1)	(2)	(5)	(4)	(6)	(7)	(3)
1978	20,459	6,989	885	1,016	875	706	2,428
Passagers transportés	(1)	(2)	(7)	(6)	(5)	(4)	(3)
1970	7,398,224	1,453,235	143,860	223,864	256,674	261,206	866,454
	(1)	(2)	(6)	(5)	(4)	(7)	(3)
1978	11,254,995	2,978,581	618,472	971,946	939,982	595,706	2,703,239
Marchandise en livres	(1)	(2)	(5)	(6)	(4)	(7)	(3)
1970	260,546,593	43,464,186	10,960,264	6,715,322	11,993,708	6,172,854	18,515,538
	(1)	(2)	(4)	(7)	(5)	(6)	(3)
1978	320,884,332	97,036,033	26,555,040	10,498,613	21,413,993	14,443,274	42,087,231

* Le chiffre entre parenthèses situe le rang quant à la performance.

LES PONTS DE MONTRÉAL

Vers Deux-Montagnes par le pont du CN

■ Le Canadien National a un pont qui prend naissance à la pointe ouest de Pierrefonds, franchit la rivière des Prairies au-dessus des rapides du Cheval blanc, touche les îles Parizeau et Bigras et aboutit à Laval-sur-le-Lac en direction de Deux-Montagnes.

DENIS MASSE

Ce pont, construit pendant la Première Guerre mondiale, est monté très haut sur des culées de pierres, dans sa première partie entre l'île de Montréal et les îles de Laval. Mais, dans sa deuxième partie, au contraire, il passe presque au niveau de l'eau sur une longueur d'un bon kilomètre.

Ce pont, intégré à une ligne qui allait de Mont-Royal à Grenville, en Ontario, fut inauguré le 18 juillet 1916. Cette ligne dessert maintenant Saint-Jérôme, Huberdeau et l'aéroport de Mirabel.

Les trains de banlieue allant jusqu'à Deux-Montagnes y passent également plusieurs fois par jour.

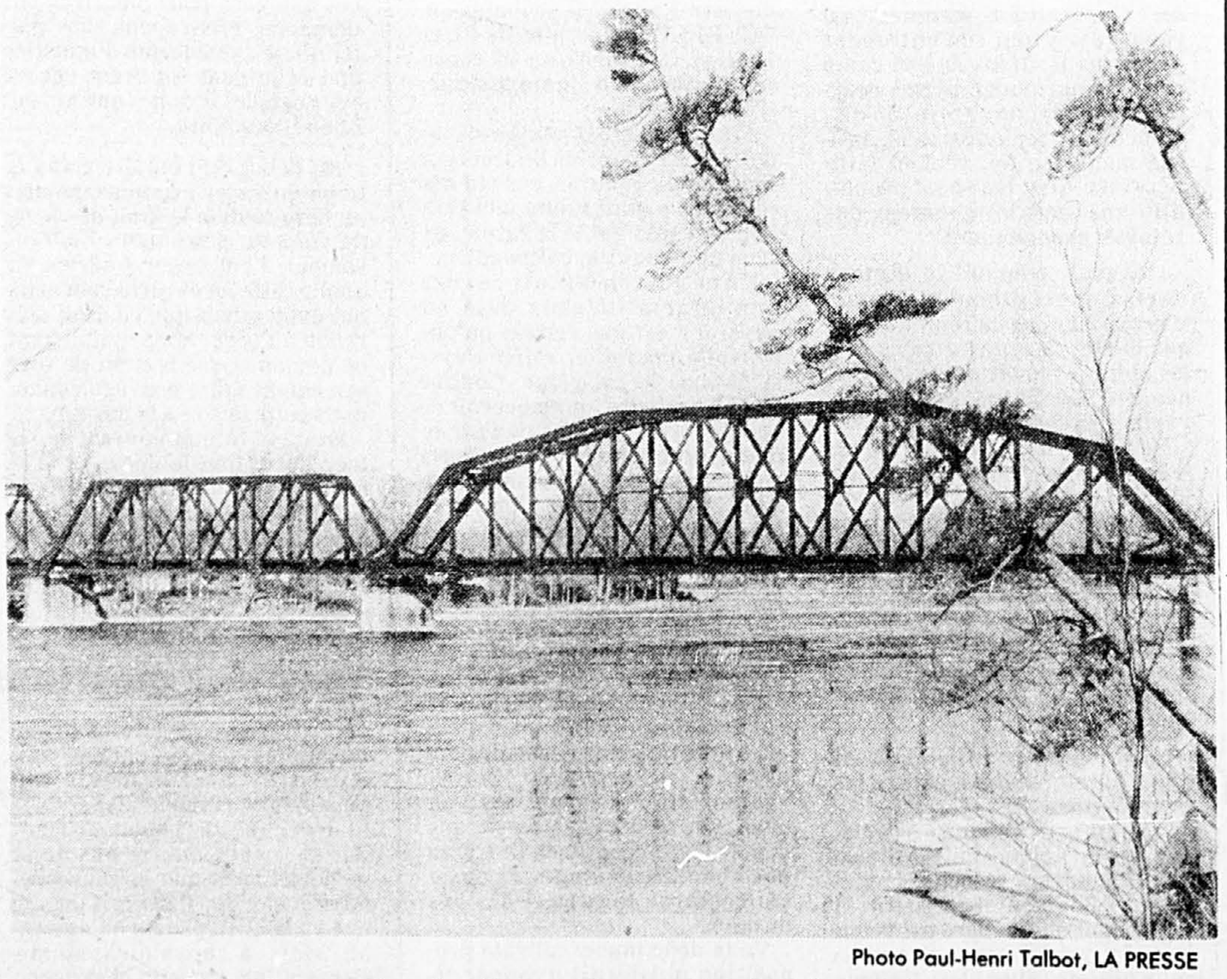

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le train du CN, qui passe dans le décor enchanteur des îles de Laval, emprunte ce joli pont construit en 1916 pour assurer une liaison avec Grenville, en Ontario. Des milliers de banlieusards y passent maintenant chaque jour.

«Le fait anglais au Québec»: un livre stimulant, mais...

Lysiane Gagnon

■ La lecture du «Fait anglais au Québec», de Sheila Arnopoulos et Dominique Clift,(1), constitue un exercice stimulant: on y trouve des interprétations historiques fort différentes de celles qui circulent en milieu francophone, en même temps qu'on y découvre, au-delà des stéréotypes, diverses facettes de cette minorité anglo-québécoise que la plupart d'entre nous connaissons à peine.

Au fil des pages apparaît une communauté moins homogène idéologiquement qu'on ne le croit dans nos milieux, culturellement affaiblie, exclue des centres de pouvoirs depuis que Toronto a remplacé Montréal comme métropole économique, plutôt démunie face à la montée du pouvoir technocratique francophone, et forcée de renouveller son leadership — dans un sens plus progressiste — parce que ses élites traditionnelles n'ont pas pu s'adapter au changement.

Sur ce sujet précis, les auteurs sont en terrain connu: Mme McLeod est issue de la communauté anglo-montréalaise, et M. Clift y a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle. Ainsi est-ce de l'intérieur mais sans complaisance et avec un bon sens critique qu'ils analysent l'évolution de cette minorité qui est passée, en fort peu d'années somme toute, du confort suprême d'un isoloir privilégié à un état d'insécurité qui confine parfois à l'hystérie... comportement dont ses propres media d'information sont largement responsables, signalent les auteurs, qui ont tous deux été journalistes au Montreal Star. Un thème central: la division des rôles qui a prévalu depuis la conquête jusqu'à la révolution tranquille, et qui assurait, mais sur des bases dont les auteurs ne font pas assez ressortir à quel point elles étaient injustes pour les francophones, une paix artificielle. Aux Français la politique et la culture, aux Anglais le commerce et l'industrie...! Dans ce contexte, le Parti libéral fédéral a constitué un point de jonction unique entre les milieux d'affaires montréalais et la population francophone, «ailiance qui a donné au Québec un poids disproportionné dans le système fédéral» mais dont l'impact a diminué en même temps que la force économique de Montréal. Ce chapitre, sur «la médiation du Parti libéral fédéral», est l'un des plus intéressants du livre.

Une thèse sèche

Autre interprétation, celle du néo-nationalisme québécois comme étant essentiellement l'expression des revendications de la nouvelle classe des technocrates à Québec (plutôt que, comme l'estiment plutôt beaucoup d'historiens, la manifestation contemporaine d'un courant historique constant issu de la conscience d'avoir été un peuple conquis et par la suite dominé même subtilement). Pour M. Clift au contraire, la montée nationaliste au Québec s'explique surtout par une lutte de pouvoirs entre deux bureaucraties, l'une anglaise et située à Ottawa, l'autre française, et s'identifiant au courant nationaliste.

Cette description, très sociologique, contient une bonne part de vérité mais elle est trop réductrice et trop sèche pour rendre compte du phénomène nationaliste québécois.

Phénomène que les auteurs, d'ailleurs, analysent non seulement sans empathie ni compréhension profonde, mais aussi sans sympathie. Même s'ils concèdent en passant que le nationalisme a aussi été, à certaines époques, un facteur de progrès social, on sent fort bien sous leur ton poli et volontairement dénué d'émotion, poindre les préjugés les plus anciens, comme celui qui veut que la société française au Québec ait depuis toujours de fortes tendances au conservatisme social et au sectarisme. (Ainsi refusent-ils d'analyser la réaction de repli des Canadiens français, après la Conquête, autrement que comme un attachement obstiné et réactionnaire au régime seigneurial. Qu'il y ait eu, exercée contre eux et consciemment, de la discrimination, cela les auteurs n'en parlent pas.)

Grave carence dans un livre qui s'adresse d'abord au Canada anglais, pour qui il constituera l'unique source de renseignements sur ce sujet, les auteurs négligent étrangement de décrire la situation dont jouissait la communauté «wasp» de Montréal avant les lois sociales et linguistiques des dernières années: les données du rapport B & B, pourtant essentielles à la compréhension des tensions entre les deux groupes, autour de 1970, n'apparaissent nulle part... non plus que la description des scandaleux avantages fiscaux dont bénéficiaient les institutions anglaises comme le PSBGM.

Les auteurs préfèrent insister, dans la chronologie, sur les lois (toutes théoriques) votées en faveur du français dans trois provinces anglaises, comme pour montrer que les lois 22 et 101 sont venues telles une vengeance tardive au moment où le sort du français ailleurs s'améliorait!

Des comparaisons maladroites

Dans son ensemble, ce livre insiste tellement sur la lutte pour le pouvoir économique entre les deux groupes, qu'il néglige complètement un autre volet essentiel de l'histoire, soit le nécessaire renversement, par la montée nationaliste, d'injustices intolérables.

Incapables donc d'analyser sereinement et pour ce qu'il est le nationalisme québécois, les auteurs tentent maladroitement de le mettre en parallèle avec d'autres mouvements qui n'ont pas grand-chose de comparable — la lutte des Femmes, des Porto-Ricains et des Noirs aux États-Unis, les revendications territoriales de la nation amérindienne Dénée... et dans leur éloge du «pluralisme» américain, ils en viennent à confondre la ville de New York avec les États-Unis, des expériences pédagogiques de pointe (dans l'enseignement des langues) avec la norme politique et sociale, et à oublier qu'il n'y a aucune commune mesure entre la force du français au Québec et celle de l'anglais aux États-Unis.

Le livre se termine par un appel à l'intégration — selon des modes peu définis toutefois — de la communauté anglaise à la société québécoise, et à l'ouverture de la communauté française aux autres cultures minoritaires. Projet pluraliste, fort bienvenu et fécond, mais qui hélas, sous la plume de Clift et Arnopoulos, se retrouve encore une fois teinté de cette conviction que les Québécois de souche française seraient foncièrement «ethnocentristes» et «sectaires».

Ainsi, page 180: «Si Montréal n'a pas changé en même temps que le reste du pays, c'est parce que les Français n'étaient pas vraiment intéressés au pluralisme qui devenait rapidement la norme dans les provinces anglaises...».

Mais de quelles provinces parlent-ils au juste? Parlent-ils exclusivement du centre-ville de Toronto? Le pluralisme est loin d'être partout évident au Canada anglais, c'est le moins qu'on puisse dire, et le fait est que le Québec est la seule province à avoir accueilli sans la moindre levée de boucliers un nombre proportionnellement élevé de «boat people»!

Mais le bouquet, c'est l'allusion à l'affaire de l'école Notre-Dame-des-Neiges, dont les auteurs affirment qu'elle fut le fait de «parents immigrants» qui demandaient l'abolition du statut confessionnel parce que la majorité des élèves étaient non-francophones et non-catholiques! Voilà une suite d'erreurs impensables dans un manuscrit qui a pourtant dû être lu et relu avant publication.

Tout le monde à Montréal sait que cette école est très majoritairement fréquentée par des francophones de souche, et que les principaux porte-parole du projet pluraliste sont deux couples de «canadiens-français», chrétiens engagés par surcroît! Le comité d'école, en outre, a travaillé pendant trois ans sur ce projet pluraliste, en plus de s'occuper activement de l'accueil aux immigrants... et sur la vingtaine de personnes les plus impliquées, il y en avait tout au plus deux ou trois qui n'étaient pas des Québécois francophones!... Mais peut-être ces faits ne cadrent-ils pas avec la thèse de l'«ethnocentrisme» inhérent à la société franco-québécoise?

Tout cela fait que c'est avec quelque amertume et en se disant que les deux solitudes restent encore telles, qu'on referme ce livre qui contient tant d'aspects valables et intéressants, et qui aurait pu, quelques préjugés en moins, être une excellente analyse du Québec contemporain.

(1) Aux Editions McGill-Queens dans sa version anglaise et De l'Etincelle dans sa version française. Ce livre a gagné le prix du gouverneur général. La citation contenue dans cette chronique est une traduction libre tirée de la version anglaise.

THÉÂTRE

LA « VÉNUS D'EMILIO »

Un bon show de Claude Michaud

La Vénus d'Emilio de Jean Barbeau. Mise en scène d'Yvon Leroux. Conception visuelle (décor) d'Yves Desjardins. Régie de Raymond Papineau. Avec France Castel (Rachel Veilleux) André Cartier (Fénélon Leduc) et Claude Michaud (Théo Veilleux). A l'affiche au théâtre La Relève à Michaud (Calixa-Lavallée) jusqu'au 30 août.

Il faut s'y prendre une semaine d'avance pour obtenir des billets à la Relève à Michaud pour le spectacle en cours. Et l'affaire marche tellement bien que les deux frères Michaud, Gilles et Claude, ont pris la décision d'agrandir leur grange pour l'été prochain.

MARTIAL DASSYLVA

L'histoire ne dit pas si devant une réponse aussi forte pour une comédie de Barbeau, ils demanderont à l'auteur de la Vénus d'Emilio de leur fabriquer un autre vaudeville du même type, mais il y a fort à parier devant les rires continus que la pièce fait naître que ce ne serait sûrement pas là une méchante idée.

Car on rit beaucoup à cette version améliorée de Knock-out technique au début de la deuxième période, une comédie créée en 1972 au Théâtre d'été de Saint-Donat et reprise l'année suivante au TNM dans le cadre du Théâtre-Midi, avec Denyse Filiatrault, Roger Gàrand et Albert Millaire.

Analysant la pièce en 1973, j'écrivais que «le comique de «Knock-out» est plus débridé, plus emporté, moins réfléchi (que celui de «Joualez-moi d'amour»). Tout y est mis en oeuvre pour faire rire le spectateur et il faut croire que Barbeau s'y connaît puisque «Knock-out» provoque des rires pratiquement sans interruption».

Huit ans après sa création, la *Vénus d'Emilio* a fort bien résisté aux outrages du temps et à l'usure des modes qui n'en finissent plus de se succéder. Il est d'ailleurs assez amusant de constater qu'avec des chevilles aussi ténues qu'une pelote à épingles, des coups de sonnettes, du vin de gadelle et un «pool» de résultat de hockey, Barbeau est parvenu à accumuler une série de rebondissements tous plus abracadabrants et imprévus les uns que les autres.

Il est vrai que le phénomène étonnera moins lorsqu'on aura souligné que dans l'histoire de la fameuse pelote à épingles tous les personnages, sans exception, s'asseoient dessus.

Toujours est-il, je le répète, qu'on rit beaucoup aux efforts déployés en vain par Rachel Veilleux pour mettre la corde au cou de son épais de cavalier, Fénélon Leduc, lequel en dix ans de fréquentations n'a trouvé moyen ni de la demander en mariage ni d'essayer d'en savoir plus long sur les joies du mariage. Autant Rachel Veilleux peut être considérée comme une jeune fille pas très dégourdie, autant Fénélon Leduc peut-il être vu comme un emplâtre intégral et un demeuré. Parallèlement, on assiste aux manigances du père de Rachel dans le but d'épauler les efforts de sa fille, ainsi que pour parvenir à regarder sa partie de hockey et à mettre le grappin sur le billet gagnant du pool que son vieil ami Gus a revendu à Fénélon.

C'est, du reste, dans le rôle de Théo que Claude Michaud vole le show et recueille les applaudissements les plus nourris à la fin de la soirée. A bon droit, d'ailleurs, puisque Michaud ne lésine pas de sa personne: il se donne tout entier, et un peu plus, à ce personnage au parler haut en couleur, ajoutant même à l'occasion des «ad lib» de son cru qui ont l'heur de faire pouffer ses partenaires, France Castel notamment qui, à deux ou trois reprises, a toutes les misères du monde à reprendre son sérieux et à revenir en piste.

Comme faire-valoir, Castel et André Cartier, l'interprète du rôle de Fénélon, sont parfaits et efficaces, et avec Michaud forment un trio hors de pair et, au surplus, fort bien dirigé par Yvon Leroux qui, cet été, a signé deux mises en scène, celle de la Relève à Michaud et celle du Théâtre Les Ancêtres, où il se taille un bon succès comme interprète.

RADIO-TÉLÉVISION

Louise Cousineau

SIX HEURES ET 3½ MILLIONS

«Les fils de la liberté»: grosse série en chantier

Il est bien difficile de savoir si la super-série «Les fils de la liberté» qui sortira à la télévision à l'automne 1981 sera bonne. Il existe toutefois des indices qui permettent d'entretenir tous les espoirs: l'auteur du scénario, l'écrivain Louis Caron, est jusqu'ici enchanté de la façon dont son oeuvre est traitée par le réalisateur français Claude Boissol. Ce dernier avoue aimer le Québec et la chaleur de ses contacts, et même s'il ne connaissait pas notre pays auparavant, semble s'être adapté tout à fait à nos façons pas toujours françaises. Par ailleurs, tous les gens qui travaillent avec Boissol s'entendent pour affirmer qu'il n'est pas un Français chiant.

A part ça, les photos qui ont été faites pendant le tournage l'hiver dernier sont superbes, certaine rappelant des tableaux de Krieghoff.

Et finalement, c'est une série de six émissions d'une heure qui coûtera $3 millions et demi: beaucoup d'argent pour une série chez nous.

Remarquez que c'est l'indice le moins sérieux: le coût d'une série n'a souvent aucune influence sur sa qualité. Mais enfin, on aime à penser que personne n'aime gaspiller tant d'argent et que la série sera finalement bonne.

Les fils de la liberté racontera l'histoire de la révolte de 1837 telle que vécue par Hyacinthe Bellerose, un fils de colon sans terre qui se retrouvera, sans l'avoir vraiment voulu, à la tête d'un groupe de révoltés. Le rôle de Bellerose sera tenu par Charles Binamé, qu'on a plus connu comme réalisateur de télé que comme comédien. Celui de sa femme Marie-Moitié sera incarné par Sophie Faucher (la fille de Jean et de Françoise). Dans d'autres rôles importants, on retrouvera Jacques Galipeau, Charlotte Boisjoli, Jean-Jacques Blanchet, Germain Houde, Françoise Faucher, Claude Gai, Jean-Pierre Masson, Gaston Lepage, Aubert Palascio, Denise Morelle et Claude Léveillée.

Il s'agit d'une coproduction franco-québécoise. Le réseau de télévision français, Antenne 2, qui assume la moitié des frais de la série, la diffusera en même temps que Radio-Québec chez nous. Radio-Québec a investi $250,000, la Société de développement de l'industrie du cinéma (fédérale) $250,000, l'Institut québécois du cinéma investira probablement $100,000 et le reste sera assumé par l'investissement privé recueilli par le producteur, la maison Interimage, dirigée par Jean Lebel et Nicole Godin.

Les scènes d'hiver ont été tournées en février dernier. Le reste de la série sera tourné à Rawdon au village Canadiana, à partir de la semaine prochaine.

La distribution comprendra en tout 325 personnes. Dominique Michel aura un tout petit rôle camée.

Selon Nicole Godin, Claude Barma, le directeur des dramatiques à Antenne 2 (qui avait signé la réalisation de la grande série *Les rois maudits*) est enchanté par ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Mais pourquoi les Français s'intéressent-ils à la révolte de 1837? Nicole Godin dit que Barma lui a demandé: «Qui sont ces Français qui sont devenus ces Québécois que vous êtes?» «Au fond, dit-elle, les Français s'intéressent aussi à leurs racines, et celles de leurs cousins du Québec devraient les fasciner.»

Interimage projette même une version anglaise des *Fils de la liberté*. Le réseau américain éducatif PBS serait très intéressé à projeter la série où plusieurs personnages sont anglophones. D'ailleurs, des acteurs anglophones interpréteront ces rôles et seront doublés en français pour la version que nous verrons.

Même si la série est une coproduction, elle comprendra peu d'acteurs français parmi les grands rôles (on en prévoit deux actuellement), et à part le réalisateur, tout le personnel de production est québécois. Le directeur de production est Guy Joussemet, qui fut longtemps à l'emploi de Radio-Canada et qui a quitté la maison il y a deux ans.

Au moment de la sortie de la série à la télé, les éditions du Seuil publieront le roman *Les fils de la liberté* de Louis Caron. Ce qui devrait assurer à ce romancier (qui a fait entre autres à *La vie quotidienne* à CBF le matin la narration de *Tête heureuse*) une large diffusion en France.

Charles Binamé dans le rôle de Hyacinthe Bellerose, le héros des Fils de la liberté, une série de télé qui fera simultanément carrière en France et au Québec à l'automne 81. L'action se déroule au moment de la révolte de 1837.

Les Concerts Premier Ltée présentent
ALVIN AILEY
AMERICAN DANCE THEATER
3 représentations seulement
Samedi 23 août à 20h30
(Suite Otis, Inside, Lesnoces, Memoria)
Dimanche 24 août à 15h et 20h30
(Night, Creature, Love Songs, Masekela Langage, Revelations)
En soirée: $8 - $10 - $12 - $15
Matinée: $5 - $7 - $9 - $12
En vente aux guichets de la PDA et au Montréal Trust P.V.M.
Programme sujet à changement
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets, du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Par téléphone: téléphoniques. Renseignements: 842-2112

de l'EROTISME en GRANDE PREMIERE 18 ANS Adultes
Partenaires de Plaisir...
SOUVENIRS EROTIQUES
PLUS
Positions Danoises
en COULEUR
Dès 12 h PAPINEAU 1 4518 PAPINEAU près Mont ROYAL 521-8836
EROS Dès 10 h 1616 STE-CATHERINE E. tél. 598-0143 ST-LAURENT

Le PLAISIR ULTIME 18 ANS Adultes
SAMANTHA FOX dans le rôle de Cosima
GEORGINA SPELVIN
HELEN MADIGAN
et en première
PATRICIA WEST
Mystique
PLUS: 2e FILM EROTIQUE
EVE
Dès 10h

A CHORUS LINE
DÉBUTE LE 20 AOÛT
POUR DEUX SEMAINES FANTASTIQUES
Billets à tous les comptoirs TRS
EXPO-THÉÂTRE
CITE DU HAVRE, MONTREAL 103
RENSEIGNEMENTS — 288-3651

CFCF RADIO 60 PRÉSENTE
THE ROY ORBISON SHOW
Encore Performance
Samedi 2 août, 8h30 p.m.
Billets: $9.50 et $8.50 disponibles au guichet du Théâtre St-Denis et à tous les comptoirs T.R.S.
Une production Donald K. Donald

A 19 ans, est-ce déjà trop??
18 ANS adultes
Abigail Clayton, Annette Haven, John Leslie
NAKED AFTERNOON
PLUS! 2e film adulte HE & SHE
pussycat
4015 St-Laurent 845-5215

un film de Guy Simoneau
PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR 18 ANS Adultes
2e Sem.
à l'affiche ENCORE
DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE
au Ouimetoscope
1204 Rue Ste-Catherine Est Tél.: 526-8600
Sem.: 7.00-9.00
Sam., dim.: 1.00-3.00-5.00 - 7.00-9.00

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

elysée 1
35 MILTON 842-5053
Vous avez aimé "l'Animal" vous adorerez... BELMONDO
FLIC ou VOYOU
POUR TOUS
l'homme à tout faire

elysée 2
35 MILTON 842-5053
L'EVENEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
POUR TOUS
Moliere
$2.50 ETUDIANTS avec carte
Vittorio De Sica
Brèves Vacances
PLUS! MICHEL SERRAULT
LA CAGE AUX FOLLES
L'ASSOCIÉ
Cinéma 7e art 729-0302 3180 rue BELANGER
ASSOCIÉ 7:30 - BRÈVES: 9:15

PAUL BERVAL
J'ME MARIE J'ME MARIE P'US
une comédie de
GILLES RICHER
Dir. Musicale: Georges Tremblay
«ON RIT CHEZ RICHER»
MARDI AU VEND. 20h30
SAMEDI 19h30 — 22h30
Tél. Montréal (direct) 861-2244
St-Sauveur: 227-3747
CHRISTINE CHARTRAND
ANDRÉE BOUCHER
MARC LEGAULT
Le Théâtre St-Sauveur
SORTIE 60

UN THÉÂTRE D'ÉTÉ EN VILLE
KEBEC SPEC - GUY LATRAVERSE présente
UN SPECTACLE DES PRODUCTIONS JEAN-MARIE LEMIEUX
Même jour, même heure, l'an prochain
CE SOIR
SAME TIM NEXT YEAR DE BERNARD SLADE
7 REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
1 SEULE PROLONGATION JUSQU'AU 10 AOÛT
AVEC Angèle Coutu ET François Tassé
15 juillet au 2 août
du mardi au dimanche 21 heures
tnm Réservations: 861-0563
Billets en vente Theatre du Nouveau Monde 84 Ouest rue Ste Catherine
84 ouest Ste Catherine
TELERESERVE (MONTREAL TRUST) UNE NOUVELLE FAÇON D'ACHETER DES BILLETS Composez 861-5036 et reservez vos billets en donnant votre nom et votre numero de carte VISA

PARC BELMONT
MELODY STEWART
29-30-31 juillet
1-2-3 août
Animateur Jean Simon
LES DÉCOUVERTES DE JEAN SIMON CHAQUE LUNDI SOIR
NESTOR & PATOF!
TOUS LES JOURS 14h à 17h
Tous les manèges et les spectacles pour un seul bas prix!*
Master Charge et Visa
$6.00 Samedi et dimanche
$5.50 Sur semaine
$3.50 L'âge d'or
$2.00 Enfants moins de 5 ans
PARC BELLEMONT
*Sauf le karting et la spectacle de prestidigitation
Ouvert tous les jours!

Place des NATIONS 80
CLAUDE DUBOIS
CE SOIR
avec la participation de
Fabienne Thibeault
JEUDI 31 JUILLET à 20h
Billets: $8.50
en vente à tous les comptoirs T.R.S.
en cas de pluie, deux spectacles sont présentés au Kiosque International à 20h et 23h
Une présentation CKOI-FM - Une production Spectra Scène Ltée

Théâtre d'été "Le Saint Laurent" Ile Charron
PRESENTE
BERTRAND GAGNON
JANINE MIGNOLET
ET
REJEAN LEFRANCOIS
DANS
UNE COMEDIE DE ROBERT THOMAS
LES BATARDS
EN GRANDE PREMIERE NORD-AMERICAINE
DU 17 JUIN AU 30 AOUT
MARDI AU VENDREDI 21h.
SAMEDI 19 h ET 22:30 h.
RESERVATIONS: (514) 651-5250
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
Production:
"Les productions Réjean Lefrançois Inc."

«UN TRIOMPHE ENTHOUSIASTE
dans toutes les plus grandes villes du pays!»
BLUE CHAMPAGNE
4 au 16 AOÛT (excepte le dimanche)
Paquet Dumouit Associates Inc. présente
NATIONAL TOURING COMPANY
Ken John Grant et sa
FABULEUSE REVUE À SUCCÈS DES ANNÉES '40

Mettant en vedette
Bill Cole, Jayne Lewis, Deirdre Van Winkle, Don Horsburgh (piano) et Tim Stacey (basse).
«ABSOLUMENT ENIVRANT» — Edmonton Sun
«UN JOYEUX PHÉNOMÈNE» — Victoria Times
«LES CHANSONS DE HARRY WARREN, HOAGY CARMICHAEL, JEROME KERN, IRVING BERLIN ET COLE PORTER N'ONT JAMAIS SI BIEN SONNÉ À L'OREILLE» — Halifax Chronicle Herald
Lun., mar., mer., jeu. 20h
Ven., sam. 18h30 et 21h30
BILLETS $7.50—$8.50
EN VENTE MAINTENANT
centaur 288-3161
The Old Exchange Arts Centre
453 St. Francois-Xavier, Montreal H2Y 2T1 Place d'Armes Metro

Le CRTC approuve l'achat de Câblevision nationale par Vidéotron

■ Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé hier l'achat de Câblevision nationale par Vidéotron Ltée, compagnie contrôlée par M. André Chagnon.

Cette entreprise devient ainsi le plus gros câblodistributeur au Québec. Le CRTC a également approuvé la demande de majoration des tarifs de $1 par mois, qui ne pourra être appliquée toutefois que lorsque l'abonné pourra recevoir 27 canaux chez lui.

Par ailleurs, le CRTC a également permis à la compagnie Canadian Cablesystems de Toronto, dirigée par M. Ted Rogers de prendre le contrôle de Premier.Communications de Vancouver, ce qui fera de cette entreprise le plus gros câblodistributeur du Canada.

La décision du CRTC ne contient que des compliments à l'endroit de Télécâble Vidéotron, l'entreprise de câble de la Rive sud qui, malgré sa petite taille, a innové considérablement dans le domaine de la câblodistribution chez nous.

Dans sa décision, le CRTC affirme être conscient du déséquilibre que pourrait occasionner la création d'une compagnie de la taille de Vidéotron, notamment à l'égard des petits câblodiffuseurs, mais ajoute que les avantages découlant de la transaction et les garanties offertes par le requérant l'ont emporté.

Vidéotron compte dorénavant 392,000 abonnés au Québec, soit la moitié des abonnés du câble. La potentialité du marché de Vidéotron est de 1 million d'abonnés.

REFUS D'UNE RÉCLAME AUPRÈS D'HOMOSEXUELS

La Presse accusée de discrimination

■ La Commission des droits de la personne (CDP) et le Conseil de presse du Québec ont été saisis, cette semaine, d'une plainte formulée à l'endroit du quotidien La Presse par le propriétaire d'une agence de rencontres sentimentales par correspondance.

Dans la plainte déposée à la CDP, le propriétaire du Club Contact Enrg. affirme que la direction du quotidien montréalais aurait fait preuve de discrimination en refusant de publier de la réclame sur les services de rencontre que le club offre aux personnes d'orientation homosexuelle, alors que le journal publie régulièrement «depuis longtemps les réclames d'agences semblables, mais hétérosexuelles».

Le plaignant invoque dans sa plainte à la CDP quatre articles de la Charte québécoise des droits de la personne: l'article 10 sur le droit d'avoir recours à un service public offert à des organismes similaires; l'article 12 sur le refus de conclure un acte juridique; l'article 44 sur le droit du lecteur à l'information, et l'article 49 sur la discrimination préméditée et intentionnelle.

Rappelons que depuis décembre 1977, la Charte des droits et libertés interdit la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle.

MUSIQUE

Pour le Ravel de l'OSM à l'aréna Maurice-Richard

LES CONCERTS POPULAIRES D'ÉTÉ 1980. Orchestre symphonique de Montréal. Direction: Charles Dutoit et Uri Mayer. Artistes invités: Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano et Yves Cantin, ténor. Hier soir, à l'aréna Maurice-Richard.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Un saut en métro jusqu'à la station Viau pour les Concerts populaires de 1980 à l'aréna Maurice-Richard...

La série, cette année, a eu le minimum de publicité, mais le public, déjà gagné, renouvelle son abonnement par la poste via les bons services de la Ville de Montréal, et les sièges dans les gradins sont remplis (à demi, hier, cependant) par un public qui connaît déjà le chemins des Concerts populaires.

Calfeutrés sans doute pour la préparation de sa riposte au juge Malouf, le maire et ses services n'ont pas tenu cette année la conférence de presse habituelle sur les Concerts populaires, et l'OSM assure que la publicité de cette série lui échappe, ce qui explique qu'on n'en connaîtra les détails que par un maximum d'industrie personnelle journalistique. Pas intéressé.

Saut à Maurice-Richard parce que l'orchestre avait programmé *Daphnis et Chloé* dans la version des deux suites pour orchestre seul tirées par Ravel de sa partition avec choeur — celle que l'OSM enregistre dans quelques jours pour la Decca anglaise dans cette dernière version.

D'abord, j'ai été peiné d'apprendre, avec le public présent, la «légère indisposition» qui a forcé Charles Dutoit à limiter sa participation au Ravel, laissant à son assistant, Uri Mayer, le soin de diriger les airs d'opéra chantés par Gabrielle Lavigne et Yves Cantin.

Dès la disparition de la scène des deux micros installés pour le bénéfice des solistes à l'avant, en première partie, les violons (premiers et seconds) sont tout à coup moins chirurgicalement présents dans la tessiture de l'orchestre.

C'est une bonne affaire, car même dans les conditions acoustiques pénibles et dont j'ai déjà dit la calamité, le Ravel sonne de bout en bout comme si de rien n'était.

Ces micros (dont le filage n'est même pas en stéréo) nous restituent un Ravel dont l'écriture est toute par sections plutôt qu'en toile sans coutures. Mais c'est l'occasion de constater avec quels soins sont établis les niveaux dynamiques d'une part, puis l'opposition des sections (bois/violons, cordes/vents). Suspension longue et lente des sons, qui rappellent, dans la sécheresse de la prise de son, que Webern est passé par là quelques décennies auparavant. Ce que cette langueur prend d'énergie à diriger, me dis-je à un moment donné, à la rumeur selon laquelle le nombre des engagements récents et la pression des enregistrements auraient causé à Dutoit quelque mal de dos. Rien n'y paraissait, et les mesures finales avaient l'allant d'une superbe bacchanale.

Uri Mayer a dirigé avec le sens complet des affaires orchestrales l'Ouverture *Rousslan et Ludmilla* de Glinka, de même que l'accompagnement des airs de Gluck chantés par Gabrielle Lavigne (tempo précipité, voix de gorge accentuée) et de Massenet et Verdi chantés par Yves Cantin (la prononciation dans le Massenet a parfois une syllabe ou deux très québécoises).

Le médecin d'Elvis devra comparaître

■ MEMPHIS, Tennessee (UPI) — La cour d'Appel de l'État du Tennessee a débouté l'ex-médecin personnel d'Elvis Presley qui réclamait le retrait d'une accusation voulant qu'il ait prescrit des doses dangereusement élevées de drogue à la vedette rock.

Les avocats du Dr George Nichopoulos avaient réclamé la cassation des poursuites, sous prétexte que le praticien avait déjà été présenté à la Commission médicale d'État sous les mêmes accusations. La poursuite sera donc maintenue au niveau du comté.

Des accusations avaient été portées en premier lieu par la Commission médicale qui prétendait que Nichopoulos avait prescrit sans discrimination de nombreuses drogues à Presley, au chanteur Jerry Lee Lewis et à d'autres patients. Après les audiences, le médecin fut interdit de pratique durant trois mois et mis sous surveillance pour trois ans.

Faites-moi confiance...
Cinéma ODEON

USED CARS
Adolescents 14-17 ANS $2.75 avec carte d'identité et photo
KURT RUSSELL · GERRIT GRAHAM · FRANK McRAE
Atw.: 5:25, 7:35, 9:45 Déc.: 7:00, 9:00
(dernier jour: «The blues brothers»)
PLAZA ALEXIS NIHON · 1 ATWATER - NIVEAU METRO
3h stationnement $1.25 935 4246
SQUARE DECARIE 1 DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190 STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT
2e film au ciné-parc seulement: Gabe Kaplan «Fastbreak»
CINE-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154-861-0659 A 10 minutes du Centre d'achats Fairview

UNE GUERRE SANS PITIÉ CONTRE LES TRAFIQUANTS 14 ANS
Le champion de karaté Chuck Norris et son commando de choc

Il est la seule force à arrêter les tueries
L'IMPITOYABLE
V.F. DE FORCE OF ONE
Jennifer O'Neill Chuck Norris
dans L'Impitoyable avec Ron O'Neal et Clu Gulager
James Whitmore, Jr Eric Laneuville
2e FILM à chaque CINÉ
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN BOUL TASCHEREAU 465-5906
CINÉ-PARC LAVAL 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE 1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310-861-0659

PLEIN d'ENERGIE de FRAICHEUR et de VITALITE
POUR TOUS
UNE NOUVELLE GENERATION DE TALENTS EXPLOSIFS!

TOUS VEDETTES
Scénario et dialogues de MICHEL LANG
LESLIE CARON
REMI LAURENT KITTY KORTES-LYNCH JEROME FOULON FRANÇOISE PINAUD CLAUDE SWIECA DANIEL CECCALDI ROBERT WEBBER
Producteur délégué ALAIN POIRÉ
Musique de MORT SHUMAN
DÈS DEMAIN!
PARISIEN: 12:25, 2:35, 4:50, 7:00, 9:15. LAVAL: SAMEDI et DIMANCHE, 12:45, 4:50, 7:00, SEMAINE, dès 7:00.
Le PARISIEN 4 485 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
2e FILM seulement à LAVAL "UN COWBOY EN COLERE"

UN VOYAGE DANS LE MONDE DE L'HORREUR ET DE LA MALÉDICTION!
Depuis 400 ans il se reincarnait et semait la mort et la destruction!
Sélection officielle au festival du film fantastique AVORIAZ 79
POUR TOUS

LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES
THE MANITOU
TONY CURTIS · SUSAN STRASBERG

PLUS! TOUT SON CORPS ÉTAIT PROGRAMMÉ... SAUF SON COEUR.
LA FILLE ENOR
JAMES COBURN SUSAN ANTON CURT JURGENS LESLIE CARON
BROSSARD 1 BOUL TASCHEREAU 465-5906 (MAIL CHAMPLAIN)
MERCIER STE-CATHERINE PIE IX 255-6224
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ BOUL ST-MARTIN MARDIS 687-5207
CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St-Bruno) 98 655-0692 - 655-0697
CINÉ-PARC VAUDREUIL 2 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154-861-0659 A 10 minutes du Centre d'achats Fairview
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773

Vivez des aventures excitantes dans un monde de dangers et de courage...
POUR TOUS

UN VOYAGE FANTASTIQUE DANS UN UNIVERS MERVEILLEUX!
DES Demain
UN GRAND DESSIN ANIMÉ POUR TOUTE LA FAMILLE
Les Garennes de Watership Down
UNE PRODUCTION DE MARTIN ROSEN D'APRÈS LE BEST-SELLER DE RICHARD ADAMS
MUSIQUE DE ANGELA MORLEY "BRIGHT EYES" COMPOSÉE PAR MIKE BATT ET CHANTÉE PAR ART GARFUNKEL
ANIMATION PHILIP DUNCAN ET TONY GUY ADAPTÉ ET RÉALISÉ PAR MARTIN ROSEN
2e FILM «LE CHOC DES ÉTOILES»
CINÉ-PARC ST-MATHIEU ROUTE 15 SUD VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659-3445-861-0659 A 3 MILLES DE LA PRAIRIE
CREMAZIE ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

SEPT CASSE-COU FANTASTIQUES DÉFIENT L'IMPOSSIBLE
POUR TOUS

7 Fantastiques
ELKE SOMMER
PATRICK MACNEE
CHRISTOPHER CONNELLY: le chef CHRISTOPHER LLOYD: le dynamiteur BOB SEAGREN: le tueur
SOON-TECK OH: le tueur BRIAN BRODSKY: le parachutiste JUANINE CLAY: l'escaladeur MORGAN BRITTANY: le saphandrier
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
DEMAIN! CHÂTEAU: 12:40, 4:10, 7:40. GREENFIELD: SAM., DIM., 12:40, 4:15, 7:45. SEM., 6:05, 7:45. VERSAILLES: SAM., DIM., 1:00, 4:25, 7:50, SEM., 6:15, 7:50.
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Quatre articles de la loi 24 jugés «anticonstitutionnels»

Le juge Fernand Legault, de la Cour supérieure, vient de déclarer «inconstitutionnels et

CONRAD BERNIER

à l'encontre de la loi sur les jeunes délinquants et de l'article 455 du Code criminel» les articles 40, 60, 61 et 74 de la loi sur la protection de la jeunesse en autant qu'il s'agit d'un jeune délinquant ayant commis un acte criminel.

Dans le même jugement, le juge Legault refuse au procureur général du Québec l'émission d'un bref de prohibition à l'encontre d'une décision rendue le 18 février dernier par le juge Guy Lechasseur, du Tribunal de la jeunesse du district judiciaire de Terrebonne, dans une affaire impliquant une citoyenne de Saint-Jérôme et un jeune délinquant dont l'identité, conformément à la loi, doit rester confidentielle.

Ce jugement récent de 31 pages, qui lie désormais tous les tribunaux de la jeunesse à travers le Québec jusqu'à ce que le législateur provincial ait amendé sa loi 24 ou que la Cour suprême du Canada ait tranché le débat, confirme le jugement rendu antérieurement par le juge Guy Lechasseur, du Tribunal de la jeunesse du district judiciaire de Terrebonne, et répond à une question précise: un citoyen lésé dans ses droits par un jeune délinquant peut-il encore porter plainte contre ce dernier, ainsi que le lui permettent la loi fédérale sur les jeunes délinquants et l'article 455 du Code criminel, ou doit-il s'en remettre au bon vouloir d'un directeur de la protection de la jeunesse ayant le pouvoir discrétionnaire de s'occuper lui-même du délinquant ou de la référer à un tribunal?

Décortiquant tous les arguments des procureurs du requérant, en l'occurence le procureur général du Québec, et citant une abondante jurisprudence, le juge Legault conclut qu'il y a confusion sur le pouvoir de la législature provinciale de légiférer par une loi sur la protection de la jeunesse. «Ce pouvoir de légiférer n'est nullement contesté, dit-il, mais il ne peut pas, par une loi, enlever la juridiction conférée expressément et exclusivement, en matière criminelle pour les jeunes délinquants, à la loi sur les jeunes délinquants et à l'article 455 du Code criminel.»

Qu'est-ce qui a pavé la voie à ces deux jugements? Les faits suivants: le 20 mars 1979, un jeune délinquant agresse et vole la sacoche d'une citoyenne de Saint-Jérôme, Mme Yolande Touchette. Ce délinquant est conduit au bureau du comité de protection de la jeunesse du district de Richelieu. Les semaines passent et tout se règle sans consultation avec la victime qui veut être entendue pour donner sa version des faits. Cela lui est systématiquement refusé.

Mme Touchette consulte alors une avocate de Saint-Jérôme, Me Diane Picher qui, finalement, n'a pas d'autre choix que de se présenter devant le juge Guy Lechasseur, du Tribunal de la jeunesse du district de Terrebonne, avec une dénonciation assermentée de sa cliente et une plainte contre le délinquant impliqué, le procureur général du Québec et le directeur de la protection de la jeunesse du dsitrict de Richelieu.

Le 18 février 1980, le juge Lechasseur rend une décision favorable à la victime. Les défendeurs en appellent de cette décision devant la Cour supérieure. La décision du juge Legault est maintenant connue. Toute cette affaire aboutira-t-elle devant la Cour suprême? «C'est possible, disent plusieurs observateurs, si le législateur québécois est masochiste!»

Me Diane Picher a, pour sa part, déclaré: «Je prétends qu'on aurait pu et qu'on pourrait encore amender la loi 24 pour prévoir la prise de déposition des victimes dand tous les cas d'actes de délinquance et prévoir la possibilité d'un appel ou d'un recours au Comité de protection de la jeunesse par les victimes.»

PETIT SAUMON FRAIS entier frais, 3 à 5 lb $2.85 lb
LA MAISON DU HOMARD VIVANT — Gidney's — THE HOME OF LIVE LOBSTER
SCAMPIS DE L'ISLANDE
Nouvelle saison et nouveau bas prix
Gr. 24-30 $10.25 lb — Gr. 18-24 $12.55 lb — Gr. 15-18 $13.95 lb — Gr. 9-12 $17.25 lb
HOMARDS, vivants, aucuns frais pour la cuisson.. $3.49 lb
PÉTONCLES de Digby ..... $5.95 lb
master charge — CHARGEX — VISA
5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163
3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838
3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

Un film choc sur le monde de l'occultisme et du spiristisme. 18 ANS Adultes
●AUCUN FILM N'A DÉPEINT LES POUVOIRS SURNATURELS D'UNE FAÇON AUSSI VÉRÉDIQUES.
Dès DEMAIN!
VOYAGE DANS l'au delà
Les Désirs amoureux de Melody
2e film
st-denis 1
1594 RUE ST-DENIS 849-4211

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Film de science fiction de STANLEY KUBRICK
Avec: Keir DULLEA et Gary LOCKWOOD
D'après un scénario de Stanley KUBRICK et Arthur C. CLARKE
POUR TOUS
2001: ODYSSÉE DE L'ESPACE
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
Dès DEMAIN!

"SCANDALEUSEMENT DÉLICIEUX!" 18 ANS adultes
Leslie Bovee dans le rôle de MisBehavin'
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
GUY
PICCADILLY

LEE VAN CLEEF: SOLIDE COMME UN ROC KAREN BLACK: SUBLIME
UN GRAND COUP DE MAITRE!
UN VOL SPECTACULAIRE DE 6 MILLIONS!
Deux hommes et une femme s'associent, se trahissent et luttent pour la possession de 6 millions de diamants.
14 ANS
Dès DEMAIN!
LE RENARD DE BROOKLYN
2e FILM AUX CINEMAS ET CINE-PARCS SUIVANTS:
st-denis 2 — oméga 1 — viau — st-eustache 3

Perversité sexuelle, sadisme, exhibitionnisme. 18 ANS Adultes
La Grande Peur (Viol)
Ce grand fléau social.
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
Dès DEMAIN!

Nos plus belles années
Aux Grands Films
Un drame psychologique réalisé par Sydney Pollack avec Barbra Streisand, Robert Redford et Bradford Dillman. Pendant la guerre, Katie, une jeune militante pour la paix, rencontre, par hasard, à New York un garçon nommé Hubble qu'elle avait connu à l'université. Il est devenu officier de marine. Katie amène Hubble chez elle où les jeunes gens renouent connaissance. Malgré leur tempérament très différents, Katie et Hubble feront un intéressant bout de chemin ensemble.
Ce soir à 20h00

La télé de l'été Radio-Canada

la presse

Le Stage
«Heure du cocktail»
Lundi-vendredi 16h00 à 19h00
GRATIS: Comptoir de fromages assortis
Du mercredi soir au samedi soir inclus, de 10h30 p.m. à la fermeture
À la demande générale le retour de:
LINDA COPPERFIELD ET SON TRIO
LA DILIGENCE (Décarie et Jean-Talon) 731-7771 Stationnement gratuit

JAZZ LA NOTE «C»
en spectacle
Le 24, 25, 26 Juillet
JEOFF LAPP
METTANT EN VEDETTE
JOHANNE DESFORGE
CJ's
1225, rue University (En face de la Place Ville-Marie)
Réservations: 871-8197
aucuns frais d'entrée

UNE OEUVRE IMMORTELLE ET INOUBLIABLE
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
4e sem. POUR TOUS
GAGNANT DE 10 OSCARS!
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

UGO TOGNAZZI ORNELLA MUTI PATRICK DEWAERE
LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE
14 ANS 4e sem.
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141

14 ANS
"POUR L'AMOUR DE DIEU, SORTEZ!"
AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE
Quelque chose d'horrible est arrivé
JAMES BROLIN, MARGOT KIDDER & ROD STEIGER
d'après le roman de JAY ANSON · produit par RONALD SALAND et ELLIOT GEISINGER
réalisé par STUART ROSENBERG
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
AVENTURES en Californie
GLYNNIS O'CONNOR · DENNIS CHRISTOPHER
DÈS DEMAIN!
Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Aussi: ciné-parc TRACY (Tracy)
PARISIEN: 1:30, 5:20, 7:30. GREENFIELD: Sam., dim.: 1:30, 5:20, 7:30. Sem. dès 7:30. LAVAL: Sam., dim.: 1:30, 5:15, 7:25. Sem. dès 7:25. VERSAILLES: Sam., dim. 12:55, 4:40, 7:00. Sem. dès 7:00.

La télé de l'été Radio-Canada

arts et spectacles c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Cinémas ODEON
SAFARI EXPRESS POUR TOUS LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES La Scala 721-5107
Un cheval légendaire L'ETALON NOIR POUR TOUS Villeray 388-5577 AUSSI: 2e FILM
Adolescents 14-17ANS $2.75 avec carte d'identité et photo
WHOLLY MOSES! POUR TOUS Atwater 5:30, 7:30, 9:30 CDN 7:15, 9:15 Atwater 3 931-3213 Côte-des-Neiges 2 735-5527
BLUE LAGOON 14 ANS CHRISTOPHER ATKINS BROOKE SHIELDS Bonaventure 1 861-2726 Côte-des-Neiges 1 735-5527 Bonaventure: 5:15, 7:15, 9:15 CDN 7:10, 9:10
THE EMPIRE STRIKES BACK POUR TOUS Canada: 12:00, 2:30, 4:45, 7:00, 9:30 Ciné-Parc Laval 4 622-5555 Place du Canada 861-4595
LES MUPPETS ÇA C'EST DU CINÉMA POUR TOUS Le Dauphin 2 721-6060
WALT DISNEY L'APPRENTIE SORCIÈRE POUR TOUS AUSSI: 2e FILM Mercier 755-6204 Brossard 2 465-5906 Ciné-parc Vaudreuil 1 455-5154 Ciné-parc St-Mathieu 659-3445
CHEECH & CHONG 18 ANS Atwater: 5:00, 7:00, 9:00 Atwater 1 935-4245 Square Decarie 1 341-3190 Decarie: 7:00, 9:00
THE BLUES BROTHERS POUR TOUS Decarie: 7:00, 9:25 Square Decarie 2 341-3190 Atwater 2 935-4246 Atwater: 4:45, 7:15, 9:40
WALT DISNEY LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE POUR TOUS AUSSI 101 Dalmatiens Ciné-Parc Laval 3 622-5555 Le Dauphin 1 721-6060
KRAMER CONTRE KRAMER POUR TOUS Champlain 2 524-1685 Ciné-Parc Boucherville 2 655-5515 Ciné-Parc Laval 2 622-5555 Ciné-parc Chateauguay 3 691-1310
ALL THAT JAZZ 14 ANS 5:00, 7:15, 9:25 Bonaventure 2 861-2726
1941 LA FOLIE GAGNE HOLLYWOOD 14 ANS AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ Jean-Talon 725-7000 Ciné-Parc Laval 1 622-5555 Verdun 768-2092 Ciné-Parc Boucherville 1 655-5515 Ciné-parc Vaudreuil 2 455-5154
LA PERLE NOIRE POUR TOUS AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ Crémazie 388-4210 Brossard 1 465-5906 Odeon Laval 2 687-5207 Ciné-parc Odeon 2 655-0692 Ciné-parc Châteauguay 2 691-1310 Ciné-parc St-Jérôme 2 436-4773
Robert Redford Jane Fonda POUR TOUS CAVALIER ÉLECTRIQUE AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ Champlain 1 524-1685 Brossard 3 465-5906 Odeon Laval 1 687-5207 Ciné-parc Odeon 1 655-0692 Ciné-parc Châteauguay 1 691-1310 Ciné-parc St-Jérôme 1 436-4773 Rex St-Jérôme

Dès demain 18 ANS Adultes
ONE WAY AT A TIME
VARIETY IS THE SPICE OF LOVE!
JOHN C. HOLMES
PLUS: 2e FILM EROTIQUE EN COULEUR
PAPINEAU 2 Dès 12h 4519 PAPINEAU coin Mont ROYAL 161 527-8838

«ICI LE U.S.S. NIMITZ... OU DIABLE SOMMES-NOUS?
POUR TOUS
THE FINAL COUNTDOWN
RICHARD R. ST JOHNS PRESENTS
KIRK DOUGLAS MARTIN SHEEN KATHARINE ROSS JAMES FARENTINO
in THE RYNA COMPANY'S PRODUCTION of THE FINAL COUNTDOWN
Starring RON O'NEAL and CHARLES DURNING as Senator Chapman
Directed by DON TAYLOR Produced by PETER VINCENT DOUGLAS
Executive Producer RICHARD R. ST JOHNS
Screenplay by DAVID AMBROSE & GERRY DAVIS and THOMAS HUNTER & PETER POWELL
Story by THOMAS HUNTER & PETER POWELL and DAVID AMBROSE
Director of Photography VICTOR J. KEMPER
Music by JOHN SCOTT Filmed in PANAVISION TECHNICOLOR
ORIGINAL SOUNDTRACK ALBUM AVAILABLE ON CASABLANCA RECORDS AND TAPES READ THE SIGNET PAPERBACK
Copyright ©1980 Polyc International B.V. All Rights Reserved.
Dès DEMAIN!
United Artists
KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489-9703
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-2829
KENT: sam. dim. 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15; sem. 7:15, 9:15. DORVAL: sam. dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00; sem. 7:00, 9:00. LA CITÉ: sam. dim. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10; sem. 7:10, 9:10

HÂTEZ-VOUS
POUR CET ÉTÉ SEULEMENT
METROPOLITAIN VOUS OFFRE

30% DE RABAIS
SUR UN DE NOS MAGNIFIQUES MODÈLES DE CUISINE EN CHÊNE

MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÊVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.

PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE
IL Y EN A UNE POUR VOUS

QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RENOVATIONS GENERALES

POUR UNE CONSULTATION GRATUITE À DOMICILE
482-0600

SERVICE DE RÉNOVATION
METROPOLITAIN
4058 OUEST, RUE JEAN-TALON
CÔTE OUEST DE L'EDIFICE CESCO

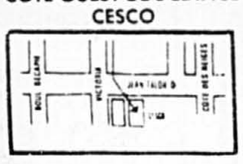

NOS HEURES D'OUVERTURE
SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR., MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h

Trois nouveaux congés payés pour ceux qui n'en bénéficiaient pas

PIERRE VENNAT

Les quelque 1,800,000 Québécois travaillant sous la «protection» de la Loi des normes minimales, mieux connue sous le nom de Loi du salaire minimum, bénéficieront sous peu de trois nouveaux congés payés par leur employeur: la Fête du travail, le Vendredi saint et le «19 mai», c'est-à-dire le congé connu selon les uns, comme la Fête de la reine et les autres, comme la Fête de Dollard.

Un projet de règlement en ce sens a été publié le 16 avril dernier et est quasiment passé inaperçu. Pendant 60 jours, les intéressés ont pu faire des représentations et depuis le 16 juin, le cabinet des ministres a le pouvoir de les décréter officiellement congés fériés.

Selon le président de la nouvelle Commission des normes du travail, Me Jean-Marc Béliveau, qui accordait hier une entrevue à LA PRESSE, le gouvernement prendrait cette décision «d'ici à très peu de temps», ce qui semble d'autant plus plausible qu'on s'attend à une élection générale à l'automne.

Avocat de Victoriaville et se décrivant comme fils d'ouvrier, Jean-Marc Béliveau, qui a pris la tête de la Commission du salaire minimum alors qu'elle se cherchait un nouveau rôle, il y a trois ans, se dit très fier d'avoir relevé le défi que lui avait alors donné le premier ministre Lévesque, à savoir «sortir la commission de l'oubli, la calomnie ou la médiocrité dans laquelle la population semble la placer, avec les moyens du bord et dans la mesure du possible».

Depuis, l'organisme jusque-là décrié et qui était alors présidé par Mme Claire Kirkland-Casgrain, queson passé de ministre libérale avait fait tomber en disgrâce dès l'arrivée du nouveau gouvernement, d'autant plus qu'elle était, semble-t-il, contestée même dans les derniers temps du gouvernement Bourassa, est devenu la Commission des normes minimales.

Ces normes «Minimales», il n'est pas suffisant de les promulguer, encore faut-il les faire appliquer.

Or M. Béliveau estime à au moins 300 le nombre d'inspecteurs additionnels que la Commission devrait avoir à son emploi pour voir à faire respecter la loi. Selon lui, le nombre d'employeurs qui violent régulièrement la loi des normes minimales se chiffre à environ 10 pour cent.

Actuellement, quelque 125 inspecteurs voient à faire respecter cette loi et M. Béliveau a espoir de faire débloquer les crédits pour en embaucher 300 autres d'ici à trois ans.

Déjà, la loi a plus de «dent» et les amendes, par exemple, qui autrefois n'étaient que de $10, $50 ou $200 par infraction, ont été portées de $200 à $500 et, dans le cas de récidive dans les deux ans, de $500 à $3,000. Ceci, bien sûr, a pour effet de forcer les employeurs à respecter davantage la loi.

Un plan d'action

La Commission, où on retrouve Me Béliveau entouré d'un conseil d'administration sur lequel se côtoient joyeusement d'ex-députés d'allégeance différente, l'ex-unioniste Lucien Trembiay, ex-confident de Maurice Dupiessis, l'ex-péquiste Charles Tremblay, et l'ex-libéral Léo Pearson, en compagnie de Me Hélène Lebel, de l'ex-journaliste Benoît Fleury et de l'ex-sous-ministre Paul-Emile Bergeron, s'est donnée un plan d'action interne dont notamment deux des réalisations à venir d'ici à quelques mois bouleverseront complètement nos moeurs économiques et juridiques.

En vertu de la loi, en effet, la Commission a pour but d'indemniser les salariés qui auraient été lésés, quitte à faire les poursuites nécessaires par la suite pour recouvrer l'argent de l'employeur fautif. Elle doit aussi voir à dédommager les salariés, à la suite de la faillite d'un employeur.

La Commission déterminera donc d'ici à six mois la nature des créances qui donneront droit aux versements après enquête et aux prestations après faillite. Elle bâtira un règlement du prélèvement qui suivra le principe selon lequel les revenus de la Commission doivent s'ajuster à

«La Commission du salaire minimum, conclut Jean-Marc Béliveau, était à toute fin pratique constamment étouffée de toute part, comme l'épicier du coin qui manque d'espace et de stock. Dorénavant, sous le nom de Commission des normes du travail, elle devient supermarché, avec des entrepôts remplis de denrées fort valables mais périssables. On devra les utiliser un jour ou l'autre, sinon ce sera du gaspillage!»

Les autobus de transport écolier vérifiés à Laval

Pour une troisième année consécutive, la police de Laval fera l'inspection de tous les autobus d'écoliers qui circulent dans cette municipalité, espérant que les «mauvais points» à la fiche des transporteurs seront encore à la baisse.

En 1978, lorsque les policiers lavallois ont mis cette initiative en branle pour la première fois, ils avaient constaté pas moins de 320 anomalies plus ou moins graves aux véhicules passés à la loupe. L'an dernier, celles-ci sont passées à 173, soit près de la moitié moins.

«Les propriétaires de flottes d'autobus sont avertis trois semaines à l'avance de notre visite. La première année, il est vraisemblable de croire qu'ils ne nous avaient pas pris au sérieux, ce qui expliquerait le grand nombre de défectuosités décelées par rapport à l'an dernier», estime le sergent Claude Lefebvre, responsable du projet à la police de Laval.

En 1978, on s'en rappellera, les inspecteurs qui font la tournée des établissements responsables du transport des écoliers à Laval avaient estimé à $100,000 le coût des réparations qu'avaient dû exécuter les propriétaires pour que leurs véhicules soient conformes aux normes de sécurité routière.

Au total, 362 autobus d'écoliers appartenant à 21 compagnies privées de Laval et de l'extérieur seront cette année passés à la loupe par l'équipe de vérificateurs.

Laval, soit dit en passant, est la seule municipalité à procéder à une vérification systématique des autobus d'écoliers qui circulent dans ses rues.

la presse

CONCOURS
La bouffe en balade

GAGNEZ un certificat-cadeau de $100.00 à être utilisé à l'un des restaurants présents dans La bouffe en balade et agrémentez d'un excellent repas votre balade à la campagne.

Si votre nom est pigé et que vous êtes abonné à la presse le journal ajoute à votre prix un certificat supplémentaire de $100.00 pour inviter des amis à votre repas gastronomique...ou redécouvrir un autre restaurant de La bouffe en balade.

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-contre, indiquer le nom du restaurant de votre choix qui apparaît dans l'annonce «La bouffe en balade» et le faire parvenir à l'adresse indiquée.

la presse

CONCOURS
LA BOUFFE EN BALADE
LA PRESSE
CASE POSTALE 5025
MONTREAL, QUEBEC
H2Y 3M1

NOM DU RESTAURANT
DE VOTRE CHOIX .....
NOM .....
ADRESSE ..... APT. .....
VILLE ..... CODE .....
TEL.: .....

CINEMAS UNIS $3.25
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo (Sauf Dollard)
VENEZ VOUS DÉTENDRE DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES!

UNE COMÉDIE IRRÉSISTIBLE! 14 ANS
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
Le PARISIEN 2 — 2e ANNÉE
1.10, 2.25, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50

Oscar du Meilleur Film Etranger
le Tambour
Le PARISIEN 3 — 14 ANS
1.00, 3.30, 6.15, 9.00

DIDIER FARRE présente — 18 ANS Adultes
Un film de Patrick SCHULMANN
et la tendresse?... bordel!
Le PARISIEN 5
12.20, 2.05, 4.00, 5.50, 7.45, 9.35

"Une SPLENDIDE FOLIE!" 18 ANS
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique. Un succès brillant." — Vincent Canby, N.Y. TIMES
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe." — John Simon, TIME
Un film de FASSBINDER
DIRK BOGARDE • ANDREA FERREOL
Désespoir
12.30, 2.40, 4.55, 7.05, et 9.20
Le PARISIEN 4

Une histoire de passion, de désir... d'amour et de mort. POUR TOUS
L'OURAGAN
VERSION FRANÇAISE DE HURRICANE
JASON ROBARDS • MIA FARROW • MAX VON SYDOW
2e FILM ... au Laval et Versailles
PARISIEN: 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.25
LAVAL: 7.00 VERSAILLES: 7.10
Le PARISIEN 1 — LAVAL 5 — VERSAILLES 1

2 FILMS ÉROTIQUES — 2e FILM EN COULEURS — 18 ANS Adultes
Une femme insatisfaite à la recherche de nouveaux partenaires.
ZELDA
LOLA 80
RIVOLI: 1.35, 4.50, 8.05
GREENFIELD: 6.05, 7.45
RIVOLI 1 — GREENFIELD PARK 2

MARCELLO MASTROIANNI — 18 ANS
la Maîtresse légitime
2e Film: SERVANTE ET MAÎTRESSE
1.00, 4.25, 7.50
RIVOLI 2

UNE EXPERIENCE A LA LIMITE DES FORCES HUMAINES
EMANUELLE PRISONNIÈRE DES CANNIBALES
LE DERNIER SURVIVANT 18 ANS Adultes
CHATEAU 2
«EMANUELLE» 2.40, 6.00, 9.20
«SURVIVANT» 1.00, 4.20, 7.40

BURT REYNOLDS
JILL CLAYBURGH · CANDICE BERGEN
MERCI d'avoir été ma femme — 14 ANS
2e FILM «LA CITÉ DES DANGERS»
LAVAL: 7.10 VERSAILLES: 7.00
LAVAL 4 — VERSAILLES 3

"LA HORDE SAUVAGE" — 14 ANS
avec William Holden
PLUS Steve McQueen «LE GUET-APENS»
CHATEAU 1
«HORDE» 3.55, 8.50
«GUET-APENS» 1.30, 6.25

VOUS DEVEZ SAVOIR COMMENT REGARDER ET QUOI REGARDER. — 18 ANS Adultes
SAUTE MOI DESSUS
VOYEURS
LAVAL: 6.30, 7.30, 8.45
VERSAILLES: 6.20, 7.20, 8.40
LAVAL 3 — VERSAILLES 2

PALACE ...FERMÉ POUR RÉNOVATIONS!
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
Réouverture au printemps 1981, avec 6 salles ultra-modernes pour votre divertissement!

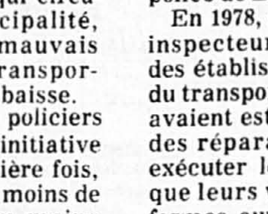

POUR TOUS
Walt Disney Productions' THE LAST FLIGHT OF NOAH'S ARK
Elliott Gould, Genevieve Bujold
KENT 2 — 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
VAN HORNE: 1.05, 3.05, 5.05, 7.00, 9.00
KENT: 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50
FAIRVIEW: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
VAN HORNE — 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243
FAIRVIEW 2 — TRANS CAN S-52 697-8095

POUR TOUS
Heureusement ce n'est qu'un film!
LOEWS: 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05
LA CITE: 7.35, 9.20;
CLAREMONT: 7.10, 9.10;
LAVAL: 6.05, 7.45, 9.25;
DOLLARD: ouverture 7.30 p.m.
CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O. 486-7395
LOEWS 3 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 1 — 3575, AV. DU PARC 844-2829
Cineparc DOLLARD 2 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-9442
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776

14 ANS
SAMUEL FULLER'S THE BIG RED ONE
avec LEE MARVIN
A LORIMAR Release Thru United Artists
PLACE VILLE MARIE: 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15
DORVAL: 7.00, 9.10 KENT: 6.55, 9.00
PLACE VILLE-MARIE — CINEMA I 866-2644
KENT 1 — 6100 SHERBROOKE O. 489-5703
DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586

14 ANS
Fame
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
MGM United Artists
YORK — 1001 STE-CATHERINE O. 937-8978
1.25, 3.55, 6.25, 9.00

BRIAN De PALMA
LE MAÎTRE DU MACABRE VOUS INVITE À UN SPECTACLE À LA TOUTE DERNIÈRE MODE ...DANS LE CRIME!
DRESSED TO KILL
MICHAEL CAINE — ANGIE DICKINSON — NANCY ALLEN
18 ANS
1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10,
LOEWS 1 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

A STANLEY KUBRICK FILM — 18 ANS Adultes
JACK NICHOLSON — SHELLEY DUVALL
THE SHINING
LaCité 2 — 3575, AV. DU PARC 844-2829
LOEWS 5 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LOEWS: 1.10, 3.50, 6.30 9.10
LA CITE: 6.10, 8.50

HONEYSUCKLE ROSE — POUR TOUS
WILLIE NELSON
LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30
LE CINEMA: 1.30, 3.50, 6.20, 8.45
FAIRVIEW: 6.30, 9.00
LOEWS 4 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LE CINEMA — WESTMOUNT SQUARE 931-7477
FAIRVIEW 1 — TRANS CAN S-52 697-8095

L'homme le plus recherché à la prison, c'est le directeur
Robert Redford "BRUBAKER" — 14 ANS
LOEWS: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. AVENUE: 7.00, 9.20, DORVAL: 6.40, 9.00.
GREENFIELD: 7.20, 9.40; LAVAL: 6.30, 8.55 DOLLARD: ouverture 7.30 p.m.
LOEWS 2 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
AVENUE — 1224 AVE GREENE 937-2747
Cinéparc DOLLARD 1 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129

Un triomphe pour Marcello Mastroianni — 14 ANS
la Fille
2e FILM «POT DE VIN»
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
SEMAINE DÈS 7.20 p.m.

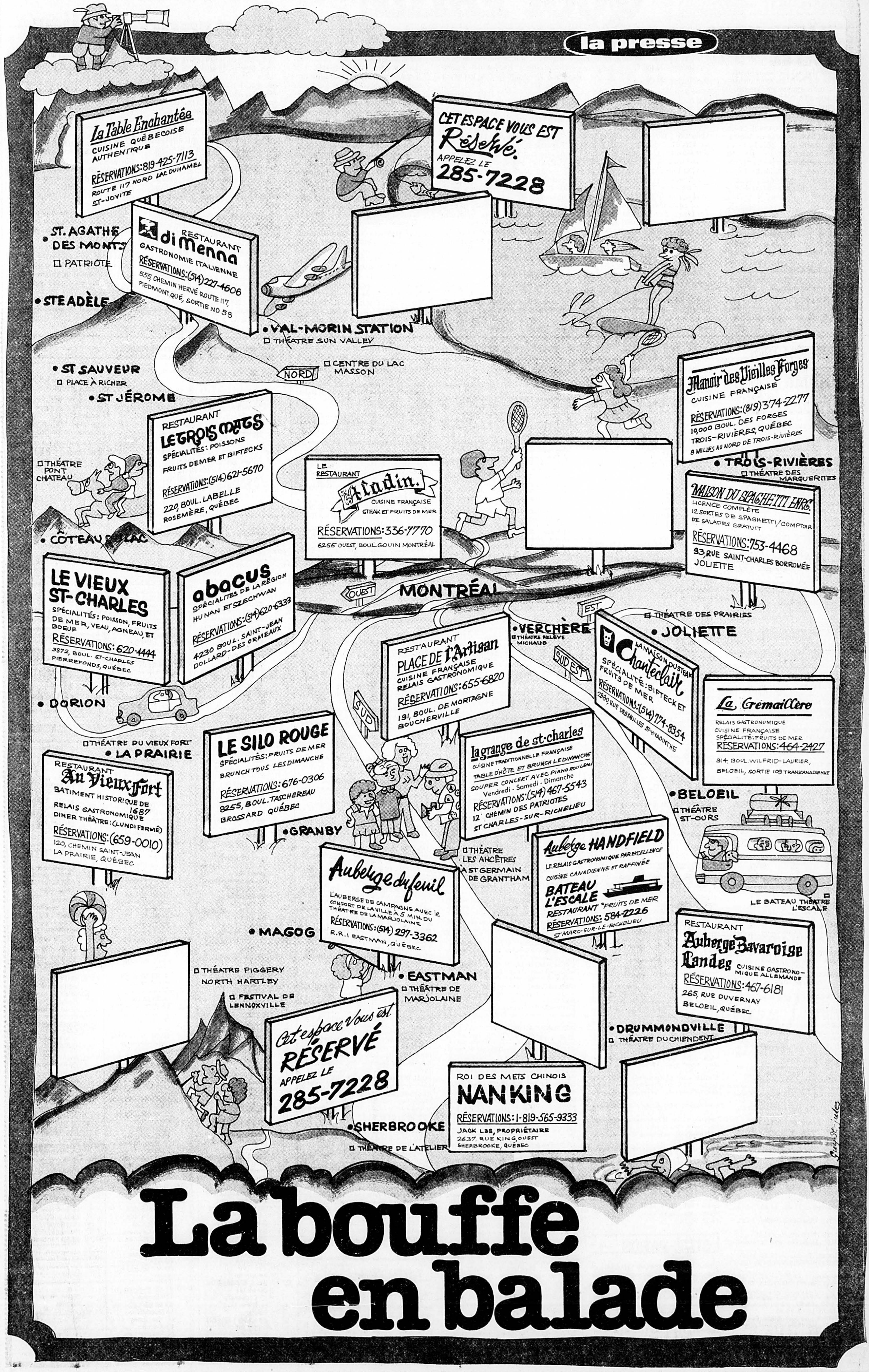

La bouffe en balade

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Cours du soir — 1ère session 1980-81

Formation générale

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre aux adultes la possibilité de compléter leur cours élémentaire ou secondaire.

Ces cours comprennent l'éducation de base, le présecondaire, le secondaire I, II, III, IV et V. Au secondaire III, IV et V, de nombreuses options peuvent être choisies par les étudiants telles que langues, mathématiques, sciences appliquées et sciences humaines.

Dispersés sur tout le territoire de la C.E.C.M., sept centres de formation générale sont offerts au public. Les frais d'admission s'élèvent à 4$ par crédit (normalement, un cours comprend trois crédits). Il est à noter cependant qu'il n'y a aucuns frais aux niveaux éducation de base et présecondaire.

Les frais d'admission doivent être payés lors de l'inscription les 25, 26, 27, 28 août et 3 septembre 1980, de 19h00 à 21h00, au centre de son choix.

Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

Terre des Hommes

— Journée nationale du Pérou. L'aménagement, l'ensemble des exhibits, la musique, l'accueil, tout contribue à créer une ambiance chaleureuse qui séduit le visiteur dès son entrée au pavillon du Pérou, à Terre des Hommes. Chaque pièce exposée raconte une époque ou une civilisation d'un pays qui n'a pas fini de nous étonner. La collection de céramiques qui couvre plusieurs siècles traduit bien les us et coutumes des autochtones, ancêtres des Péruviens d'aujourd'hui. La civilisation Chavin tout particulièrement, la plus ancienne du Pérou précolombien, a gravé et décoré sa poterie aux emblèmes du jaguar, du condor et du serpent, animaux qu'elle vénérait au point d'en faire sa religion.

— L'aire consacrée à Pompéi au pavillon de l'Italie est un rappel émouvant de cette ville qui a été ensevelie par l'éruption du Vésuve au mois d'août 79 après J.-C. L'on peut revivre les derniers moments qu'ont vécus les habitants de Pompéi par le biais du corps d'une femme exposé au pavillon de l'Italie, figé par la lave dans une attitude désespérée au moment où elle tentait de fuir le lieu du cataclysme. Le samovar en bronze, les ustensiles de cuisine, les amphores et les objets de verre soufflé nous font renouer avec les habitudes de vie qui avaient cours dans cette Cité de l'Antiquité.

— Le pavillon de l'Italie résonne des chansons de la région de l'Ombria, interprétées par la chorale d'Assise; celle-ci a délégué ses plus belles voix pour la représenter durant la quinzaine consacrée à cette région. Les récitals ont lieu aux heures suivantes: du lundi au vendredi à 15h00 et 19h00; les samedi et dimanche à 13h00, 16h00 et 19h00.

— 20h00, Place des Nations — Claude Dubois, avec la participation de Fabienne Thibeault. C'est un événement que d'avoir réuni sur la même scène de la Place des Nations à Terre des Hommes, deux grands noms de la chanson: Fabienne Thibeault n'est plus à présenter, sa réputation a franchi nos frontières et la France l'a chaleureusement applaudie récemment pour son rôle dans l'opéra-rock STARMANIA. Pour Claude Dubois et ses musiciens, c'est une rentrée montréalaise en force avec une rétrospective de 20 ans de chansons, suivie de ses nouvelles compositions. Une fois de plus, Claude Dubois exercera un magnétisme certain sur le public venu l'applaudir à la Place des Nations. L'on chuchote en coulisse que les deux grandes vedettes interpréteront en duo des chansons de leur répertoire.

— De jeunes athlètes, filles et garçons, offrent des spectacles exceptionnels de ski nautique qui soulèvent l'enthousiasme de la foule au lac des Dauphins de La Ronde, du mardi au dimanche, à 14h00, 16h00 et 19h00.

Jusqu'au 12 septembre, les succursales de la Bibliothèque de la Ville de Montréal sont ouvertes à partir de midi, du lundi au vendredi et à compter de 10h00 le jeudi et le vendredi. De façon générale, elles fermeront à 7h00, le lundi, jeudi et vendredi et à 20h00 le mardi et mercredi, sauf pour quelques modifications locales aux succursales Shamrock, Rosemont, Monk, St-Michel, Ahuntsic et Langelier. Dans ce cas, il suffit de vérifier les heures d'ouverture auprès des gérants des succursales.

Dans le cadre des festivités du «Nord en Fête» qui auront lieu du 1er au 10 août 1980 à Ste-Agathe-des-Monts, voici un aperçu de la programmation.

Au cours des dix (10) jours, «Le Nord en Fête» a choisi un thème pour chacune de ses journées.

De cette façon, il sera facile de donner un sens particulier ainsi qu'un cadre spécial auxquels les activités de ces journées tenteront de s'inspirer.

Voici donc les thèmes de ces journées:

La Chansonnerie, 1er août 1980; Danse aux pieds musique à l'oreille, 2 août; «Les respiraFonds», 3 août; L'âge d'or et les enfants, 4 août; La mode dans le nord, 5 août; Journée de l'environnement, 6 août; Journée du golf, 7 août; Journée des artisans, 8 août; Vent du nord, 9 août; Journée de l'air pur, 10 août.

Jusqu'au 27 août, le centre de l'activité physique du Collège Bois-de-Boulogne désire informer la population qu'il offre des cours de natation selon l'horaire suivant:

Natation adultes; lundi de 19h à 20h; mercredi de 18h30 à 19h30.

Natation enfants: lundi de 18h à 19h; mercredi de 17h30 à 18h30.

Aqua bébés: mardi de 18h à 19h00.

Pour inscriptions ou informations, adressez-vous au secrétariat pédagogique à 332-3000, postes 290/291.

«L'Antre d'eux» (centre des jeunes de St-Léonard) invite tous les jeunes de 14 à 18 ans à participer à ses activités estivales. Pour de plus amples informations: 321-7007 au 5405 est, Jarry (près de Lacordaire). Du lundi au jeudi: de 10h30 à 22h00, le vendredi de 12h00 à 15h00.

SPECTACLES

CINÉMA

ATWATER (1): «Cheech and Chog's next movie»: 17:15, 19:15, 21:15.
ATWATER (2); «The Blues Brothers»:16:45, 19:15, 21:40.
ATWATER (3): «Wholly Moses»: 17:30, 19:30, 21:30.
AVENUE: «Brubaker»:19:00, 21:20.
BEAUVER: «Misbehavin»: 12:00, 14:50. 17:35, 20:25. Pro Shop»: 13:40, 16:30, 19:15, 22:05.
BIJOU: «Bel ami»: 15:10, 19:45. «Les mâles en folie»: 12:00, 16:45, 21:30. «Exaspérations sexuelles»: 13:40, 18:25.
BONAVENTURE (1): «The Blue Lagoon»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «All that jazz»: 17:00, 19:15, 21:25.
BROADWAY: «Un harem très spécial, «L'assistant fait des ravages», «Les jouisseuses».
BROSSARD (1): «La perle noire»: 13:00, 16:15, 19:40. «Demain ce sera trop tard»: 14:40, 18:05, 21:30.
BROSSARD (2): «L'apprentie sorcière»: 14:00, 17:40, 21:30. «Pinocchio»: 12:30, 16:10, 19:50.
BROSSARD (3): «Le cavalier électrique»: 14:00, 16:40, 21:20. «Histoire d'aimer»: 12:30, 16:05, 19:45.
CARRE SAINT-LOUIS: «Rose et Line»: 11:30, 15:29, 19:15. «Fièvre dans la peau»: 12:40, 16:35, 21:30. «Cathy fille soumise»: 14:10, 18:05, 21:55.
CHAMPLAIN(1): «L'étalon noir»: 13:15, 17:20, 21:25. «La grande attaque du train d'or»: 15:15, 19:25.
CHAMPLAIN (2): «Kramer contre Kramer»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CHÂTEAU (1): «La horde sauvage»: 15:55, 20:50, «Le guet-apens»: 13:30, 18:25.
CHATEAU (2): «Emmanuelle prisonnière des cannibales»: 14:40, 18:00, 21:20. «Le dernier survivant»: 13:30, 16:20, 19:40.
CINEMA DE MONTREAL (1): «Le chat qui vient de l'espace»: 12:30, 15:25, 18:30, 21:30. «Belle au bois dormant»: 14:10, 17:10, 20:15.
CINEMA DE MONTREAL (2): «La rencontre du 8e type»: 14:00, 17:35, 21:25. «Damien la malédiction»: 12:00, 15:40, 19:30.
CINEMA LA CITE (1): «Airplane flying high»: 19:35, 21:20.
CINÉMA LA CITE (2): «The shinign»: 18:10, 20:50.
CINEMA LA CITE (3): «Being there: 18:30, 20:55.
CINEMA LUMIÈRE: «Le jeu de la mort»: 18:00, 21:05. «Derniers jours du dragon»: 19:25.
CINEMA RIVE-NORD (1 -REPENTIGNY): «Patrouille du cosmos», «Phase EV», à compter de 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): Repentigny: «Les fourgueurs». «Cactus jack»: 19:30.
CINEMA 7e ART: «Brèves vacances»: 21:15. «L'associée»: 19:30
CLAREMONT: «Airplane flying high»: 19:10, 21:10.
COMMODORE: «Apprentissage à l'école»; «Corps brûlant»; «Plein feu sur un voyeur».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Autant en emporte le vent»: 14:00, 19:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Au bout du banc: 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Les rabatteuses»: 12:30, 15:10, 17:50, 20:30. «A nous les belles Danoises»: 13:45, 16:25, 19:05, 21:45.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «La chambre de l'évêque»: 12:15, 14:25, 16:35, 18:45, 20:55.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Wuthering Height»: 19:00. «Faust»: 21:00.
COTE-DES-NEIGES (1): «The Blue Lagoon»: 19:10, 21:10.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Wholly Moses»: 19:15, 21:15.
CRÉMAZIE: «La perle noire»: 15:00, 18:15, 21:30. «Demain sera trop tard»: 13:25, 16:40, 19:55.
DAUPHIN (1): «Les visiteurs d'un autre monde»: 14:30, 17:50, 21:30. «Les 101 Dalmatiens»: 13:00, 16:20, 20:00.
DAUPHIN (2): «Les muppets ça c'est du cinéma»: 13:30, 15:30, 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (1): «Cheech and Chong's next movie»: 19:00, 21:00.
DECARIE SQUARE (2): «The Blues Brothers»: 19:00, 21:25.
DORVAL (1): «The big red one»: 19:00, 21:10.
DORVAL (2): «Brubaker»: 18:30, 21:00.
DORVAL (3): «Rough cut»: 18:30, 21:00. «Flic ou voyou»: 19:30. «L'homme à tout faire»: 21:30.
ÉLYSÉE (1): «Flic ou voyou»: 19:30, «L'homme a tout faire»: 21:30.
ÉLYSÉE (2): «Molière»: 19:00.
EROS: «Positions danoises»: 10:00, 12:00, 14:05, 16:05, 18:10, 20:15, 22:15. «Souvenirs érotiques»: 10:55, 12:55, 15:00, 17:05, 19:05, 21:10.
ÈVE: «Peep show»: 10:00, 13:15, 16:30, 19:50. «Mystique»: 11:40, 14:55, 18:15, 21:30.
FAIRVIEW (1): «Honeysuckle rose»: 18:30, 21:00.
FAIRVIEW (2): «The last flight of Noah's ark»
GREENFIELD (1): «Lolla 80». «Zelda»: 18:05, 19:45.
GREENFIELD (2): «Brubaker»: 19:20, 21:40.
GREENFIELD (3): «La fille», «Pot de vin»: 19:20.
GUY: «Misbehavin»: 12:00, 14:43, 17:25, 20:00. «Fancy Lady»: 13:35, 16:15, 19:00, 21:40.
JEAN-TALON: «1941, la folie gagne Hollywood»: 14:00, 18:00, 22:00. «Un vrai schnock»: 12:15, 16:15, 20:40.
KENT (1): «The big red one»: 18:55, 21:00.
KENT (2): «The last flight of Noah's ark»: 12:50, 14:50, 16:50, 18:0, 20:50.
LA SCALA: «Safari express»: 21:20. «Le gendarme et les extra-terrestres»: 19:30.
LAVAL (1): «Airplane flying high»: 18:05, 19:45, 21:15.
LAVAL (2): «Brubaker»: 18:30, 20:55.
LAVAL (3): «Les voyeuses». «Saute-moi dessus»: 18:30, 19:30, 20:45.
LAVAL (4): «Merci d'avoir été ma femme». «La cité des dangers»: 19:10.
LAVAL (5): «L'ouragan». «L'évadé d'Alcatraz»: 19:00.
LOEWS (1): «Dressed to kill»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
LOEWS (2): «Brubaker»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:24.
LOEWS (3): «Friday the 13th»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
LOEWS (4): «Honeysuckle rose»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (5): «The shining»: 13:10, 15:50, 18:30, 21:10.
MASCOUCHE (1) «L'étalon noir»: 21:35. «Gator»: 19:30.
MAJESTIC: «Express de minuit»: 21:25. «Chauffeur de taxi»: 19:30.
ufàé—MASCOUCHE (2): «A nous les belles Danoises»: 21:10. «Virginia ouverte aux passions»: 19:45.
MERCIER: «L'apprentie sorcière»: 12:45, 16:20, 20:00. «Pinocchio»: 14:50, 18:25, 22:00.
MONKLAND: «Friday 13th»: 19:05, 21:05.
MONTENACH (1): «La belle au bois dormant»: 19:00. «Le chat qui vient de l'espace» 20:25.
MONTENACH (2): «Jonathan Livingston le goéland»: 19:10. «Harold et Maude»: 20:50.
ODÉON LAVAL (1): «Le cavalier électrique»: 13:20, 17:10, 21:00. «Histoire d'aimer»: 15:30, 19:20.
ODÉON LAVAL (2): «La perle noire»: 14:50, 18:15, 21:40. «Demain sera trop tard»: 13:10, 16:30, 19:55.
OUIMETOSCOPE (2): «Le divorcement»: 19:15, 21:30.
OUIMETOSCOPE (2): «Plusieurs tombent en amour»: 19:00, 21:00.
OUTREMONT: «La vampire de ces dames»: 18:00. «El Topo»: 19:45. «Cités de la nuit»: 22:00
PARADIS (1): «L'étalon noir»: 21:30. «Le grand attaque»: 19:30.
PARADIS (2): «Faut trouver le joint»: 21:10. «es guerriers de la nuit»: 19:30.
PARADIS (3): «Gigolo américain»: 21:00. «Le couple du Bois de Boulogne»: 19:30.
PARALLÈLE: «Germaine Dulac»: 20:00.
PARISIEN (1): «L'ouragan»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:20, 21:35.
PARISIEN (2): «La cage aux folles»: 13:10, 14:55, 16:40, 18:25, 20:10, 21:50.
PARISIEN (3): «Le tambour»: 13:00, 15:30, 18:15, 21:00.
PARISIEN (4): «Désespoir»: 12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:20.
PARISIEN (5): «Et la tendresse bordel?»: 12:20, 14:05, 16:00, 17:50, 19:45, 21:35.
PALACE: «Airplane flying high»: 12:35, 14:20, 16:05, 17:50, 19:35, 21:20.
PAPINEAU (1): «Positions danoises»: 11:50, 13:45, 15:35, 17:30, 19:20, 21:15. «Souvenirs érotiques»: 12:40, 14:35, 16:25, 18:20, 20:15, 22:15.
PAPINEAU (2): «Salon d'amour»: 11:55, 14:20, 16:45, 19:10, 21:35. «Under Age» 13:10, 15:35, 18:00, 20:25.
PLACE DU CANADA: «The Empire Strikes Back»: 12:00, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE: «The big red one»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): «The Tin Drum»: 13:20, 15:50, 18:25, 21:00.
PUSSYCAT: «Naked after noon»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30 . «Heard she»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
RIO (1) «Un harem très spécial». «L'assistant fait des ravages». «Les jouisseuses».
RIO (2): «Un amour de coccinelle». «Le livre de la jungle».
RIVOLI (1): «Lolla 80»: 15:10, 18:25, 21:35. «Zelda»: 13:36, 16:50, 20:05.
RIVOLI (2): «Maîtresse légitime»: 14:45, 18:15, 21:40. «Servante et maîtresse»: 13:10, 16:30, 20:00.
SAINT-DENIS (1): «La tour infernale»: 12:10, 15:00, 17:50.
SAINT-DENIS (2): «Tendre combat»: 12:10, 16:00, 19:45. «Le dernier secret du Poseidon»: 14:04, 17:55, 21:40.
SAINT-DENIS (3): «Hommage aux femmes d'un certain âge»: 12:50, 14:55, 17:00, 19:05, 21:10.
SEVILLE: «And justice for all»: 19:00. «Led Zeppelin: the song remains the same»: 21:30.
SNOWDON: «Ten et «Going in style»: 19:10.
VAN HORNE: «The last flight of Noah's ark»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:00, 21:00.
VERDUN: «1941 la folie gagne Hollywood»: 19:50. «Un vrai schnock»: 18:10, 22:00.
VERSAILLES (1): «L'ouragan». «L'évadé d'Alcatraz»: 19:10.
VERSAILLES (2): «Les voyeuses». «Saute-moi dessus»: 18:20, 19:20.
VERSAILLES (3): «Merci d'avoir été ma femme». «La cité des dangers»: 19:00.
VILLERAY: «L'étalon noir»: 13:15, 17:20, 21:25. «La grande attaque du train d'or»: 15:15, 19:25.
WESTMOUNT SQUARE: «Honey Suckle rose»: 13:30, 15:30, 18:20, 20:45.
YORK: «Honeysuckle rose»: 13:30, 15:50, 18:20, 20:45.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC ST-EUSTACHE (1): Coeur de champion». «La prof joue et gagne». «La guerre de l'espace».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (2): «Bermude le triangle de l'enfer». «L'implacable revanche». «La 3e rencontre».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (3): «Rocky 2». «Le secret de la banquise».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (4): «Le jeune bionique». «Jim Buck les hommes de main». «Trois super gars passent à l'attaque».
CINE-PARC ST-EUSTACHE (5): «Bronco Billy» . «Road Runner and Bugs Bunny movie».
CINE-PARC MONT ST-HILAIRE: (Transcanadienne, route 20, sortie 115): «Cour de champion». «La prof joue et gagne» . «La guerre de l'espace».
CINE-PARC REPENTIGNY (1): 9 Route 40, sortie 100): «Coeur de champion». «La prof joue et gagne». «La guerre de l'espace».
CINE-PARC REPENTIGNY (2): «Bermude le triangle de l'enfer». «L'implacable revanche». «Le jeune bionique».
CINE-PARC STE-ADÈLE (Ste-Adèle): «Bermude le triangle de l'enfer». «L'implacable revanche».
CINE-PARC STE-ADÈLE (2): «Rocky 2». «Le secret de la banquise».
CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Brubaker». «Alien»: à compter de 19:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Airplane flying high». «Escape from Alcatraz»: à compter de 19:30.
CINE-PARC ODEON (1) Transcanadienne, sortie 98, St-Bruno): «Le cavalier électrique». «Dépêche-toi Sartana, je m'appelle Trinita».
CINÉ-PARC ODEON (2): «La perle noire». » demain il sera trop tard».
CINE-PARC BOUCHERVILLE (1 — Transcanadienne, sortie 95): «1941 la folie gagne Hollywood». «Un vrai schnock».
CINE-PARC BOUCHERVILLE (2): «Kramer contre Kramer». «Guerre et passion».
CINE-PARC CHATEAUGUAY: «Le cavalier électrique». «Une fille nommée Apache».
CINE-PARC CHATEAUGUAY (2): «La perle noire». «Demain il sera trop tard».
CINE-PARC CHATEAUGUAY (3): «Kramer contre Kramer». «Amour sur béquilles».
CINE-PARC LAVAL (1) — Autoroute des Laurentides, sortie 14): «1941 la folie gagne Hollywood». «Un vrai schnock».
CINÉ-PARC LAVAL (2): «Kramer vs Kramer». «L'amour sur béquilles»: à compter de 19:30.
CINE-PARC LAVAL (3): «Les visiteurs d'un autre monde». «Les 101 dalmatiens».
CINÉ-PARC LAVAL (4): «The Empire strikes back». «Avalanche Express: a compter de 19:30.
CINE-PARC ST-MATHIEU (Route 15 sud, vers Plattsburgh, sortie 38): «L'apprentie sorcière». «Pinocchio».
CINE-PARC VAUDREUIL (1) — Autoroute Mirabel, 13 sud, sortie Vaudreuil, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «L'apprentie sorcière». «Pinocchio».
CINE-PARC VAUDREUIL (2): «1941 la folie gagne Hollywood». «Un vrai schnock».
CINE-PARC ST-JEROME (1-850, St-Nicolas): «Le cavalier électrique». Trinita une cloche et une guitare».
CINE-PARC ST-JEROME (2): «Le cavalier électrique. «Demain il sera trop tard».

THÉÂTRE

THEATRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine): «Même jour, même heure l'an prochain», de Bernard Slade: 21:00.
LA ROULOTTE (parc Alexis-Carel, angle du boulevard Perras et de la rue Gaston-Ramon): «Les cerveaux magiques».
LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène): «Ayckbourn» par Alan Ayckbourn: 20:30.
LE CONVENTUM (1237, Sanguinet): «Folie des années folles»: 21:00.
CINEMA PARALLELE (3682, St-Laurent): «Une marquise de Sade» et «Un lézard nommé King-Kong», de Jean Barbeau: 22:00.
CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL (500 est, Rachel): «La fille de l'oncle Sam», d'après Neil Simon: 20:30.
CAFÉ MOLIÈRE (1200, St-Hubert): «L'extraordinaire monde ordinaire»; de Jacqueline Barrette: 21:00.
CAFÉ-QUARTIER LATIN 4303, St-Denis) — «Pourquoi papa s'endort au théâtre»: 20:30. «Solange et Marguerite»: 24:00.
CAFE NELLIGAN (550 est, boul. Dorchester) «Panique à Longueuil», de René-Daniel Dubois: 20:30.
LA CHACONNE (338 est, Ontario): «Avec les mots des autres», de Richard Lalancette: 21:00.
RESTAURANT AU VIEUX FORT (120, Chemin St-Jean, Laprairie, 659-0010): «Les méfaits du tabac», de Tchekhov. «D'un séant à l'autre», de Robert Gurik. «L'ouvre boite» de Victor Lanoux: 22:00.
THEATRE LE SAINT-LAURENT (2405, Ile Charron, Longueuil, 514-651-5250): «Les bâtards», de Robert Thomas: 21:00.
THÉÂTRE DU VIEUX FORT CHAMBLY (2000, Bourgogne, Chambly, 658-5016): «Le Bonheur, c'est pas bon pour la santé», de Louise Matteau: 21:00.
THEATRE DE MARIEVILLE (R. 10, sortie 37, 861-3755 ou 514-460-5250): «Increvable Héloïse», de Micheline Gérin et Marc Favreau: 20:30.
LA RELEVE A MICHAUD (Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est, sortie 149, 514-583-3776) «La Vénus d'Emilio», de Jean Barbeau: 21:00.
BATEAU-THEATRE L'ESCALE (St-Marc-sur-Richelieu, r.20 est, sortie 112): «Bonne fête, maman», d'Elizabeth Bourget: 21:00.
THEATRE PONT-CHATEAU: (Côteau-du-lac, R. 20 ouest, sortie 67, 456-3224-3225): «Qui trop embrasse...», de Joyce Rayburn; 20:30.
THÉÂTRE DE TERREBONNE (766 Lachapelle 514-471-7932): «Présentation de la famille Malenfant»: 20:00
THEATRE SUN VALLEY (Ste-Adèle, Autoroute des Laurentides, sortie 67, 229-6655): «Pantoufle», d'Alan Ayckbourn: 21:00.
THEATRE DE ST-SAUVEUR/LA PLACE À RICHER (R. 15, sortie 60): «J'me marie j'me marie plus», de Gilles Richer et Louise Fournier: 20:30.
LA BUTTE A MATHIEU (Val-David, 819-322-2818: «Fais-nous rire, la Poune». Avec Rose Ouellet: 20:00.
CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON (414, Baron-Empain, R. 15, sortie 69, 861-3988 ou 1-228-2513) - «Citrouille», de Jean Barbeau: 20:30.
THEATRE DES PRAIRIES (Joliette, R. 20, sortie 122, 1-756-0559): «Histoire à dormir debout», d'Alan Ayckbourn: 21:00.
THÉÂTRE BELLE-MONTAGNE (St-Jean-de-Matha, 1-886-2737) — «Joualez-moi d'amour», de Jean Barbeau: 21:30.
THEATRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières ouest, 819-377-3223): «Poutoulik» d'Henri Deyglun; 20:30.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR (Upton R. 20, sortie 147, 514-549-4617): «La Remise aux boites», de Richard Blackburn et Yves Raymond: 21:00.
THÉÂTRE LES ANCÊTRES (St-Germain de Grantham, R. 20, sortie 170), 819-395-2253): «Du sang bleu dans les veines», de Georges Dor: 21:00.
THÉÂTRE DE CHIENDENT (453, Lundsay, Drummondville, 819-478-1014): «Old Orchard, connais pas», de Réjean Vigneault: 20:30.
THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE (St-Fortunat Richmond, R. 20 est sortie 228, 819-433-2402) — «Partir comme un p'tit poulet», de Migneault: 20:30.
THÉÂTRE DE L'ATELIER (Pacr Jacques-Cartier, Sherbrooke 819-563-1778): «Broue II», de Saia, Meunier, Plante et Ruel: 20:30.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE (Eastman, R. 10, sortie 106, 297-2862 ou 297-2860): «Tournez chevaux de bois», de Louis-Georges Carrier et Léon Bernier: 21:00.
FESTIVAL LENNOXVILLE (Université Bishop, 1-800 567-6153 ou 819-563-4966): «The Black Bonspiel of Wullie MacCrimmon», de W. O. Mitchell. «I'll be back for you before midnight», de Peter Colley. «One tiger to a hill», de Sharon Pollack: 14:00, 20:30.
THE PIGGERY (North-Hatley, R. 10, sortie 121. R. 55, 819-842-2191): «Music by Rodgers, Lyrics by Hart»: 20:30.
THÉATRE DU MANOIR SAINT-CASTIN (Lac Beauport, 418-849-4277): «Les fiancés de l'armoire à linge», de Joe Orton: 20:30.
THÉÂTRE DU LAC DELAGE (R. 73 et 371, 418 - 846-3076) — «Smoking pour Capri», de Guy Fournier: 20.30.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE (1500, de la Fenière, Ancienne-Lorette, 418-872-1424) - «Herminie», de Claude Magnier: 21:00.
THEATRE BEAUMONT-ST-MICHEL (St-Michel-de-Bellechasse, R. 20 est, sortie 348, 418-884-2839) - «Remue-Ménages», d'Alan Aycbourn: 20:30.
THÉÂTRE DU MONT JACOB (Jonquière, 418-547-5771) — «Allô! Allô!, de Pierre Goulet: 20:30.
THÉÂTRE DE LA VIEILLE PULPERIE (Chicoutimi, 549-9086) — «Théâtre de chambre», de Jean Tardieu: 21:00.
THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU (Pointe-au-Pic, 800-463-2820) — «Les folleries du samedi soir, de Marcel Mithois: 21:30.
LA ROCHE À VEILLON (St-Jean-Port-Joli, 418-598-3250) - «Une amie d'enfance», de Luis Said et Louise Roy: 20:30.
AUBERGE DE LA POINTE (Rivière-du-Loup, 418-862-4057) — «Bonne fête papa», de Jacqueline Barrette: 21:00.
THÉÂTRE DE LA SAUMONIÈRE (Matane, 418-562-6511) — «Le don juan chrétien», de Jacques Ferron: 20:00.
LE THEATRE TOUT COURT (Ste-Luce-sur-Mer, Rimouski, 418-739-4955) — «Le Casino voleur», d'André Richard: 21:30.
LA GRANDE TENTE (Percé) — «Dans l'temps comme dans l'temps»: 21:00.

VARIÉTÉS

PARC BELMONT: «Melody Stewart»: 21:00.
L'IMPREVU (456 Place Jacques-Cartier): «François Guy»: 22:00, 24:00. Cinema rock «Ladies and Gentlemen the Rolling Stones».
AUX DEUX PIERROTS (114 est, St-Paul): «Jacques Amar Didier passe temps».
AUX DEUX PIERROTS (104 est St-Paul): Manuel Tadros et Daniel Fontaine.
BAR EMERY (331, Emery): «Courant d'ère» 8 musiciens: 21:30.
CAFÉ RACINE (2133, rue Bleury): «Jazz en concert» avec John Farley, Fred Henk, Franklin Kirmayer et Randy Phillip: 22:00.
LE GRAND BOCK (893 ouest, Ste-Catherine): «The Hostage»: 20:00.
LE PATRIOTE (Ste-Agathe): «Jean Lapointe».
MAPLES (212 Lakeshore road, Pointe-Claire): «Gilt».
PLACE DES NATIONS: Claude Dubois et Fabienne Thibeault.
ILE STE-HÉLÈNE: kiosque international: orchestre Regis Bélanger 13:30, 14:45, 16:00 et Claire Syril: 18:00, 20:00. Le terrain de l'aventure: animation avec la famille soleil: 12:00, 17:00.
CARREFOUR INTERNATIONAL: Musikatous: 16:00, 17:15, 19:15 et «Orchestre les notables»: 18:15.
FORT EDMONTON: «Orchestre les notables»: 18:50
MONDE DES PETITS: animation avec la famille soleil: 12:00 à 17:00
LAC DES DAUPHINS: Spectacles de ski nautique: 14:00, 16:30, 19:00.
SOLEIL DEVANT (286 ouest Ste-Catherine): Jon Hendridks & Family: 20:00 à 3:00.
LA MANSARDE (3225 est boul. Gouin) «Jean Racine»: 20:30
"C" CLUB DE JAZZ (1225 University): Jeoff Lapp et Johanne DesForge.
L'AUBERGE DU VILLAGE (45 chemin d'Auteuil Candiac 659-2797): Frank Kapasi: 19:30

MUSIQUE

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE (Route 343 Lac Priscauly, St-Come): Oeuvres de Bach, Chopin, Prokofieff par le pianiste Claude Labelle à 20:30.
FESTIAVAL D'ETE DE LANAUDIERE (810 de Lanaudière, Joliette, Québec): «Orchestre Symphonique de Montréal»; auditorium du cegep de Joliette 20:30
CENTRE D'ART D'ORFORD: André-Sébastien Savoie, piano: 20:30.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:00 15 17 30 — Fleur de macadam
Parmi les invités, la marionettiste Micheline Legendre, le ministre Pierre-Marc Johnson, l'ornithologue Jean-Luc Desgranges.

20:00 2 9 9 11 13 — «Nos plus belles années»
Traduction de «The way we were», un film de Sydney Pollack mettant en vedettes Barbra Streisand et Robert Redford. Une histoire d'amour entre une gauchiste américaine et un garçon de milieu aisé, qui raconte en fait une tranche de l'histoire américaine récente. Intéressant, promet-on.

21:00 5 — «Son-rise: a miracle of love»
Basé sur un fait réel, ce film raconte comment des parents d'un enfant autistique ont réussi à le faire sortir de son mutisme.

TÉLÉ HORAIRES

18h
06:00 2 11 Ce soir
2 Une heure avec Roland
3 4 5 7 News
5 6 The City at Six
6 Global Early News
7 Informa bloc
8 T le régional
8 Region 8 News
8 13 Newsline
9 Actualités
9 CN Les communiqués
10 Le 10 vous informe
12 OC Specials
12 SC Soundtrack
12 Pulse
22 ABC News
24 Polka Dot Door
33 (57) Zoom
(40) Tour d'horizon
(99) Aujourd'hui madame
06:15 7 Météo et sports
06:25 2 9 11 Nouvelles du sport
06:30 2 9 9 11 13 Propos et confidences
4 Aujourd'hui 31 juillet
4 Raquetball
5 News
7 8 T 10 (40) Ma sorcière bien-aimée
7 CBS Evening News
8 ABC News
9 CN Câblevision présente
12 SC Information Gloucester
15 17 30 Les Marmitons
22 All in the Family
24 Vision on
33 Over Easy
(57) Look at Me
06:45 9 Le 9 vous informe
9 CN TVFQ au Québec
13 Info 13
24 Simon in the Land of Chalk Drawings
19h
07:00 2 9 9 11 13 Pulsion
2 Botanique
3 CBS News with Walter Cronkite
4 7 8 T 10 J'ai mon voyage
4 6 Happy Days
5 The Beachcombers
5 Carol Burnett
6 Family Feud
7 The Little House on the Prairie
8 12 13 Angie
8 Tic Tac Dough
9 C Setting Sail
9 CN Haïtiens au Québec
12 SC On the Line
15 17 30 Fleur de macadam
22 Bonanza
24 Doctor Who
33 MacNeil/Lehrer Report
(40) C'est ça chez nous
(57) The Dick Cavett Show
(99) Des chiffres et des lettres
07:15 9 C Hispano Amérique
07:20 (99) Télé Feuilleton
07:30 2 9 9 11 13 Du tac au tac
3 Crosswits
4 Bless Me Father
4 7 8 T 10 (40) Ciné-jeudi
«Opération casseurs»
4 Bless Me Father
5 6 Reach for The Top
5 M☆A☆S☆H
6 Bob Newhart
8 Jocker's Wild
8 12 13 Littlest Hobo
9 CN Ici Mexico
24 Magic Shadows
33 Dick Cavett Show
(57) MacNeil Lehrer Report
(99) La Rage de lire
07:45 9 CN Télé Vietnam
20h
08:00 2 9 9 11 13 Les Grands Films
«Nos plus belles années»
2 L'Acadie sans frontière
3 7 The Waltons
4 5 6 8 22 Mork and Mindy
5 Buck Rogers in the 25th Century
6 Going Places
9 C Crafty Lady
9 CN Les Hommes célèbres
12 OC SC Ottawa Music Fetival
15 17 30 L'envers du décor
24 Explorations in Shaw
33 Bill Moyer's Journal
(57) The Flambards
08:30 4 5 6 Flappers
6 The New Quiz Kids
8 Family Feud
9 C Art Montreal
12 OC I Can't take it anymore
15 17 30 Des drogues et des hommes
22 Angie
24 People Patterns
08:45 (99) Numéro un
21h
09:00 2 Carrousel
3 7 Barnaby Jones
4 5 6 8 22 Barney Miller
5 Son-Rise
6 Wintario
8 12 13 Live It Up
9 C La poterie
9 CN Lacs et forêts
12 OC 12 SC Chez nous chez vous
15 17 30 Civilisation
24 Speaking Out
33 U.S. Chronicle
(57) Movie
«The Iceman Cometh» (2e partie)
09:30 4 7 8 T 10 (40) Un air d'été
4 5 6 King of Kensington
6 Baretta
8 12 13 Soap
8 22 Nobody's Perfect
9 C Télé-gente
33 Camcra Three
(99) Télé-série
22h
10:00 3 7 8 13 Knots Landing
4 6 Summerscope
5 The Palace
6 22 20/20
9 CN La filière Claude Poirier
12 Quincy
12 OC Special
15 17 30 Planète
24 The Way of the World
33 Rush
10:30

Tous les jours jusqu'à 18h
jeudi et vendredi
jusqu'à 21h

LE 100e ANNIVERSAIRE CHEZ FRASER

ouvert samedi
9h30 à 17h

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde anniversaire!

Meubles de qualité et des milliers d'articles en demande des 4 coins du globe. À prix d'aubaines

ALSACE
CREATION STANLEY

Mobilier de chambre d'inspiration traditionnelle, en pacanier avec incrustations de ronce.

6 mcx comprenant: 1 commode triple avec portes au centre, 1 miroir à 3 pans, 1 chiffonnier à 2 portes et 2 tiroirs, 1 tête de lit à fuseau (Q.S.) et panneaux cannés, 2 tables de chevet avec portes.

Ord. $4,150

SOLDE $3,495.

FRANCESCA II
CRÉATION DREXEL

Mobilier de salle à manger d'inspiration classique italien, en noyer avec incrustations de ronce.

8 mcx comprenant: 1 vaisselier 58" éclairé, 1 table ovale 64" x 44" (ouvrant à 104"), 2 fauteuils à haut dossier canné, 4 chaises assorties recouvertes de coton beige.

Ord. $5,785

SOLDE $3,995.

FAR EASTERN
CRÉATION THOMASVILLE

Mobilier de chambre d'inspiration orientale, en pacanier.

7 mcx comprenant: 1 commode triple 73", 2 miroirs simples, 1 chiffonnier superposé, 1 tête de lit genre pagode, à panneaux ouverts, 2 tables de chevet.

Ord. $4,135.

SOLDE $2,788.

CABERNET
CRÉATION DREXEL

Mobilier de salle à manger d'inspiration française, en pacanier.

8 mcx comprenant: 1 vaisselier 59" avec portes grillagées, 1 table ovale 56" x 40" (ouvrant à 96"), 2 fauteuils à dossier bas, 4 chaises assorties recouvertes de coton beige/vert.

Ord. $6,644.

SOLDE $5,595

TUSCAN VILLA
CRÉATION STANLEY

Mobilier de salle à manger compact, au chaud fini pacanier.

8 mcx comprenant: 1 vaisselier 50" avec portes grillagées, 1 table ovale 56" x 42" ouvrant à 88", 2 fauteuils à dossier canné et 4 chaises assorties recouvertes de coton strié beige.

Ord. $3,350.

SOLDE $2,659

Bureaux, secrétaires, bibliothèques et vitrines

	Ord.	SOLDE
Bibliotheque ouverte, creation Drexel	$ 489	$ 299
Bureau a abattant, en acajou	719	499
Vitrine d'inspiration italienne	699	509
Secretaire a dessus en cuir	729	529
Bureau a tréteau, portes tambour	699	539
Vitrine Martinsville	859	549
Vitrine a vitre plombee	1,195	599
Bureau Sheraton, forme de rein	995	759
Bureau d'ecrivain, création Brandt	995	799
Bureau militaire Stanley, 62" x 30"	995	799
Table d'ecrivain en acajou	1,060	875
Bureau de directeur, avec bibliothèque, 60" x 30"	1,095	895
Bibliotheque Knob Creek	1,359	895
Secretaire en acajou	1,195	899
Secretaire Gibbard	1,000	899
Bureau-bibliotheque Knob Creek	1,459	899
Secretaire Chippendale	1,295	995
Secretaire, noir avec chinoiseries	1,295	995
Vitrine Drexel 36"	1,889	1,159
Secretaire Drexel, dessus en cuir	1,545	1,159
Bureau Queen Anne	1,565	1,195
Vitrine creation Baetz, noire avec chinoiseries	1,925	1,395
Secretaire en chêne, création Thomasville	1,885	1,475
Armoire de boulanger Knob Creek	1,975	1,595
Secretaire, noir avec chinoiseries	2,295	1,885
Secretaire Heritage 60" x 30", d'inspiration francaise	2,550	1,995
Secretaire Heritage, numerote, edition restreinte	8,900	6,995

CAMILLE II
CRÉATION THOMASVILLE

Chambre à coucher d'inspiration Louis XV en pacanier clair, sculpte.

6 mcx comprenant: 1 commode triple, devant serpentin 78", 1 miroir à 3 pans, 1 chiffonnier superposé, 2 tables de chevet avec portes grillagées, 1 tête de lit cannée (K.S.).

Ord. $5,829

SOLDE $4,595

$100 de moins pour la tête de lit Q.S.

Meubles d'appoint d'inspiration française

	Ord.	SOLDE
Petite table en cerisier, avec plateau a coulisse	$ 289	$ 239
Petite table, blanc et or, creation Thomasville	399	239
Table basse Hammary	309	249
Petite table Empire, creation Hekman	529	319
Petite table Cabernet, 1 tiroir	485	369
Petite table Camille II, création Thomasville	540	379
Commode ronde, Cabernet	525	389
Petite table, hauteur Tuxedo	525	399
Petite table, hauteur Tuxedo, creation Drexel	539	399
Table basse ovale, Cabernet creation Drexel	599	489
Table basse oblongue, Thomasville	649	499
Commode hexagonale, 2 portes	805	519
Table basse carree, Camille II	775	519
Table Cabernet pour dos de canape, 60"	809	559
Table longue en cerisier, creation Drexel	819	589
Table d'appoint Thomasville	865	599
Table basse, ovale, creation Drexel	775	599

Canapés, causeuses et fauteuils traditionnels

	Ord.	SOLDE
Fauteuil français rustique, création Chaircraft	319	159
Pouf en velours brun	319	179
Fauteuil a oreilles italien, velours vert	319	199
Fauteuil d'inspiration française, dossier canné	329	229
Fauteuil pivotant Drexel, velours bourgogne	559	289
Bergere Louis XVI, velours or	650	449
Fauteuil pivotant Sterling	699	449
Bergère Louis XVI, velours rouge	650	489
Causeuse a dossier capitonne, imprime or et brun	789	499
Fauteuil a oreilles, d'inspiration Louis XV	735	559
Fauteuil a oreilles Cambridge, bleu	825	595
Causeuse Barrymore, velours vert	799	595
Berceuse pivotante Drexel, velours saumon	825	599
Chaise longue Louis XV	1,095	695
Fauteuil Louis XV Heritage	1,045	699
Causeuse Drexel, style Tuxedo, imprime bleu	1,095	749
Fauteuil a oreilles Queen Anne, cuir brun	1,195	789
Fauteuil a oreilles Barrymore, imprime bleu	959	799
Canape création Vanguard, dossier a coussins	1,149	799
Canape Barrymore, imprime bleu et beige	995	799
Causeuse 51", velours bleu, raye	1,195	859
Fauteuil de bureau en cuir, pivotant, vert bouteille	1,130	929
Causeuse victorienne, velours pert raye	1,149	939
Canape, dossier a coussins, imprime saumon	1,275	995
Fauteuil et pouf Heritage, velours bleu	1,744	995
Causeuse, dossier a coussins arrondis, 61", velours rose	1,795	1,075
Canape courbe, velours taupe, 84"	2,039	1,277
Causeuse Heritage 65", imprime oriental	1,895	1,295
Canape courbe 85", velours imprime bleu et gris	2,295	1,359
Canape Heritage, imprime brun et beige	1,975	1,377
Causeuse Heritage Louis XV, cadre de bois en noyer	2,345	1,595

Horloges grand-père

	Ord.	SOLDE
Horloge grand-père en érable	$ 725	$ 585
Côtés a colonne, cadran lumineux	1,050	895
Côtés a colonne, pacanier, cadran lumineux	1,100	925
Palazzo, cadran lumineux	1,500	1,275
Dessus couronné, cadran lumineux, remontage par chaine	1,750	1,350
Inspiration hollandaise, cadran lumineux	1,899	1,595
Inspiration chinoise, teinte au pochoir de soie	2,085	1,759
Cadran lumineux, verre plombé, remontage par câble	2,840	2,350
Fronton, cadran lumineux	2,700	2,375
Anglais rustique, chêne	2,895	2,500
Acajou, remontage par câble, cadran lumineux, fronton brisé	3,235	2,650

Tapis d'orient

Liste partielle

		Ord.	SOLDE
Kashmir - Isfahan			
12'8" x 9'1"	Ivoire	$11,500	$8,900
Kashan			
9'11" x 6'1"	Ivoire	4,800	3,900
Kashmiri			
6'3" x 4'1"	Rouge	1,239	1,059
6'4" x 4'2"	Rouge	1,258	1,069
5'2" x 4'2"	Rouge	1,049	889
6'8" x 4'3"	Rouge	1,139	969
6' x 4'	Rouge	1,169	999
6' x 4'2"	Rouge	1,229	1,049
6' x 4'	Rouge pâle	1,169	989
6'4" x 4'	Rouge	1,229	1,049
6' x 4'5"	Rouge	1,269	1,069
4'10" x 3'1"	Rouge	729	619
5'1" x 3'1"	Ivoire	759	649
3' x 2'2"	Rouge	295	249

		Ord,	SOLDE
Kashmiri			
10'8" x 9'2"	Rouille	4,800	4,000
6'2" x 4'4"	Rouge	1,295	1,099
5'8" x 4'3"	Rouge	1,169	989
5'3" x 3'1"	Beige	779	659
3'2" x 2'1"	Rouge	298	259
3'2" (prière)	Rouge	289	249

TRADITIONS V
CRÉATION HIBRITEN

Salle à manger classique italien en pacanier avec nuances de ronce

11 mcx comprenant: 1 bahut 74", 1 vaisselier à contour brisé et vitre biseautée, 1 table à double piètement 44" x 70" ouvrant à 106", 2 fauteuils à dossier rembourré et haut à volutes, 6 chaises assorties recouvertes de velours pêche.

Ord. $10,795

SOLDE $6,995

		Ord.	SOLDE
Bokhara			
11'10" x 9'1"	Ivoire	$4,350	$3,500
9'4" x 8'3"	Bleu-gris	3,500	2,800
9'3" x 6'5"	Tan	2,700	2,200
9'2" x 6'2"	Rouge	2,198	1,800
5'10" x 4'1"	Rouille	775	639
5'8" x 4'2"	Rouille/orange	1,049	899
6'2" x 4'1"	Vert	1,125	929
14'6" x 2'7"	Crème	1,600	1,289
4'3" x 2'7"	Ivoire	469	399
3'8" x 2'6"	Bleu	419	349
2'6" x 3'	Beige	369	319
2'11" x 2'1"	Blanc	209	159
12'5" x 9'6"	Rouge	5,400	4,400
10'3" x 8'5"	Rouille	3,500	2,800
10' x 8'	Rouge	3,300	2,700
10'8" x 8'	Rouge	2,575	2,000
9'2" x 7'2"	Rouge	2,995	2,400
5'5" x 4'1"	Or	925	759
5'11" x 4'8"	Crème	1,250	1,029
5'1" x 3'2"	Rouge	719	619
4'4" x 3'	Ivoire	579	489
4'6" x 3'1"	Rouille	619	519
3'10" x 2'8"	Rouille	459	379
4'6" x 2'6"	Bleu	469	379
3'1" x 1'11"	Ivoire	219	179
3'3" x 2'1"	Bleu	189	159
3'1" x 2'	Ivoire	249	219
Hictlu			
9'5" x 6'3"	Doré	2,200	1,650
8'5" x 5'3"	Rouge	1,700	1,275
3'2" x 2'2"	Blanc	249	199
Caucasien			
8'6" x 5'4"	Rouge	1,169	879
4'11" x 3'4"	Rouge	698	559
3' x 2'	Rouge	195	159
Shirvan			
5'10" x 4'5"	Crème	2,095	1,700
7'2" x 4'3"	Rouille	2,359	1,900
Roumain			
11'1" x 9'	Crème	3,700	3,000
10'8" x 7'3"	Vert	2,900	2,300
11'5" x 9'1"	Vert pâle	3,800	3,100
8'9" x 5'8"	Rouge	1,850	1,500
Bulgare			
13' x 10'	Doré	4,800	3,900
12'4" x 8'11"	Vert	4,500	3,849
11'3" x 9'	Ivoire/vert	4,200	3,549
11'5" x 9'2"	Vert	4,300	3,649
Jaipur			
6'4" x 4'2"	Rouille	1,100	939
Indo-Heriz			
11'11" x 9'1"	Ivoire	2,700	2,298

		Ord.	SOLDE
Indo-sinneh			
11'4" x 2'10" - passage	Rouge	769	630
Antolabad			
9' x 2'3" - passage	Crème	675	549
Super-chinois — Aubusson			
12' x 9'	Vert	6,100	4,889
12' x 9'	Bleu pâle	6,100	4,889
12' x 9'	Or	6,100	4,889
Indien — Aubusson			
13'11" x 9'11"	Olive/or	1,669	1,369
13'9" x 9'9"	Blanc/bleu	1,669	1,369
13'9" x 9'9"	Blanc/rouge	1,669	1,369
14'1" x9'9"	Vert/blanc	1,750	1,439
13'9" x 9'9"	Bleu/ivoire	1,500	1,229
11'10" x 8'10"	Vert/blanc	1,250	1,029
12' x 9'	Blanc/vert	930	769
11'9" x 8'8"	Blanc/vert	1,289	1,059
9'9" x 7'9"	Blanc/vert	819	679
9'6" x 7'9"	Blanc/bleu	790	649
9'8" x 7'9"	Vert/blanc	898	739
8'9" x 6'9"	Blanc/bleu	829	679
13'9" x 9'9"	Bleu/ivoire	1,789	1,469
13'9" x 9'9"	Blanc/vert	1,669	1,369
13'11" x 10'	Rouille/blanc	1,500	1,239
13'9" x 9'9"	Rouge/or	1,750	1,439
13'9" x 9'9"	Or/crème	1,600	1,300
11'9" x 8'9"	Vert/blanc	1,289	1,059
11'10" x 8'10"	Crème/bleu	1,200	989
11'9" x 8'9"	Blanc/vert	1,375	1,129
11'9" x 8'10"	Rouille/blanc	1,289	1,059
11'9" x 8'9"	Blanc/or	1,375	1,129

CAMEO CLASSICS
CRÉATION HERITAGE

Chambre à coucher classique italien en noyer enté.

6 mcx comprenant: 1 commode triple 78", 1 miroir simple à dessus sculpté, 1 armoire-chiffonnier, 2 tables de chevet, 1 tête de lit cannée à colonne. $100 de plus pour K.S.

Ord. $6,280

SOLDE $5,195

Meubles d'appoint d'inspiration orientale

	Ord.	SOLDE
Table à livres, ovale, genre bambou	$ 459	$ 189
Petite table a 1 tiroir, Drexel	339	199
Table basse, base noire	259	209
Petite commode Thomasville, laquée rouge	525	239
Support pour plante, Thomasville	395	239
Petite table, base noire	389	249
Petite table, dessus en verre, laquée rouge	435	269
Table basse, ovale, base en bambou blanc	679	359
Table basse, rectangulaire, laquée rouge	569	439
Petite table, Henredon	735	459
Petite table à abattant, noir et chinoiseries	610	499
Table basse, avec verre fumé, création Thomasville	759	499
Commode de type coréen, noir avec ronce	895	549
Commode 3 tiroirs Hekman, rouge avec chinoiseries	1,095	675
Console-commode d'inspiration chinoise	895	699
Table basse panasiatique, Henredon	1,350	899
Bibliothèque panasiatique Henredon	1,330	995
Table basse, carrée, Hekman, noir et chinoiseries	1,435	1,095
Bureau a dessus en cuir, 3 tiroirs	1,725	1,375
Commode double hauteur, décorations chinoises, noir et or	2,519	1,595
Bahut 60", noir et chinoiseries	2,075	1,795
Paravent 4 panneaux, de Hong Kong	2,500	1,889
Bar-meuble de loisir Henredon	3,395	2,395

TUSCAN VILLA
CRÉATION STANLEY

Mobilier de salle à manger compact, au chaud fini pacanier.

8 mcx comprenant: 1 vaisselier 50" avec portes grillagées, 1 table ovale 56" x 42" ouvrant à 88", 2 fauteuils à dossier canné et 4 chaises assorties recouvertes de coton strié beige.

Ord. $3,350.

SOLDE $2,659

Meubles d'appoint importés d'Espagne

	Ord.	SOLDE
Fauteuil Rush miniature	$ 130	$ 89
Miroir en pin, dessus coquille	129	99
Petite vitrine en chêne	325	179
Chaise droite a dossier ouvert, siège Rush	295	199
Élément mural pour bouteilles de vin	445	259
Support en fer doré	395	289
Petite table, sculptée	395	319
Desserte en pin clair	450	349
Horloge en pin, fronton au haut	495	379
Horloge grand-père en pin décapé	795	619
Table de salle à manger, à piètement, diamètre 40"	795	659
Commode d'inspiration hollandaise	825	699
Tête de lit en pin, Q.S.	895	709
Table de salle a manger, a abattant	950	759
Bahut en chêne, d'inspiration Louis XV	985	799
Table «Bracero» en chêne, avec plateau	995	789
Armoire a bacaux, en pin	1,195	929
Bureau a tiroirs, en pin clair	1,195	949
Vitrine en pin, d'inspiration québécoise	1,350	1,049
Banc d'église, sculpte a la main	1,395	1,159
Armoire en pin brun	1,850	1,469
Armoire en pin, d'inspiration française	2,375	1,929
Bureau à cylindre, en pin brun	2,550	2,149
Secrétaire en pin, double chapeau	2,895	2,389

Castle Harbour, création Stanley
Mobilier de chambre modulaire d'inspiration orientale, en blanc brossé antique, pour fillettes

	Ord.	SOLDE
Miroir vertical	$ 139	$ 119
Chaise de bureau, vinyle blanc	175	149
Table de chevet, ouverte	225	189
Tête de lit à panneau 3/3	229	194
Chiffonnier 3 tiroirs	279	235
Module simple, ouvert, 30"	279	235
Élément de rangement, en coin	319	269
Élément double, ouvert	349	295
Commode double, 44"	419	355
Bureau d'étudiante, 4 tiroirs	419	355
Chiffonnier à 5 tiroirs	525	445
Commode a lingerie, 7 tiroirs	549	465
Bureau triple 54", 7 tiroirs	589	499

Cambay, création Stanley
Mobilier de chambre modulaire d'inspiration miliaire, en pacanier, pour garçons.

	Ord.	SOLDE
Chaise capitaine, dossier a pannenu	175	139
Miroir simple	175	145
Table de chevet, ouverte	195	169
Tête de lit a panneau 3/3	225	189
Bahut simple, ouvert, 30"	265	219
Chiffonnier 3 tiroirs	265	229
Chiffonnier a porte, 30"	285	239
Bahut 30", avec tiroirs	425	299
Bureau d'angle, 1 tiroir	360	309
Bureau d'étudiant, 4 tiroirs	395	329
Commode double, 46"	389	329
Élément ouvert, avec tiroirs, 46"	419	339
Chiffonnier à 5 tiroirs	415	349
Lit capitaine avec élément de rangement	995	589

ALSACE
CRÉATION STANLEY

Salle à manger d'inspiration traditionnelle en pacanier brun

9 mcx comprenant: 1 bahut 70", 1 vaisselier éclairé avec côtés grillagés, 1 table à double piètement 66" x 44" ouvrant à 92", 2 fauteuils à dossier canné, 6 chaises assorties recouvertes de velours strié beige.

Ord. $4,995

SOLDE $3,995

WOODBRIAR
CRÉATION DREXEL

Chambre à coucher d'inspiration contemporaine en pacanier

7 mcx comprenant: 1 commode triple 71", 2 miroirs droits, 1 chiffonnier superposé avec 2 portes, 2 tables de chevet et 1 tête de lit K.S.

Ord. $4,530

SOLDE $2,699

SECOND ÉDITION
CRÉATION STANLEY

Salle à manger d'inspiration militaire en pacanier, avec ferrures encastrées

9 mcx comprenant: 1 buffet 68", 1 table genre Parson 64" x 42" ouvrant à 100", 2 fauteuils à haut dossier canné et 4 chaises assorties recouvertes de suédine brune.

Ord.: $3,925

SOLDE $2,995

DÉCORUM
CRÉATION THOMASVILLE

Salle à manger d'inspiration classique italien en pacanier clair

9 mcx comprenant: 1 bahut 66", 1 vaisselier éclairé, 1 table ovale 44" x 66" ouvrant à 106", 2 fauteuils à dossier canné, 4 chaises assorties recouvertes de velours or.

Ord. $5,175

SOLDE $4,159

CORAL ISLAND
CRÉATION STANLEY

Chambre à coucher d'inspiration orientale, ton bois fruitier avec motifs en bambou et rotin

7 mcx comprenant: 1 commode triple 68", 2 miroirs à volutes, 1 chiffonnier superposé, 2 tables de chevet à 2 tiroirs, 1 tête de lit Q.S.

Ord. $2,875

SOLDE $1,995

Climatisé pour votre confort

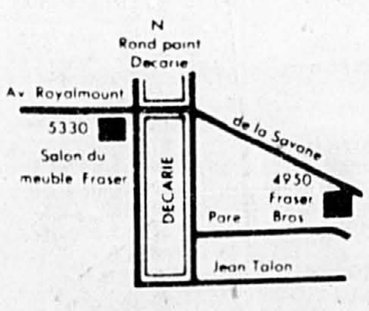

Fraser Bros.

4950, rue de la Savane, Tél.: 342-0050

100 ans de service

Renseignez-vous sur

- notre plan d'échange exclusif
- nos conditions budgétaires
- notre service de décoration intérieure
- nos tapis orientaux et moquettes
- nos services avant et après vente

Attention! Attention!

Vous allez bientôt recevoir votre nouvelle CARTE D'ACTION MD Simpsons avec votre nouveau numéro de compte.

Une carte bien pensée ... plus avantageuse que jamais!

Plus avantageuse car

- elle est plus grande, plus facile à manier, moins facile à perdre, et elle convient à la plupart des porte-cartes;
- conçue en fonction de la technologie moderne, elle rend plus rapide et plus efficace le processus de facturation et de traitement de votre état de compte;
- même si votre nouvelle CARTE D'ACTION porte un nouveau numéro de compte, lequel inclut l'ancien, nous continuerons de vous envoyer les copies de toutes vos factures et notes de crédit avec votre état de compte mensuel . . . ça c'est du savoir-faire!

Votre nouvelle CARTE D'ACTION Simpsons, unique plus grande, plus avantageuse.

Vos achats chez Simpsons n'en seront que plus agréables. Aussitôt signée, vous pouvez l'utiliser.

La CARTE D'ACTION Simpsons

Pratique et facile à utiliser, elle vous identifie automatiquement dans les 21 magasins Simpsons de Halifax à Regina. Elle vous permet également de magasiner par téléphone (durant les heures d'ouverture du magasin, en composant 842-7221 ou après les heures d'ouverture, en profitant de notre Service d'achat 24 heures sur 24, en composant le même numéro). De plus, il n'y a aucuns frais de livraison dans les zones habituelles de livraison de Simpsons.

La nouvelle carte d'action Simpsons . . . vraiment à votre avantage!
Attention! Vous la recevrez bientôt.

Simpsons